

SOMMAIRE

Introduction	Page
Le centre social et culturel en un coup d'œil	Page 4
Missions et valeurs	Page 7
Partie I – Méthodologie & démarche	Page 8
Les Etapes de travail en un coup d'œil	Page 10
Les étapes de travail à la loupe	Page 12
Partie II Bilan du contrat de projet 2015-2018	Page 16
Analyse des moyens du Centre social et culturel	Page 17
Analyse des missions du Centre social et culturel	Page 18
Bilan des actions	Page 48
PARTIE III : diagnostic de territoire	Page 58
Présentation du territoire	Page 59
Des mondes distincts qui se côtoient	Page 63
Entre richesse culturelle et isolement rural	Page 64
Une démographie atone	Page 68
Un territoire qui reste attractif	Page 70
Petite enfance	Page 72
Enfance jeunesse	Page 75
Une situation économique et sociale globalement préoccupante	Page 79
Logement, un enjeu majeur	Page 82
Santé communautaire : un sujet de préoccupation	Page 85
Isolement et mobilité	Page 90
Accès aux services et aux dispositifs	Page 93
Vie associative	Page 98
Partie IV Projet social 2019-2023	Page 102
Les territoires d'actions du Centre social et culturel	Page 103
Les ambitions en un coup d'œil	Page 108
Comprendre la démarche	Page 109
Le fil rouge	Page 110
Les objectifs stratégiques de consolidation	Page 112
Les objectifs stratégiques de développement	Page 117
Les fiches « actions »	Page 119
Partie V Projet « animation collective famille »	Page 135
Bilan	Page 137
Éléments de diagnostic	Page 144
Projet famille 2019-2023	Page 147
Annexes	Page
Questionnaires habitants	Page
Questionnaires « jeunesse »	Page
Questionnaire mobilité	Page

Le Centre social et culturel de Puisaye-Forterre en un coup d'œil

Nom de l'organisme	Centre social et culturel de Puisaye Forterre
Statut de l'organisme	Association loi 1901 déclarée en préfecture le // 1974
Objet de l'association	<p>Promouvoir ou coordonner toutes activités ou services à caractère social, médico-social, culturel ou d'animation avec le concours et au bénéfice des habitants de Puisaye-Forterre. Son action d'animation globale s'inscrit dans le cadre d'une politique concertée de développement social local. (...) Le Centre Social pourra accueillir, promouvoir et éventuellement associer tous groupements ou services dont les buts et valeurs sont compatibles avec ceux de l'Association. Le Centre Social agit en liaison étroite avec l'ensemble des collectivités locales, institutions ou organismes publics ou privés concernés par ses projets ou son action.</p> <p><i>Article 5 des statuts révisés en 2016</i></p>
Territoire d'intervention	18 communes de la Communauté de communes interdépartementale Portes de Puisaye-Forterre, située sur les départements de la Nièvre et de l'Yonne
Siège de l'association :	12 bis rue du faubourg neuf, 58310 Saint-Amand-en-Puisaye
Logo de l'association	
Site internet	www.cscpf.fr
Contacts	Tel : 03 86 39 67 39

Date du précédent agrément « animation globale et collective familles »	5 juin 2015
Durée du contrat	1 ^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018
Nombres d'habitants sur sa zone de compétence	8943 (2014)
Nombre de salariés	34 salariés en 2017 – 21 ETP
Membres du Conseil d'administration	24
Nombre d'adhérent en 2017	372 dont 129 adhésions familles
Nombres d'usagers en 2017	591

Budget 2017	912 000 €

Président	Frédéric MESTRE
Vice-présidents	Jean-Pierre CASTEL Michel MOSSARD
Trésorière et trésorière adjointe	Eliane TORTEVOIX Nathalie LECAREUX
Secrétaire et adjointe	Cécile BECKER Betty CALMEL
Membres du bureau	Claude PUT Marie-Pierre LABOULANDINE Gilles REVERDY
Directeur	Jean-Damien TERREAUX

Introduction

Pendant la durée du contrat de projet 2015/2018, le Centre Social a vécu au rythme du changement de ses équipes, salariés et bénévoles.

Le départ volontaire – mais dans des conditions difficiles- de son directeur après 8 ans de présence, la tension relationnelle entretenue avec certains partenaires depuis plusieurs années et plusieurs échecs de recrutement successifs au poste de référent famille auraient pu fragiliser la structure. Le soutien de nos partenaires, l'investissement d'une équipe salariée motivée et soucieuse de la bonne marche des services et le dévouement des administrateurs de l'association ont permis de maintenir le sens de l'action du Centre social et culturel et de procéder au recrutement d'un nouveau directeur en mai 2016.

L'attente était grande de rétablir la confiance et l'envie de travailler ensemble pour le bien commun et de relancer la dynamique d'une association structurante sur le territoire. Les missions que se sont données les instances de gouvernance et la direction de l'association tenaient alors en quelques lignes : recréer une dynamique sociale locale autour du centre social, retisser des liens de partenariats distendus, recréer les conditions d'un plaisir retrouvé à agir au sein de l'association.

Le tout dans un contexte d'emménagement dans de nouveaux locaux, de mutation en profondeur de l'organisation territoriale et de création de nouveaux services (la micro-crèche) en son sein.

Autant dire que les dernières années de ce contrat de projet furent des années intenses, où il fallut à la fois faire face au quotidien d'une structure employant 34 personnes et inventer collectivement les actions et les modes de fonctionnement capables de recréer cette dynamique.

Le bilan et le nouveau projet social présentés dans ce document sont le résultat de ces années riches en événements, en travaux et en actions.

Missions et valeurs

Les valeurs fondatrices qui guident notre action

L'action du Centre social et culturel prend appui sur les valeurs formalisées dans la charte fédérale des centres sociaux :

- **La dignité humaine** : reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux.
- **La solidarité** : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux.
- **La démocratie** : opter pour la démocratie du quotidien, pour les centres sociaux, c'est vouloir une société fraternelle ouverte au débat et au partage du pouvoir

La circulaire de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) N°2012-13 relative à l'animation de la vie sociale mentionne également : la laïcité, la neutralité et la mixité, la participation et le partenariat comme axe de positionnement des centres sociaux.

Les missions du centre social

Cette circulaire CNAF contribue à réaffirmer les missions des centres sociaux :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

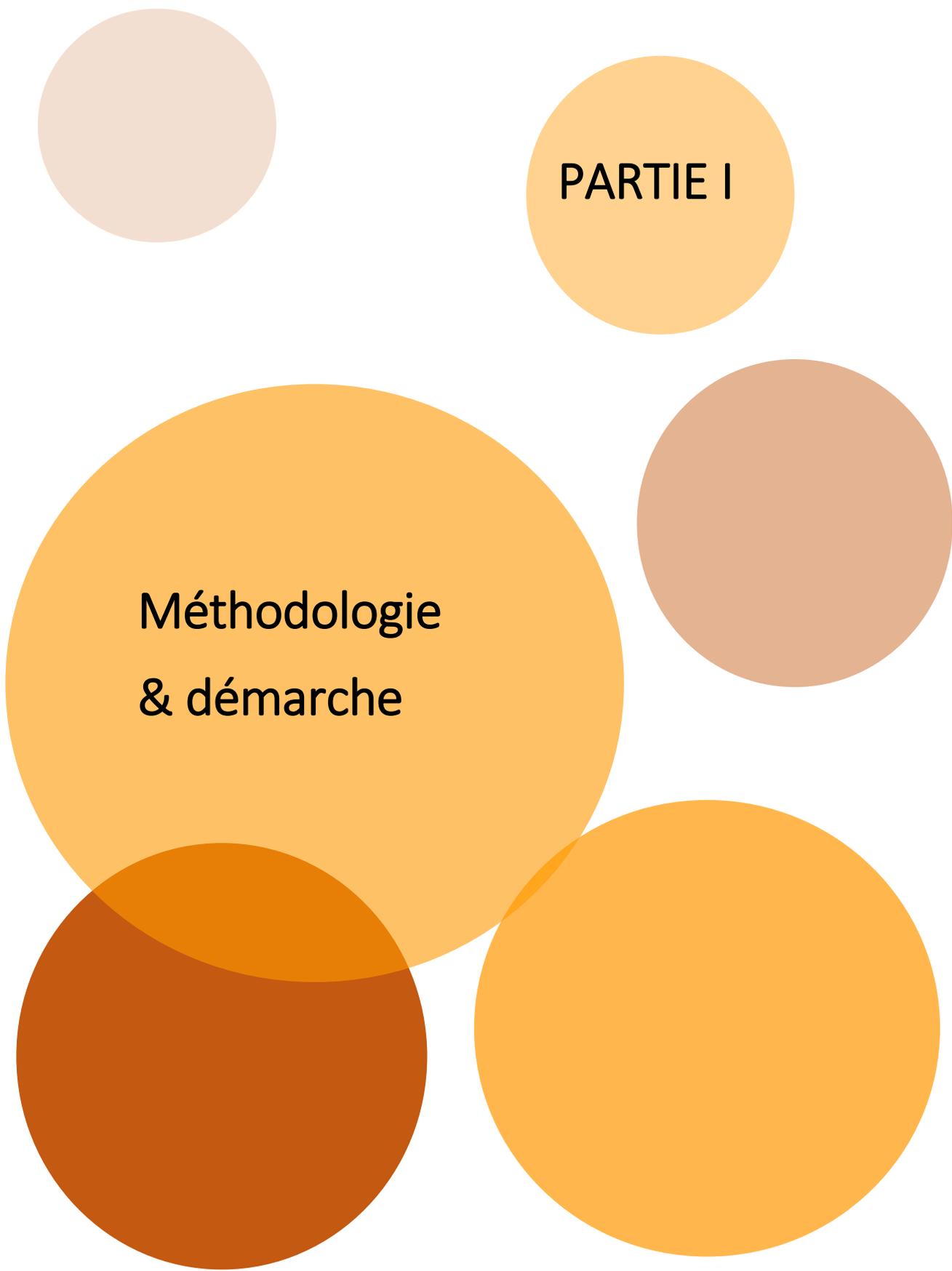
«L'objectif général est de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.»

Par ailleurs, des missions complémentaires sont identifiées :

- Organiser une fonction **d'accueil et d'écoute** des habitants, propres à assurer information, orientation et expression des besoins.
- Assurer une attention particulière **aux familles et aux publics fragilisés**, et leur proposer un accompagnement adapté,
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire, qui peuvent prendre une dimension d'accompagnement social et expérimentale.
- Développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et bénévoles,
- Organiser la concertation et la coordination avec les acteurs locaux impliqués dans les problématiques sociales locales.

Enfin, dans le cadre d'un projet «familles», il s'agit pour le centre social de développer des actions collectives visant à répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire.

C'est bien dans ce cadre éthique et opérationnel que s'inscrit le présent projet social, et c'est en tenant compte de ces principes qu'a été conçue la démarche de sa construction.



PARTIE I

**Méthodologie
& démarche**

En préambule

Notre volonté était de provoquer une démarche participative autour de cette « **mise en projet** » du Centre social et culturel, de prendre le temps de réfléchir pour penser l'avenir de l'association. Exercice difficile dans une structure associative qui porte de multiples actions et anime des services structurants. Difficile aussi dans un monde où l'urgence de l'instant règne souvent en maître et où le quotidien dévore le temps nécessaire à cette prise de recul.

Le processus de réflexion autour de ce projet social n'a pas fait exception à la règle et nous terminons ce travail à la fois satisfaits et frustrés, excités et fatigués.

Satisfait d'accueillir l'aboutissement de près d'un an de réflexions et de disposer d'un projet cohérent et réellement partagé, qui nous donne envie d'agir ensemble.

Frustré par ce sentiment de n'avoir pas eu la possibilité d'aller aussi loin que nous l'aurions espéré pour provoquer l'accouchement collectif d'un vrai diagnostic partagé de territoire, par exemple. Par la sensation aussi de ne pas avoir bien anticipé la lourdeur de ce travail d'élaboration.

Excité par l'envie de nous mettre au travail et d'incarner ce projet dans notre quotidien.

Fatigué par la succession de rendez-vous, de réflexions trop rapprochées alors que ce qui nous réunit est d'abord l'envie de « faire action ».

Souvent débordé par la nécessité de mener de front avec ce travail le quotidien d'un centre social. Il nous a donc parfois été difficile de prendre le recul nécessaire à un travail serein.

Le calendrier initial validé en Conseil d'administration a évidemment évolué au fil des jours, les Ateliers à (ré)Actions ont pâti des télescopes d'agendas (notamment avec le groupe de travail du festival « *Le printemps de Saint-Amand* » qui mobilise de nombreux bénévoles chaque début d'année depuis 2017). La finalisation de la rédaction s'est effectuée dans une certaine forme d'urgence.

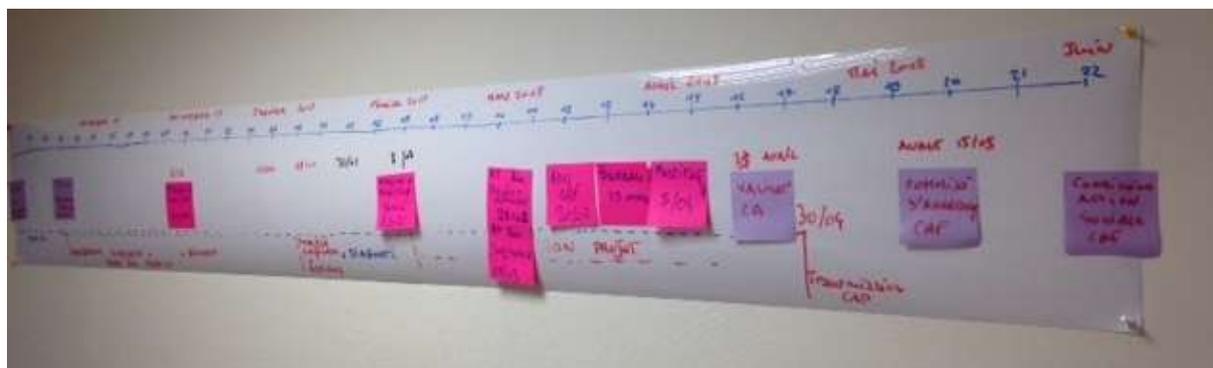
Les étapes de travail en un coup d'oeil

	<i>Quoi</i>	<i>Qui?</i>	<i>Quand ?</i>
Etape 1	<i>Validation de la méthodologie</i>	Conseil d'administration	10 juillet 2017
	<i>Constitution d'un comité de pilotage</i>		
Etape 2	Rédaction et validation des 3 questionnaires (<i>habitants / familles / isolement-mobilité</i>)	COFIL	septembre/novembre 2017
Etape 3	Diffusion et animation des questionnaires	Accueil/bénévoles/ALSH/Familles	Novembre 2017 à mars 2018
Etape 4	Atelier à (ré)Actions n°1 <i>« Culture(s), à quoi ça rime ? »</i>	<i>Adhérents, habitants/porteurs de projets, partenaires</i>	7 décembre 2017
	Atelier à (ré)Actions n°2 <i>« A notre santé ! »</i>		8 février 2018
	Atelier à (ré)Actions n°3 <i>« Projet éducatif, que veut-on pour nos enfants ? »</i>		22 février 2018
	Atelier à (ré)Actions n°4 <i>« La solidarité en action »</i>		8 mars 2018
Etape 5	Diagnostic de territoire (dépouillement des questionnaires + échanges/rencontres avec des acteurs du territoire)	Directeur COFIL	Mars 2017
Etape 6	<i>Pré-validation des objectifs stratégiques et opérationnels</i>	<i>COFIL</i> <i>Conseil d'administration</i>	<i>20 mars 2018</i>
Etape 7	Restitution	<i>Adhérents, habitants/porteurs de projets, partenaires</i>	5 avril
Etape 8	Rédaction finale	Directeur	Avril
Etape 9	Validation	Conseil d'administration	23 avril

Les étapes de travail à la loupe

La **méthodologie de déroulement** des travaux a été validée en Conseil d'administration le 10 juillet 2017 à partir d'une proposition définie au préalable en bureau.

Le rythme prévisionnel et le contenu des actions d'animation de la réflexion a alors été défini et le comité de pilotage désigné.



Planning partagé de l'opération « projet social »

Le comité de pilotage (COFIL) : un groupe moteur de la démarche

Pour assurer le suivi de la démarche et s'assurer du bon déroulement des travaux et du respect du calendrier ou pour le réajuster, le choix a été fait de constituer un groupe spécifique.

Son rôle consistait à :

- proposer les orientations, actualiser la démarche de travail en tenant compte des circonstances, mobiliser les différents acteurs.
- Réfléchir, débattre, analyser.
- Valider les enquêtes et les retours...
- Relire et corriger les écrits

Constitué de membres du Conseil d'administration et de salariés, il s'est réuni à 10 reprises entre le 20 juillet 2017 et le 15 mars.

La composition du COFIL

Pour le Conseil d'administration : Cécile Becker, Jean-Pierre Castel, Nathalie Lecareux, Frédéric Mestre, Michel Mossard, Claude Put, Gilles Reverdy, Elyane Tortevoix.

Pour l'équipe salarié : Claire Boisson, Gwennan Le Roux, Jean-Damien Terreaux.

Le COFIL s'est réuni à 10 reprises, à raison d'environ une fois par mois.

Le 20 juillet 2017 / le 31 juillet / le 30 août

Le 19 septembre / le 19 octobre / le 9 novembre et le 7 décembre 2017

Le 11 janvier / le 8 février, / le 15 mars 2018

Des réunions d'équipe

Réunion d'équipe bimensuelles : depuis le mois de juillet 2017, les coordinateurs de pôles, l'animatrice d'accueil, la comptable/chargée d'accueil et le directeur se réunissent 2 mardis matin par mois pour organiser la vie du centre, réfléchir aux actions à venir et réguler la vie d'équipe. De manière quasi systématique, un point a été effectué sur le projet social.

Le 27 septembre matin : repenser l'accueil

Un mini-séminaire de travail au sein de l'équipe salarié a été consacré au thème de l'accueil, autour des questions suivantes :

- Comment améliorer l'accueil du public et des familles au sein du centre social et relier les différents espaces du centre social pour y assurer la continuité de l'accueil ?
- Comment « animer » l'accueil en continu, quelles que soient les actions et les lieux d'action ?
- Comment transformer le hall principal d'accueil pour que les gens se sentent chez eux ?
- Comment faire de l'accueil des usagers et des familles un axe continu de nos missions, quelques soient les actions ?
- Peut-on envisager davantage d'itinérance pour améliorer la présence hors les murs du CS ?

11 octobre : réunions d'usagers de la crèche

Une réunion équipe/familles fréquentant la micro crèche qui a rassemblé 30 personnes.

Objectif : faire le bilan de deux années d'activités de la crèche, recueillir les besoins des familles, écouter les propositions et/ou les critiques, évaluer le service rendu, mobiliser des parents.

Les familles baptisent la crèche « A petits pas »

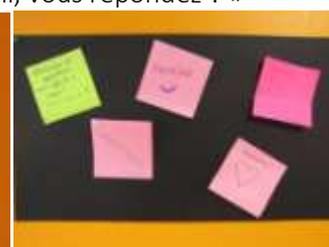
C'est à l'occasion de la réunion des usagers de la crèche organisée dans le cadre du contrat de projet que la proposition de nommer la micro crèche a été formulée. Un processus participatif a immédiatement été mis en place et une commission « baptême » créée. 45 propositions de noms ont été recueillies en un mois, 3 propositions ont été sélectionnées par un « jury » composé de 8 parents et salariés, et un vote a eu lieu (98 votants) à l'occasion de la galette annuelle du Centre social et culturel et par le biais d'une urne posée à l'accueil durant un mois.

Résultat : A petits pas : 35 voix – Brin d'éveil : 33 voix – Bouton d'ocre : 30 voix.

Murs Murs en Puisaye : un mur de parole sur le projet d'accueil du Centre social et culturel

Nous avons mis en place et animé durant 3 mois un mur de paroles afin de donner la possibilité aux usagers du centre de donner un avis, un sentiment ou de formuler des propositions sur le thème de « l'accueil » :

L'objectif d'un mur de parole est de solliciter la réaction des gens, de susciter la curiosité des visiteurs et le désir de participer, par le biais d'un dispositif simple mais visuellement attractif. Jour après jour, le mur se couvre de réponses singulières à la question : « je vous dis accueil, vous répondez ? »



Les ateliers à (ré)Actions : des espaces de débat participatif et contributif

Nous avons développé les Ateliers à (ré)Actions afin de tenter de sortir d'un dispositif classique de la réunion. Les gens qui viennent le font pour participer à un temps d'échange et de parole, un espace de débat ouvert où chacun et chacune, expert, citoyen, parent, enseignant, peut intervenir à égalité d'importance, et où le « penser » se conjugue avec le « faire ». Notre ambition est de poser les bases d'un diagnostic commun sur un sujet, puis d'échanger sur des actions possibles.

Les mots ont la parole - Ateliers à (ré)Actions.

Atelier : comme un espace de travail, de fabrique, de conception. Il y a l'atelier du menuisier, du potier ou du peintre. Il s'agit d'un lieu populaire de production et d'expérimentation.

Actions : du blabla mais des résultats. On veut trouver des solutions aux problèmes, faire émerger des envies et les poursuivre en actes.

(ré)Actions : pour la dimension citoyenne et participative du processus. On veut agir et réAgir, être dans la réactivité, bouger (le moteur à réaction).

Au cours de ces ateliers, nous avons tenté de respecter trois principes :

Principe 1 : tout le monde est expert

Principe 2 : tout peut être dit, dans la limite du respect des participants.

Principe 3 : toutes les idées sont respectables et seront débattues.

L'enjeu de respect de l'expertise de chacun et l'absence de tabou sur l'orientation des discussions étant posé, nous nous sommes appuyés sur le diagnostic de territoire réalisé pour le bilan à mi-étape du Contrat de projet 2015-2018 pour définir les thématiques. Nous avons à l'origine envisagé d'en explorer cinq :

- enfance/Jeunesse
- Solidarité
- Culture
- Santé/Environnement
- Le rôle d'accueil du Centre social et culturel

Nous avons finalement opté pour une autre animation de la réflexion sur le rôle de l'accueil. Et avons réécrit la thématique « santé/environnement » pour nous consacrer aux enjeux de santé.

Chaque débat devait en outre intégrer deux thématiques transversales

- La territorialité des enjeux et des actions
- La famille / la parentalité : en quoi la thématique mobilise (ou peut mobiliser) les enjeux de parentalité

Les Ateliers à (ré)Actions étaient organisés en 3 parties :

- Un **bilan** bienveillant mais objectif, pour poser les bases de la discussion, avec des interventions tournantes sous forme de phrases courtes synthétisées au mur : ce que le centre social fait, ce qu'il ne fait pas...
- Un **diagnostic** des enjeux de territoire, des acteurs, des actions existantes, des besoins...
- Une **réflexion sans tabous** où tout peut se penser, sur les actions à mener (degré d'urgence/ d'importance / d'envie / ce qui est de notre ressort et ce qui ne l'est pas...)

Les Ateliers à (ré)Actions ont été animés par Michel MOSSARD, vice président du centre social et Jean-Damien TERREAUX, directeur. Ils ont réuni au total **52** personnes différentes.



Les limites des ateliers

L'animation de ces ateliers a été plus complexe qu'imaginé et nous savons que tous les participants n'y ont pas tous trouvé leur place. Beaucoup de sujets ont été effleurés sans qu'il nous soit vraiment possible d'aller au fond. La volonté de gérer des paroles courtes et tournantes a aussi provoqué des frustrations en ce sens que le temps de l'argumentation est aussi nécessaire au débat. Bref, la parole partagée ne s'improvise pas.

Les questionnaires

Le comité de pilotage du projet a élaboré plusieurs questionnaires. L'objectif était de disposer d'un support pour aller vers les gens, les questionner, les intéresser dans la mesure du possible aux enjeux du Centre social et culturel et de mieux cerner leurs besoins.

Questionnaire famille (annexe 1) a essentiellement pour vocation de mieux cerner les besoins des familles lorsque les enfants ne sont pas à l'école. Quelles sont les activités de leurs enfants et où les pratiquent-ils ? Qu'est-ce que les parents aimeraient proposer à leurs enfants et dans quel cadre ? Et que souhaitent les enfants ? Ce questionnaire a pour objectif de mieux répondre à nos interrogations concernant l'adaptation du projet enfance-jeunesse et du projet famille du Centre social. Il a été essentiellement dirigé vers les familles utilisatrices des services périscolaire et extrascolaire du CSC. Ce sont les animateurs qui ont fait vivre ce questionnaire auprès des familles.

→ 50 familles ont répondu à ce questionnaire



Outil permettant la réflexion, et donc l'action, le recueil de données est une étape importante que nous avons cependant eu du mal à faire vivre. Manque de temps, équipes bénévoles et salariés débordés, difficulté à mobiliser pour une action de ce type, beaucoup de raisons expliquent un retour globalement faible, malgré des efforts de diffusion.

Le questionnaire habitants-adhérents (annexe 2): ce questionnaire a pour objectif de mieux cerner le rapport de la population au Centre social et culturel, qu'elle soit adhérente/usagère ou pas. Connait-elles son fonctionnement, les activités déployées, quel regard porte-t-elle sur le CSC, comment juge-t-elle l'accueil qui lui est fait, etc ?

→ 62 personnes ont répondu à ce questionnaire

Le questionnaire isolement / mobilité (annexe 3) : ce questionnaire a pour objectif de nous aider à cerner la situation des habitants en rapport avec les enjeux de l'isolement et de la mobilité. Les enquêtes se font toujours en présence, en face à face chez l'habitant où autour d'une table à l'occasion des clubs des aînés. Cette contrainte explique notamment le relatif faible nombre de répondants, chaque questionnaire pouvant prendre plus d'une heure.

→ 28 personnes ont répondu à ce questionnaire

Les conseils d'administrations

Les administrateurs ont consacré 3 temps de travail à l'élaboration du projet social.

Instance de base de l'animation démocratique de l'association, réunissant représentants des adhérents, représentant des salariés, élus locaux et partenaires, le CA a mené des débats qui ont permis de fixer la méthodologie et contribuer aux différentes phases de réflexion autour du diagnostic et des objectifs stratégiques et opérationnels de ce projet social.



PARTIE II

Bilan du contrat de projet

Chapitre 1 – Analyse des moyens du Centre social et culturel

Les instances de gouvernance et la vie associative

Le centre social est **gouverné par un Conseil d'administration** de 27 personnes, instance politique décisionnelle, sous le contrôle de l'Assemblée générale des adhérents.

Ce conseil est composé de :

- 15 membres élus par l'Assemblée générale ordinaire, parmi les adhérents actifs de l'association. Les membres élus sont renouvelés par tiers chaque année.
- 10 membres de droit : les maires (ou leur représentant) des communes d'Arquian, Bitry, Bouhy, Dampierre sous Bouhy, Saint-Amand-en-Puisaye et Saint-Vérain. Un délégué communautaire de la Communauté de communes de Puisaye Forterre, un conseiller départemental de la Nièvre (canton de Pouilly), le président de l'EHPAD Les Ocrières, le représentant des salariés du Centre social et culturel.
- 2 membres associés : le délégué local de la Caisse d'allocation familiale et le délégué local de la Mutualité sociale agricole.

Le conseil se réunit au minimum 3 fois par an.

L'instance opérationnelle du centre social est le bureau. Il est actuellement composé de 10 membres, dont le président, les deux vice-présidents, la trésorière et la trésorière adjointe, la secrétaire et la secrétaire adjointe et 3 membres. Les membres du bureau se réunissent en moyenne une fois par mois.

La participation des adhérents

Devant l'ampleur prise par l'association, la diversité des actions menées et des services proposés à la population, le conseil d'administration a privilégié la mise en place d'espaces thématiques de participation, à géométrie et à durée de vie variables selon les projets. Il n'existe donc pas d'espace de débat permanent de type « commission des adhérents » qui disposerait d'un mandat de débat et de contribution sur l'intégralité du projet du centre social. Ce choix s'est fait en constatant la difficulté de recruter des adhérents pour ce genre de commission aux attributions très larges, d'une part. D'autre part, nous constatons en effet que les bénévoles associatifs se mobilisent plus facilement autour de projets, qui répondent à leurs savoirs faire ou à leurs intérêts. Ces espaces de paroles sont actuellement les suivants :

Intitulé des groupes	Nombre moyen de participants
Communication	6
Familles	6
Voisins solidaires	8
Printemps de Saint-Amand	15
Accueil	6
Environnement	10

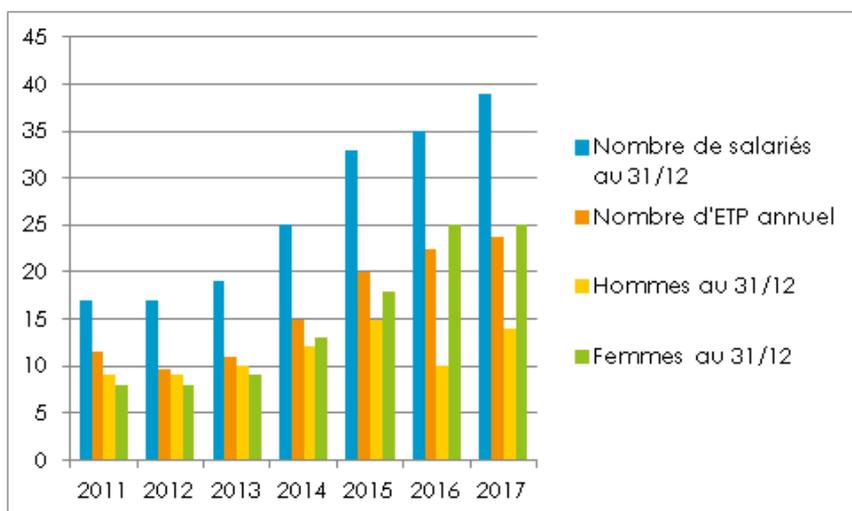


Il n'existe pas actuellement de groupe autour du centre de loisirs. Nous sommes contraints de constater que beaucoup de familles se positionnent d'abord en usagers. **Il s'agira d'un axe de progrès inclus dans le projet famille**

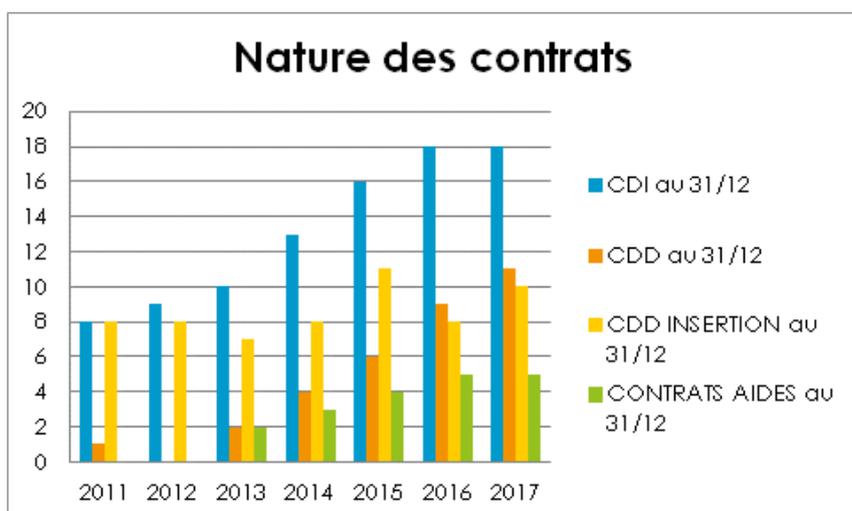
L'équipe professionnelle du Centre social et culturel

Le dimensionnement de l'équipe a notablement évolué au fil des ans et de l'évolution du projet et des services déployés. Un grand virage a été pris en 2014/2015 avec l'implication du CSC dans l'animation des activités périscolaires (NAP ou périscolaire simple) et la création de la micro crèche. Entre 2011 et 2017, les effectifs du Centre social et culturel ont doublé pour atteindre 34 salariés en moyenne sur l'année 2017 pour 23.64 ETP (équivalents temps plein).

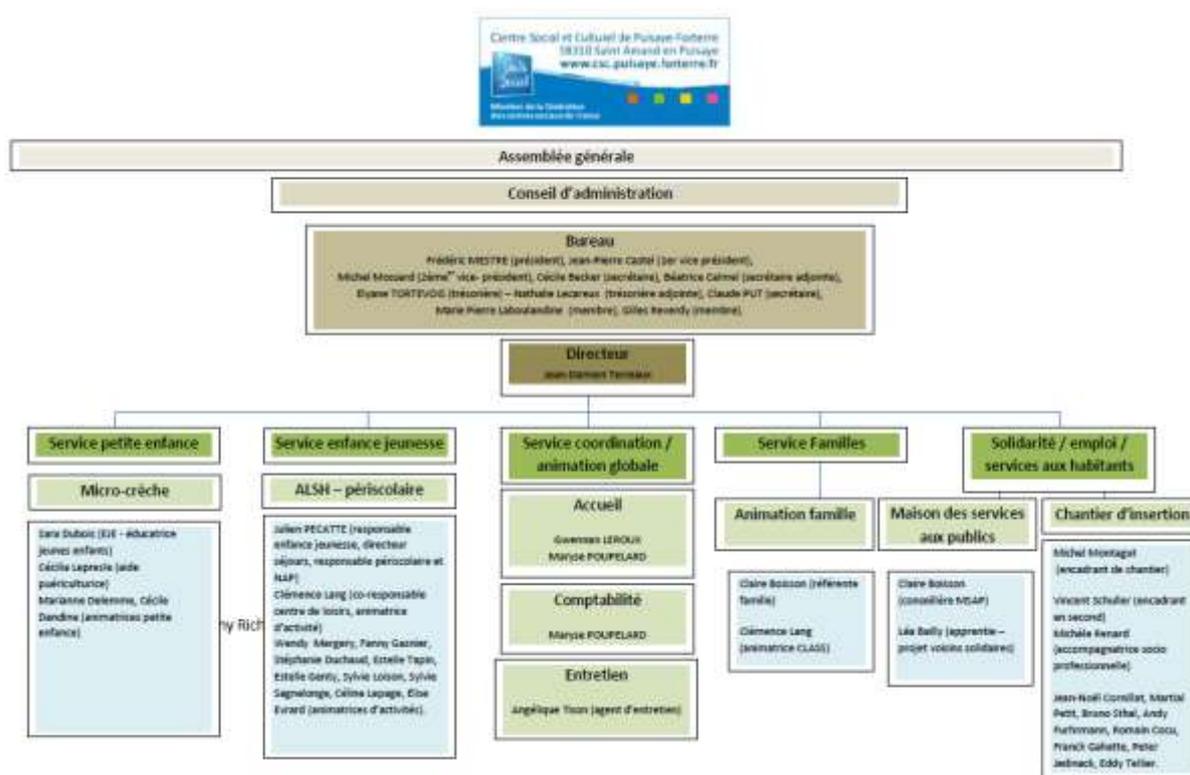
Les effectifs ont tendance à se féminiser au sein du centre social tandis que le chantier d'insertion reste à majorité masculine, une conséquence de l'activité déployée (espaces verts).



On s'aperçoit parallèlement que si les CDI se généralisent, les CDD augmentent également. Cette situation s'explique par l'emploi fréquent de personnels de remplacement et par l'importance prise par les contrats aidés (5 en 2017).



Les équipes du centre social sont organisées par pôle. Chacun dispose d'une certaine forme d'autonomie (attribution budgétaire, organisation des équipes et gestion prévisionnel des remplacements) dans le cadre d'une « obligation » de transversalité et de remontée de l'information.



Chaque pôle dispose aussi d'un **correspondant bénévole**, membre du bureau, qui se positionne dans un rôle de soutien aux équipes et de relais vers les élus associatifs, en complément du directeur. Des réunions d'équipe sont régulièrement organisées.

Rôle du correspondant bénévole : l'exemple du chantier d'insertion :

Le bénévole chargé du chantier d'insertion soutien le directeur et l'équipe encadrante sur des missions précises.



- Renouvellement du matériel, suivi des inventaires (expertise technique)
- Participation à la réflexion sur l'accompagnement : le délégué bénévole a ainsi proposé en 2017 un cadre d'accueil et d'évaluation des salariés qui a été débattu en équipe avant d'être adopté et mis en place.
- Réflexion sur la tarification des travaux
- Participation aux dialogues de gestion organisés chaque année par les partenaires institutionnels et financiers du chantier.
- Participation en fonction de l'ordre du jour aux réunions de chantiers (encadrants, ASP+salariés).
- Relais du chantier auprès des administrateurs

Gestion des compétences et formation

Le Centre social et culturel fournit un réel effort pour développer les compétences de l'équipe salariée. Afin de pérenniser les postes tout en montant en qualité, nous voulons miser sur l'évolution interne et la formation tout au long de la carrière pour amener les salariés dans des zones de compétences conformes aux ambitions qualitatives du Centre social et culturel.

Le plan de formation interne prévoit ainsi, au minimum, un temps de formation par an pour chaque salarié. Pour une majorité de salariés, il s'agit de formations courtes (communication, animation participative, écrits professionnels, utilisation d'une tronçonneuse pour les encadrants du chantier). Le Centre social et culturel s'est aussi positionné sur des formations collectives avec une formation Montessori (3 jours pour 15 personnes- cf. ci-dessous) et PSC1 (premiers secours) pour 10 personnes. Nous considérons ces formations comme des instruments importants du renouvellement des pratiques professionnelles.

Extrait communiqué de presse du 22 juin 2017

« Au centre social, les professionnels bourguignons de la petite enfance se forment à la pédagogie MONTESSORI »

« Favoriser la confiance en soi et l'autonomie, tout en permettant à l'enfant d'évoluer à son propre rythme et en toute liberté. Tels sont les principes de la pédagogie Montessori, que vont découvrir une vingtaine de stagiaires, professionnels de la petite enfance et parents, issus de 6 crèches de la Nièvre et de l'Yonne. Pendant 3 journées, les 26 juin, 27 juin et 16 septembre, les stagiaires approfondiront les méthodes issues des réflexions et expérimentations de la pédagogue italienne Maria Montessori, pour qui « l'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais une source que l'on laisse jaillir ». Le Centre social et culturel de Puisaye Forterre, initiateur de cette formation, a commencé à expérimenter cette méthode dès l'ouverture de sa micro-crèche en septembre 2015 ».

Le Centre social a également misé sur la formation des animateurs. Le responsable jeunesse a entamé une formation BPJEPS et deux animatrices ont entamé en 2017 une formation BAFD. Une animatrice intervenant jusqu'alors sans diplôme a entamé son BAFA. Nous sommes par ailleurs sur le point de former, grâce à la contribution financière de la Communauté de communes, une jeune femme de Saint-Amand qui en contrepartie s'est engagée à assurer un minimum de 80 heures d'animation pour le Centre Social sur une durée de 2 ans. Le Centre Social dispose aujourd'hui de 3 personnes en capacité d'assumer une direction d'ALSH contre une seule 3 ans auparavant. Les équipes d'animation se sont stabilisées.

Les salariés du chantier d'insertion bénéficient quant à eux de formations tout au long de leur présence au Centre social et culturel. Il s'agit d'un outil essentiel pour rapprocher les personnes du monde de l'entreprise.

L'équipement

Le bilan intermédiaire du contrat de projet 2015-2018 s'est longuement attardé sur les évolutions générées par l'emménagement dans nos nouveaux locaux. Nous ne nous y attarderons donc pas trop,

sinon en disant que c'est l'association dans son ensemble qui se trouve transfigurée par cet emménagement.

Nous avons beaucoup travaillé au cours des deux dernières années pour faire de l'espace d'accueil un lieu où les gens se sentent bien. Fleurissement, aménagement, utilisation des murs, suppression de la banque d'accueil froide et institutionnelle, développement des expositions...l'existence d'un hall d'accueil assez vaste facilite sa fonction de lieu de rencontre et d'échange et rend cet espace très important.

Un « atelier cuisine » parfaitement équipé vient également d'être créé pour faire de cette activité le support de multiples animations pour tous les âges.

Le centre de loisirs a été rééquipé afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Ces améliorations sont déjà largement perceptibles par les usagers du Centre social et culturel

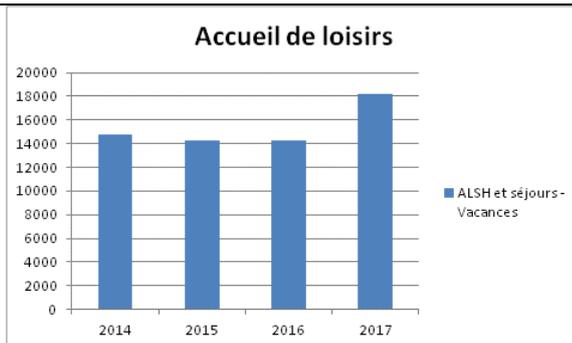


Le manque récurrent de places de bureaux, à mettre en lien avec l'augmentation de l'équipe salariée, est un des principaux défauts de ce nouvel équipement. Dans le même ordre d'idée, nous allons bientôt être confrontés à un problème de capacité d'accueil du centre de loisirs, avec l'augmentation réguliers des effectifs. Ainsi, le coin dortoir pour les 3-6 ans est déjà totalement saturé (capacité de 12 places seulement).

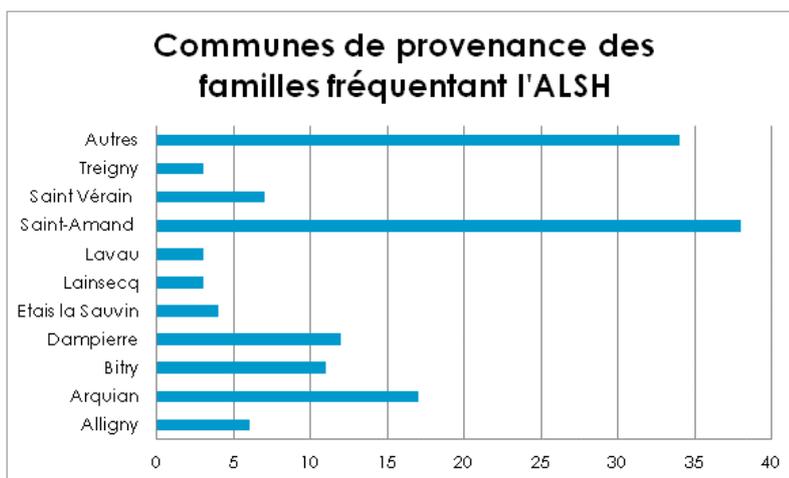
Activités

Les activités	en chiffres
<p>Micro-crèche De 7H30 à 18 H00 10 places + 1 place d'urgence + 1 place réservée (enfant en situation de handicap). Fermée 2 semaines en été et 1 semaine à Noël</p>	<p>33 enfants inscrits en 2017 pour 30 familles 4 salariés permanents (3.9 ETP) Une EJE Une Aide Puéricultrice 2 Animatrices petite-enfance Depuis sa création en 2015, la micro-crèche a accueilli 59 enfants issus de 54 familles.</p> <p>Un projet pédagogique s'inspirant de la pédagogie Montessori (une pédagogie par l'expérience pour développer l'autonomie de l'enfant)</p> <p>Un projet de labellisation « écolo-crèche » en gestation en partenariat avec la communauté de communes</p> <p>Un projet artistique et culturel en gestation, autour de l'intervention Structure d'accueil social de proximité dédiée à la petite enfance, la micro-crèche A Petit Pas est essentiellement réservée aux familles habitant ou travaillant dans l'ancien canton de Saint-Amand. L'accueil des familles dès avant la naissance (la référente famille est membre de droit de la commission d'admission de la crèche) se révèle un atout qui facilite la mise en place d'un travail sur la parentalité dans le cadre de l'animation collective famille.</p>
<p>Centre de loisirs : Mercredi de 7H30 à 18 H30 Vacances : mêmes horaires tous les jours de la semaine pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été (sauf 15 jours en août) et de Noël (sauf</p>	<p>Une hausse de la fréquentation à partir de 2017, à mettre en lien avec l'amélioration qualitative de l'offre.</p> <p>Fréquentation 2014-2017 (heures)</p>

une semaine).



198 enfants ont été accueillis en 2017 par le centre de loisirs, issus de **138 familles** (séjours d'été et Centre de loisirs vacances+mercredi).



Des thèmes éducatifs, drôles et parfois décalés : « tous à table », « comme chien et chat »...

Des projets pédagogiques basés sur le développement de l'autonomie, sur le plaisir de faire et d'être ensemble



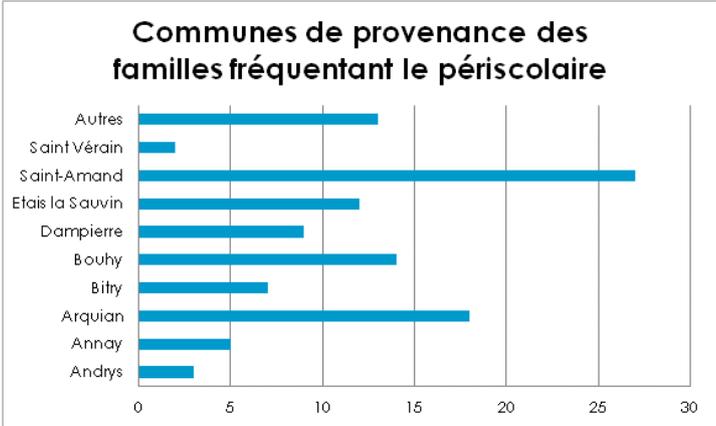
Un prix de revient de 4.59 €/heure/enfant en 2017

Séjours et camps « enfance jeunesse »
Février et été

6 séjours /an en moyenne (5 séjours d'été dont un long) et un séjour long en février (neige)

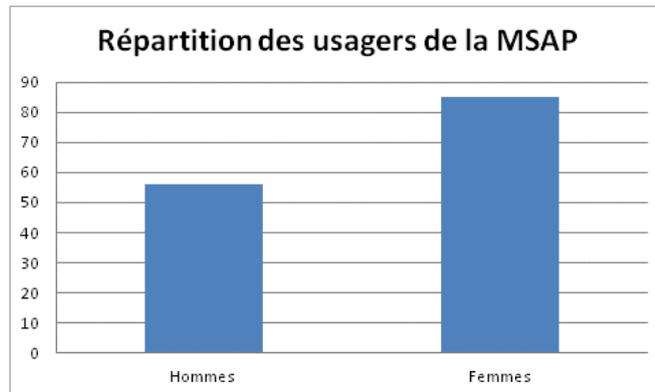
Un partenariat avec 8 Centres de loisir de Puisaye Forterre
Des séjours inter-centres chaque année.

Une volonté affirmée de « sortir du territoire » pour permettre la découverte

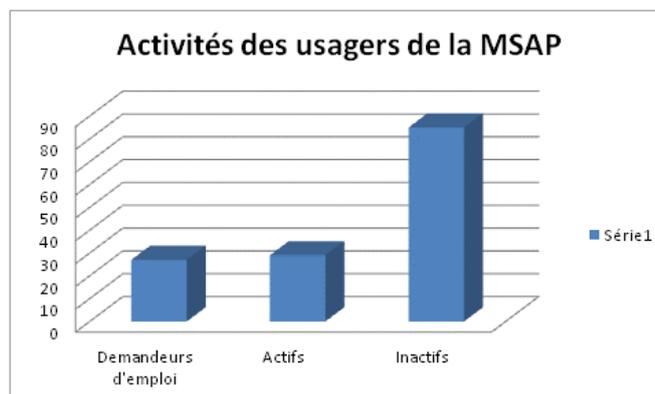
	<p>d'autres univers. Des séjours simples à thème pour mettre les vacances à portée de tous.</p>  <p>La Transpoyaudine 2017</p>																						
<p>Périscolaires</p> <p>A Saint-Amand matin, midi et soir A Arquian matin, midi et soir A Bouhy matin et soir A Etais la Sauvin, matin et soir</p>	<p>4 communes d'accueil. Locaux mis à disposition par les communes, dans l'enceinte des écoles. Des enfants issus de 20 communes. 158 enfants issus de 158 familles en 2017 Un prix de revient de 3.54 €/heures/enfant en 2017</p>  <table border="1"> <caption>Communes de provenance des familles fréquentant le périscolaire</caption> <thead> <tr> <th>Commune</th> <th>Nombre de familles</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Autres</td> <td>13</td> </tr> <tr> <td>Saint Véraïn</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Saint-Amand</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>Etais la Sauvin</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>Dampierre</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Bouhy</td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>Bitry</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Arquian</td> <td>18</td> </tr> <tr> <td>Annay</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Andrys</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table> <p>De nombreux projets autour de la découverte artistique, sportive et culturelle</p>	Commune	Nombre de familles	Autres	13	Saint Véraïn	2	Saint-Amand	27	Etais la Sauvin	12	Dampierre	9	Bouhy	14	Bitry	7	Arquian	18	Annay	5	Andrys	3
Commune	Nombre de familles																						
Autres	13																						
Saint Véraïn	2																						
Saint-Amand	27																						
Etais la Sauvin	12																						
Dampierre	9																						
Bouhy	14																						
Bitry	7																						
Arquian	18																						
Annay	5																						
Andrys	3																						
<p>NAP</p> <p>Animations des NAP de 2014 à 2017 dans les communes de Dampierre /Etais la Sauvin/ Bouhy/ Arquian/Saint-Amand</p>	<p>Le centre a coordonné l'animation des NAP dans 5 communes : 4 communes ont cessé les NAP pour l'année scolaire 2017-2018. Les NAP de Saint-Amand prennent fin en septembre 2018</p> <p>Des actions tournées autour de la pratique artistique, du jardinage, du bricolage, etc.</p>																						
<p>Chantier d'insertion Espace Vert</p> <p>Services aux communes et services aux particuliers</p>	<p>9 à 10 salariés en insertion pour un équivalent temps plein compris entre 5.9 et 6.2 ETP selon les années. 2 encadrants de chantier (1.9 ETP) et 1 accompagnatrice socioprofessionnelle (1/4 de temps). 20 salariés accueillis chaque année, pour un taux de sortie positive proche de 50 %. 39 % des interventions chez des particuliers et 51 % des interventions dans</p>																						

	<p>des collectivités 250 000 € de budget en 2017 32 % d'autofinancement (facturation)</p> <p>Une évolution du chantier en 2016-17 dans le domaine des services à la personne. 60 adhérents utilisateurs en 2017. 6 communes partenaires</p>
<p>Les ateliers loisirs</p>	<p>Judo (20 inscrits)</p> <p>Taïso (15 inscrits)</p> <p>Yoga (45 inscrits)</p> <p>Zumba Kids et Zumb'adulte (25 inscrits)</p> <p>Danse africaine (15 inscrits)</p> <p>Couture (8 inscrits)</p> <p>Sophrologie (6 inscrits)</p> <p>Atelier mémoire (15 inscrits)</p> <p>Loisirs créatifs (16 inscrits)</p> <p>Anglais (1 cours pour débutants, 2 ateliers de conversation grands débutants et experts - 20 inscrits)</p> <div data-bbox="549 1249 1098 2016">  <p>Do you (vraiment) speak English?</p> <p>Ateliers de conversation en langue anglaise A Saint Amand en Puisaye</p> <p>Niveau « grands débutants » « J'ai des notions d'anglais, mais c'est insuffisant pour m'exprimer... » Tous les mardis de 18h à 19h</p> <p>Niveau « approfondissement » « J'ai un niveau correct en anglais mais j'ai besoin de converser pour progresser. » Tous les mardis de 19h15 à 20h15.</p> <p>ATELIERS PROPOSES PAR LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE PUISAYE FORTERRE 12 bis rue du faubourg neuf – 58310 St Amand en Puisaye</p> <p>Tarif 40€ le trimestre. Paiement avant la 2^{ème} séance. Inscription et renseignements -03 86 39 67 39</p>  </div>

L'accueil de la MSAP est un réel atout dans la mission d'accueil de tous les habitants 141 « consultations » pour la première année de fonctionnement.

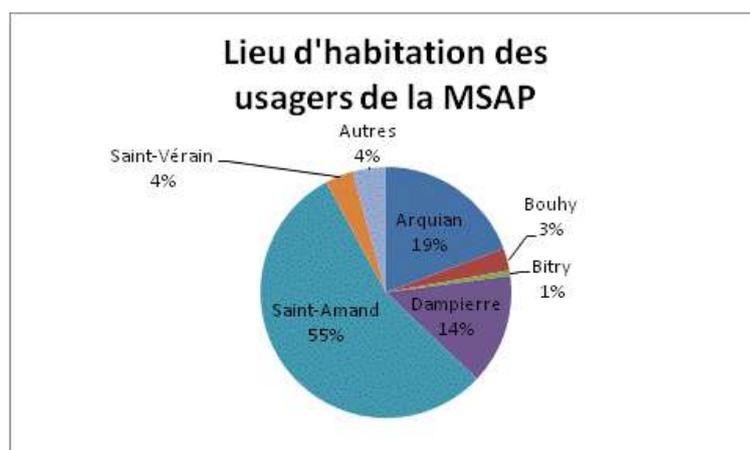


Les habitants sollicitant la MSAP sont assez majoritairement des femmes. Les plus de 50 ans sont 3 fois plus nombreux que les moins de 50 ans. Les moins de 25 ans représentent 11 % des demandes.

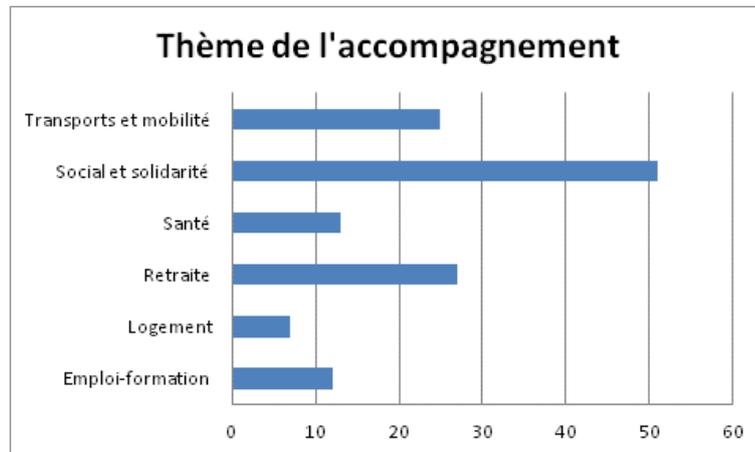


Les demandeurs résident en majorité à Saint-Amand. Arquian et Dampierre sont les communes les plus représentées après Saint-Amand.

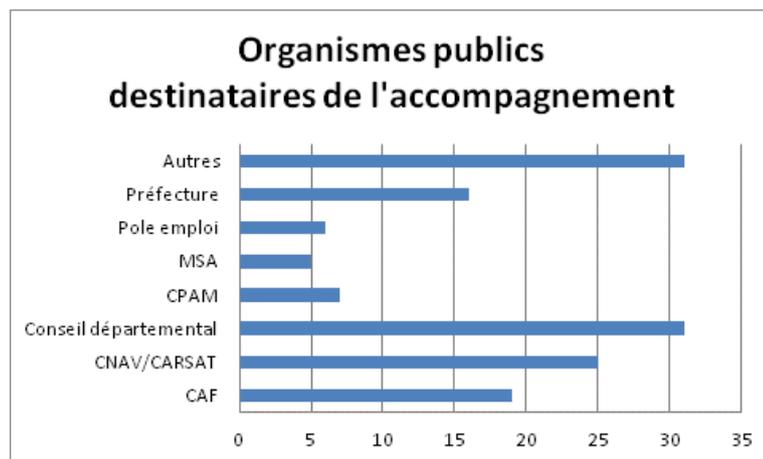
→ Le projet 2018-2022 comportera une action visant à améliorer la capacité de la MSAP à toucher davantage de public en renforçant la proximité



Les demandes d'accompagnement touchent majoritairement la mobilité, le logement et des besoins sociaux.



Les administrations en lien avec les demandes sont en majorité le Conseil départemental (services sociaux, handicap, vieillesse), la CNAV, la CARSAT puis la CAF.



Permanences

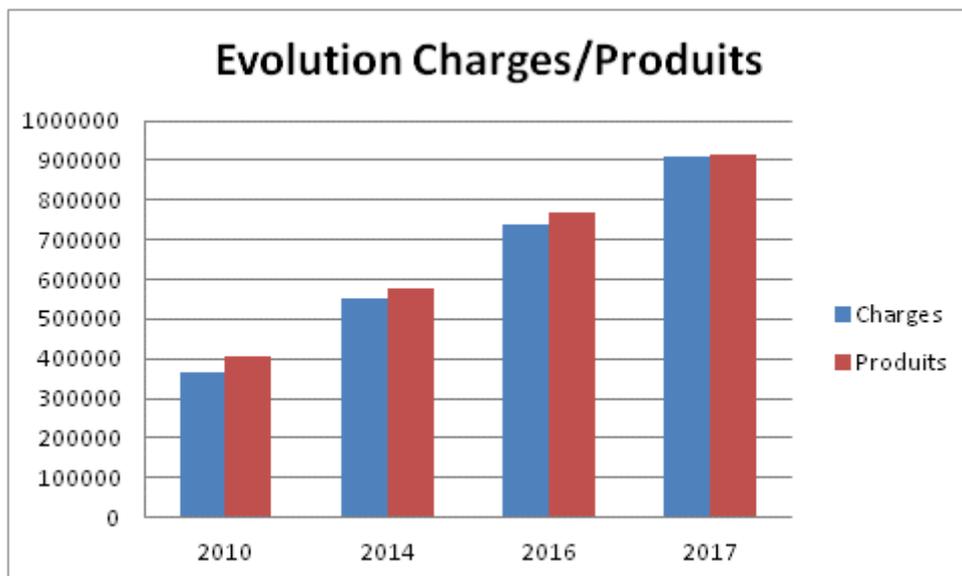
Services sociaux : le mardi et jeudi chaque semaine
 Agence nationale de l'habitat : 1 permanence mensuelle sans rendez-vous
 CAUE : sur rendez-vous
 Info Energie Bourgogne : sur rendez-vous
 ADIL : 1 permanence mensuelle sans rendez-vous
 Trajectoire (emploi-insertion) : 2 fois par mois sans rendez-vous
 Vie libre (lutte contre alcoolisme) : 1 fois par mois sans rendez-vous.
 Mission locale : sur rendez-vous

→ Des discussions avec la Mission Locale sont en cours pour mettre en place une permanence régulière

Analyse économique et financière

L'association dispose d'une bonne santé financière. Le dernier exercice déficitaire date de 2010, ce qui permet à l'association de disposer d'un haut de bilan sain. On note cependant une diminution de sa trésorerie depuis 2016.

Evolution budgétaire



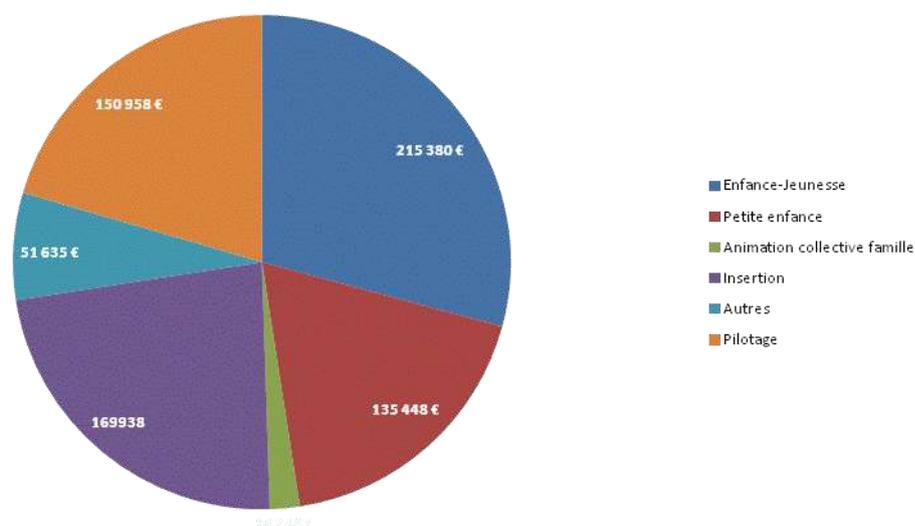
L'analyse budgétaire du Centre social et culturel montre la forte évolution de l'association au cours des 10 dernières années.

Les charges augmentent de 148 % entre 2007 et 2017 avec une accélération en fin de période (+100 % entre 2014 et 2017). Après une période d'évolution lente entre 2007 et 2013, l'année 2014 marque donc un tournant. Le centre social développe alors des activités tournées vers l'enfance jeunesse : prestations périscolaires, puis émergence des NAP, générant des embauches d'animateurs et de nouvelles recettes.

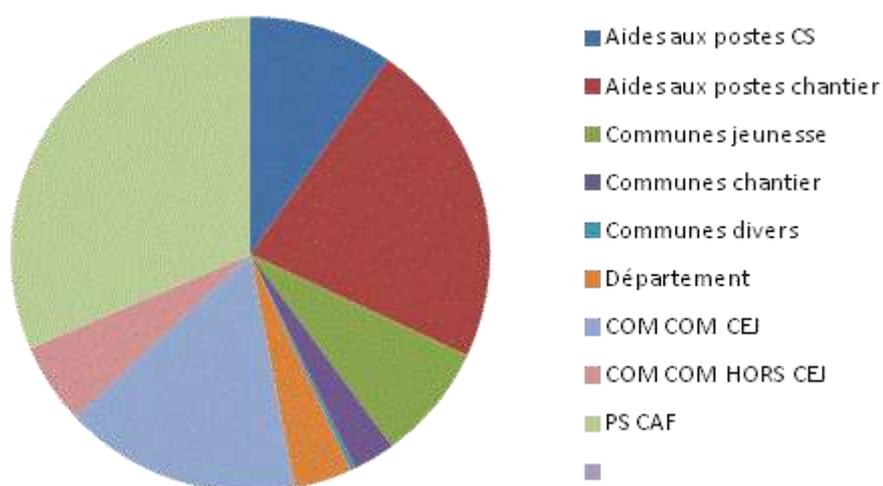
Les domaines d'intervention du Centre social et culturel ont continué à se diversifier depuis cette époque, avec l'ouverture de nouveaux services : micro crèche en 2015, Maison de Services au Public en 2017. L'émergence de nouveaux projets accentuent cette tendance (Voisins Solidaires à partir de septembre 2017).

La masse salariale augmente de 68 % entre 2014 et 2016.
En 2017, la masse salariale représente 72 % des charges.

Répartition des charges par activité (2016)



Répartition des sources de financement (2016)



Indicateurs de bilan

L'actif immobilisé est passé de 22 804€ à 92 782€ de 2014 à 2016 (multiplié par 4), avec les travaux d'installation dans le nouveau bâtiment (propriété de la communauté de communes)

Le total des Fonds propres passe de 170 659€ à 255 480€ durant la même période : apport de subventions d'investissement, et résultats de plus de 25 000 € chaque année.

Les immobilisations sont à ce jour très bien couvertes par les capitaux permanents : le ratio de couverture de l'actif immobilisé (fonds associatifs + dettes financières moyen et long terme / Actif immobilisé) = 2.77

Le ratio d'indépendance financière (Fonds associatifs/total passif) = est passé de 0.62 à 0.71, en progression On peut encore dire que le taux d'endettement global (total dettes/total bilan) a diminué de 31% à 25%.

La structure n'a quasiment pas d'emprunt (2 000€ en 2016).

Les trésoriers, la comptable et le directeur... une valse à trois !

Dans une structure associative de la dimension d'un Centre social et culturel, la charge de trésorier n'est pas une charge facile. Elle nécessite de la présence, des compétences et un relationnel étroit et fécond avec les professionnels en charge de la gestion ou de la direction de l'association.

Lors de l'assemblée générale 2017, le Commissaire aux comptes nous avait conseillé de mieux formaliser l'ensemble des procédures liées à la gestion financière et comptable. Un groupe de 5 personnes (trésorière et trésorière adjointe, président, comptable et directeur) a alors entamé un gros travail de rédaction d'un règlement de procédure financière.

Ce règlement a été validé par le bureau puis adopté par le Conseil d'administration, le 16 novembre 2017.

Il pose les grands règles liés à la gestion financière de l'association, définit les responsabilités de chacun des opérateurs, régule l'usage des comptes bancaires et de la petite caisse de l'association, définit les règles d'établissement des budgets, d'engagements des dépenses, de remboursement des frais et de contrôle interne et externe des comptes. Il pose enfin les règles de transparence des comptes.

Au-delà de ce texte important, afin de rendre réellement opérationnel cette « valse à trois » entre trésoriers, comptable et directeur, une commission permanente a été instituée par le bureau. Elle se réunit chaque troisième jeudi du mois afin de favoriser un suivi régulier des comptes du centre social et de faciliter une gestion par anticipation et le contrôle au fil de l'eau. Ces nouvelles procédures ont redonné aux trésoriers la place stratégique qui est la leur dans la gestion financière du centre social.

Chapitre 2 – Analyse des missions du Centre social et culturel

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales a défini quatre missions qui caractérisent les Centres Sociaux :

- Un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale
- Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle. Lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- Un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative.
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices. Compte tenu de son action généraliste et innovante, concertée et négociée, il contribue au développement du partenariat.

Observons d'abord où en est le Centre social et culturel du point de vue de ces missions.

Un équipement de territoire à vocation sociale globale

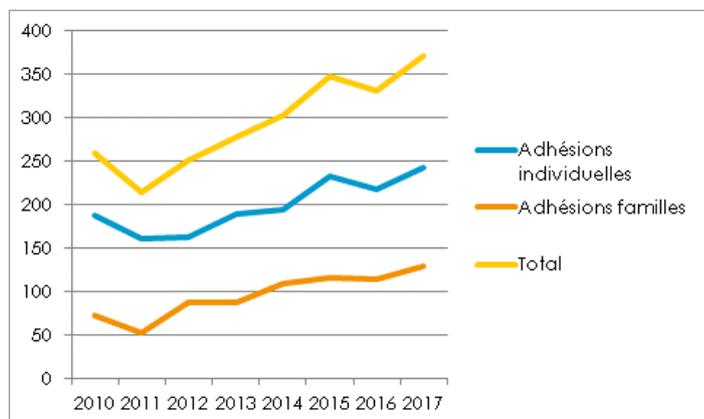
*« Ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, le centre social offre accueil, activités et services à finalité sociale. Il assure **une fonction d'animation à la fois globale et locale**. La fonction d'animation du centre social exclut la seule juxtaposition d'activités et de services. Ces derniers doivent être en cohérence avec le projet de la structure. Le projet social implique la participation des habitants et la concertation avec les partenaires ». (Définition CAF)*

La volonté de l'association de « labourer » son territoire au quotidien, la variété des activités développées (éducative, culturelle, solidarité, loisirs...) et des publics touchés (petite enfance, jeunesse, familles, seniors...), sa vocation intergénérationnelle et l'attention portée au développement et à l'amélioration de la mission Accueil répondent assez bien à la vocation sociale globale des Centres Sociaux.

Une rapide analyse des adhérents permet de le constater.

372 adhérents

En 2017, **243** individus et **129** familles ont adhéré au Centre social et culturel, représentant **591 usagers**. Des chiffres en augmentation régulière depuis 2010 (+43 % en 7 ans).

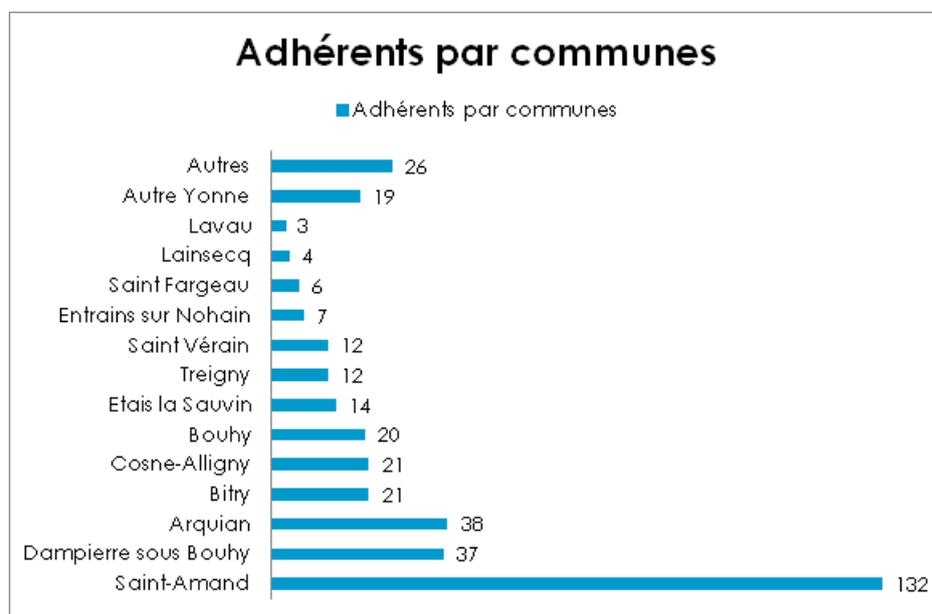


Une zone d'adhésion resserrée autour d'une douzaine de communes



35 %

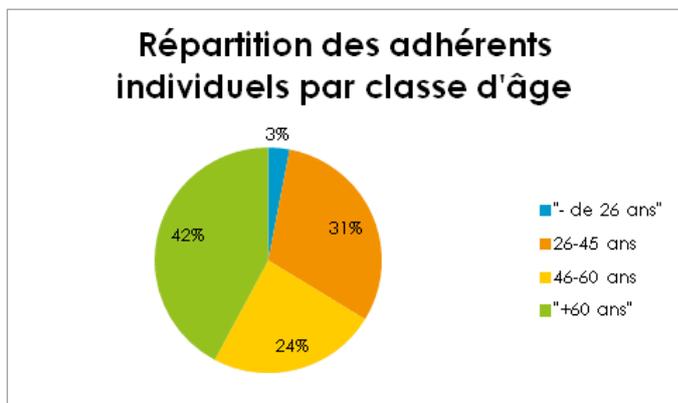
35 % des adhérents habitent à Saint-Amand-en-Puisaye et 69 % habitent l'ancien canton. Enfin, 15,5 % des adhérents habitent les communes proches du département de l'Yonne. Et 95 % des adhérents habitent à moins de 20 km de Saint-Amand. Des chiffres qui donnent la mesure d'une intervention de proximité, avec les contraintes d'un rural peu dense.



Une association clairement intergénérationnelle...

Si le CSC accueille une population globalement un peu plus jeune que la moyenne du territoire (40 % de l'ensemble de la population a plus de 60 %), la répartition par âge des adhérents montre le caractère intergénérationnel de l'association. Le plus jeune adhérent individuel a 20 ans, le plus âgé a

94 ans. 34 % d'entre eux ont entre 20 et 45 ans, 24 % ont entre 46 et 60 ans et 42 % ont plus de 60 ans. L'âge moyen des adhérents individuels de + de 20 ans est de 53,4 ans, tandis que l'âge médian est de presque 59 ans.



Et très féminine...



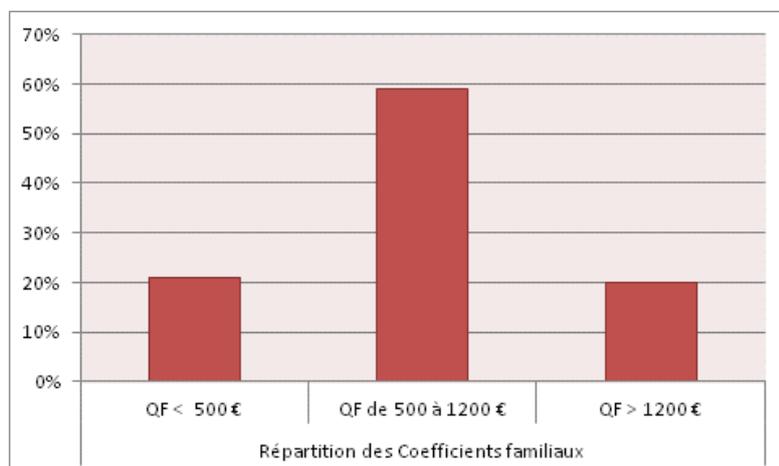
25 %

Le Centre social et culturel touche peu la population masculine (25 % des adhérents individuels). Le lien aux familles, la participation aux activités loisirs, l'investissement bénévole et dans la vie de l'association sont plutôt le fait des femmes. Cette réalité ne fait que confirmer une répartition très « genrée » des tâches au sein de la famille ou encore la surreprésentation des femmes dans les métiers du social ou de l'aide à la personne, tandis que les hommes s'impliquent peut-être moins dans l'éducation de leurs enfants et dans les activités « sociales ». Au-delà des explications sociologiques sur lesquelles nous disposons d'assez peu de prise sinon celle d'un travail éducatif, **ce déséquilibre peut nous amener à interroger les actions et activités du Centre social et culturel**

➔ Cf projet social

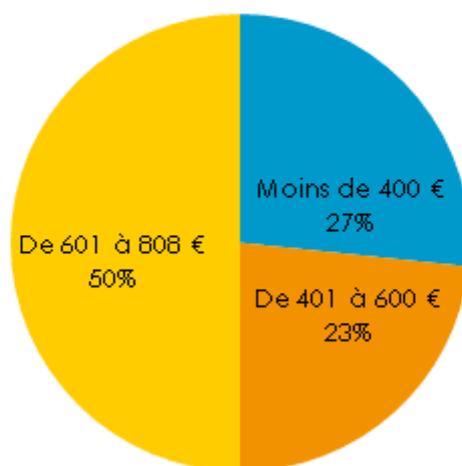
Des adhérents issus d'horizons sociaux très variés

Les publics touchés par le centre social sont assez représentatifs de l'hétérogénéité du territoire. Ils se répartissent de manière égale autour d'un coefficient familial médian de 800 €/mois.



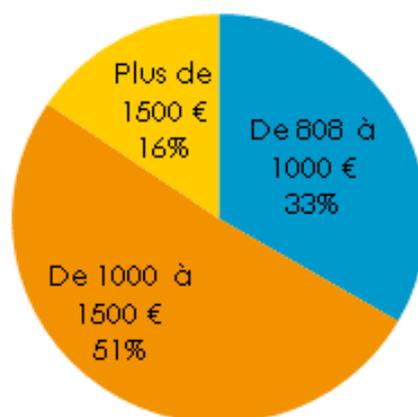
Parmi les familles disposant d'un quotient familial inférieur à la médiane, 27% des familles disposent d'un quotient inférieur à 400 €.

Répartition des quotients familiaux inférieurs à 808 €/mois



Parmi les familles disposant d'un quotient familial supérieur à la médiane, 33 % des familles disposent d'un quotient inférieur à 1000 € et 16 % des familles disposent d'un QF supérieur à 1500 €.

Répartition des quotients familiaux supérieurs à 808 €

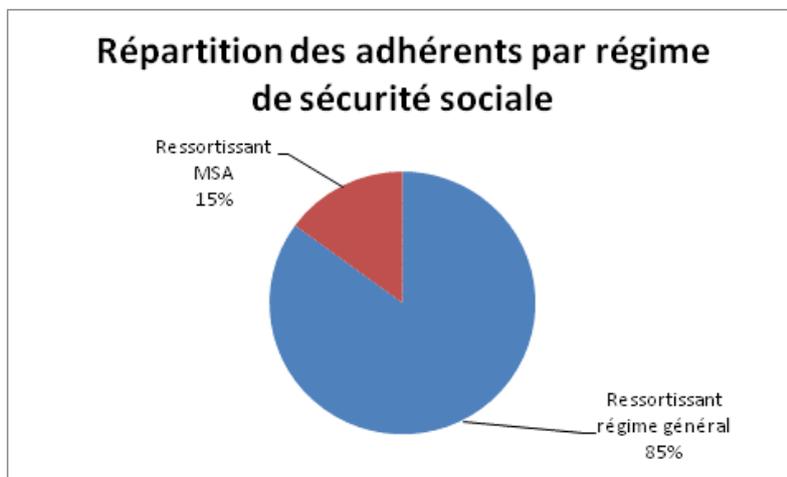




Les limites de notre action

Alors que 528 allocataires CAF du territoire vivent en situation de pauvreté monétaire (revenu inférieur à 1043/mois par UC), cette proportion d'adhérents à bas QF est peut-être le signe d'une difficulté du Centre social et culturel à « toucher » massivement les familles les plus modestes.

15 % des familles adhérentes cotisent à la MSA, proportion cohérente avec la part des actifs ressortissant de l'agriculture, qui atteint tout juste (15 %).



Une association attentive aux familles et personnes confrontées à des difficultés sociales

Dès sa création en 1974, le Centre social et culturel a développé **des actions d'appui**, de soutien et de services aux familles et aux personnes en situation de fragilité. **Il s'agit d'un axe fort et permanent de son action**, même si cette mission a évolué au fil du temps.

Ainsi, le portage des repas et l'aide à domicile a depuis longtemps été confiée à une association autonome (l'ASAPAD, reprise aujourd'hui par la Mutualité Française).

La création en 1994 d'un **chantier d'insertion** a permis l'accueil et l'accompagnement socioprofessionnel de nombreuses personnes très éloignées de l'emploi.



450

450 **contrats d'insertion** signés en 25 ans d'activité du chantier.

19 salariés en insertion en 2017 et **11** sorties dont **66 %** positives.

6 communes partenaires et 65 « particuliers accueillants », tous adhérents.

Le développement, à partir de 2017, d'actions tournées vers le soutien à la mobilité et la lutte contre l'isolement des personnes, tout comme le (ré)investissement dans un projet d'animation collective famille ambitieux, confortent cette intention initiale.

Une tarification sociale favorise également la participation de tous aux activités déployées. La prise en compte des coefficients familiaux s'est généralisée en 2016 aux activités de loisirs animées par un intervenant professionnel. La mise en place de nombreuses actions -culturelles, de loisirs ou de rencontres- gratuites ou à prix libre y contribuent également.



Les limites de notre action

La politique de tarification sociale a une efficacité relative. Nous sommes contraints de constater que les familles les plus démunies participent moins que les autres aux actions du CSC. A notre volonté d'ouverture, s'opposent le coût – même minimale - des prestations. D'autre part, les propositions du Centre social et culturel ne correspondent pas toujours aux pratiques sociales de cette catégorie d'habitants. Nous réfléchissons actuellement à la refonte des tarifs afin de gagner en lisibilité et mieux prendre en compte les contraintes de la population.

Une association qui tient compte des aspirations des habitants

Les bénévoles et les salariés de l'association veulent favoriser l'émergence ou le portage de projets issus des habitants ... Tout porteur de projet, habitant ou collectif organisé, doit considérer que le Centre social et culturel peut être un lieu d'émergence, d'accompagnement, voire de partenariat. Nous misons sur les entrecroisements, sur l'essaimage par le partenariat, par le développement de projets communs avec des associations partenaires et avec les personnes volontaires.



De la chine au Danemark, les ados créent leur projet.

Nous essayons d'être à l'écoute des adhérents et de leurs envies. Nous ouvrons largement le centre social et essayons de créer des synergies d'action.

Nous essayons par ailleurs de toujours faire que les projets développés ne soient pas tant les nôtres que ceux du plus grand nombre. 2 exemples récents peuvent en témoigner.



Le printemps d'Saint-Amand

Mars 2017. L'équipe du Centre social et culturel propose aux adhérents, par l'intermédiaire de sa newsletter, de participer à un temps de travail pour réfléchir à la conduite d'une action « environnement ». L'idée originelle était de réfléchir à la création d'une mare pédagogique dans le parc du château. Pour créer le désir et mobiliser les habitants, l'équipe proposait d'organiser un petit événement : la « nuit de la grenouille ». Elle invitait donc les adhérents volontaires à participer à un comité d'organisation, le 10 mars. A la dite date, 13 personnes se retrouvent. Deux réunions et deux semaines plus tard, le projet n'a plus grand-chose à voir avec l'idée initiale. De la « nuit de la grenouille », le groupe -qui s'est étoffé entre temps- est passé à un projet de festival de printemps sur le thème de l'environnement.



Un mois de « sprint » plus tard, *Le Printemps d'Saint-Amand* était né. Un festival populaire, éducatif et culturel, centré, pour sa première édition, sur les milieux aquatiques. Expos, contes, concert, ateliers découverte, et au milieu de tout ça, une formidable « nuit de la grenouille » ! Au total, 3 semaines de propositions artistiques et éducatives organisées en 1 mois et presque sans budget ! Le printemps d'Saint Amand était né, grâce à la mobilisation et l'inventivité d'un groupe mixte bénévoles/professionnels prenant plaisir à co-construire ensemble !

On veut partir en Chine !

Septembre 2016. Quelques ados fréquentant le Centre de loisirs viennent dans le bureau du directeur pour lui soumettre l'idée du siècle. « On veut partir en voyage en Chine ». Pourquoi pas ? L'idée est ambitieuse, et quand jeune veut ! « *Top là, réfléchissez à ce projet avec votre animateur, creuser un peu l'affaire et on en reparle* ». Un mois et quelques nuits plus tard, l'envie de voyage était restée mais la destination avait changé : finalement, ce serait le Danemark, ses vikings, ses Drakkar et ses sirènes. Le projet était parti. 8 jeunes se sont mobilisés pendant 9 mois pour inventer leur voyage. Lectures, films, préparation du budget, des étapes, recherche d'un accueil, actions pour financer le voyage (2000 € d'autofinancements ont été récoltés à force de lavage de voitures et de vente de gâteaux. Résultat : un voyage de 10 jours autour de Copenhague, fin juillet 2017. La CAF a soutenu ce projet.



Les limites de notre action

Inscrivant son projet dans les valeurs de **l'éducation populaire**, le centre social cherche dans la mesure du possible à développer la capacité d'agir des habitants, quels que soient leurs âges. Mais la prise en compte des aspirations des habitants exige de mettre en place, de manière structurelle des dispositifs permettant l'expression de ces aspirations. Et laisse des espaces de création et de liberté. Des outils simples (boite aux lettres, Murs de parole) sont envisagés pour l'avenir ou ont déjà été expérimentés, mais objectivement, beaucoup reste à faire de ce point de vue. **Ce sera un des axes de notre prochain projet.**

Des activités et des services qui traduisent la finalité sociale du CSC

La finalité sociale du Centre est contenue dans sa volonté de développer des actions de « fabrique du commun », des espaces où l'on « fait société ». Et cela quelles que soient les actions menées et quels que soient les publics.

C'est une mission ambitieuse à l'heure de la fragmentation sociale et du repli sur soi, une mission qui se traduit par des actions qui peuvent sembler modestes mais qui additionnées les unes aux autres produisent du sens et œuvrent au bien être collectif des habitants. Donner des occasions de vie sociale à celles et ceux qui n'en ont pas toujours, offrir des espaces d'épanouissement personnel et de construction collective constituent les bases de la mission du Centre social et culturel.



Figure 1 – juin 2017 - le barbecue annuel du CSC, avec le chanteur et comédien FABIO

Nombreux sont les habitants qui ont témoigné, au cours des derniers mois, de l'attachement au centre comme lieu de rencontres (ils ne disent pas de « vie sociale »). Pour eux, la notion de service passe en second. Et d'une certaine manière, les activités en elles-mêmes sont parfois secondaires, dès lors que le plaisir est là.

Nous cherchons cependant à développer des occasions de vie sociale autour d'actions de qualité, afin de faire sortir les habitants de leurs zones de confort social et culturel : développement de la créativité, découverte de soi et de l'autre... Car la finalité sociale du CSC réside aussi dans la possibilité de « s'élever », à tout âge de la vie.

Le Centre social et culturel tient donc, dans la mesure du possible, à ce que les propositions d'activités soient qualitativement irréprochables.

Les services proposés par le CSC sont également les instruments de cette mission sociale. De la crèche au centre de loisirs en passant par le chantier d'insertion ou la MSAP, le CSC développe des actions, des dispositifs, des services structurants, qui répondent tous à des besoins sociaux identifiés localement et renforcent l'attractivité du territoire et dynamisent le tissu social.

Mission 2 : Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle

Cette mission s'incarne notamment dans les actions spécifiques de l'animation collective famille, dans l'offre de service destinée aux familles (petite enfance, enfance, adolescence), dans les actions tout public développé par le Centre social et culturel.

Un secteur famille en développement

Voir le projet famille

Une offre de services de qualité destinée aux familles

Les services offerts par le Centre social et culturel sont pour une part importants centrés sur le soutien aux familles. Il a renforcé durant le dernier contrat de projet son offre de modes de garde aux familles, avec des accueils éducatifs de qualité.

La création de la micro crèche en 2015 a accentué les propositions vers les familles (cf. chapitre bilan des objectifs stratégiques), avec un projet inspiré de la pédagogie Montessori permettant aux familles de disposer d'un mode de garde pour les moins de 3 ans avec une vocation pédagogique ambitieuse. Plusieurs actions collectives ont lieu dans l'année avec les parents : ateliers découvertes, goûters, sorties...



LE MONDE VU DU SOL – UNE EXPERIENCE PEDAGOGIQUE AVEC LES FAMILLES

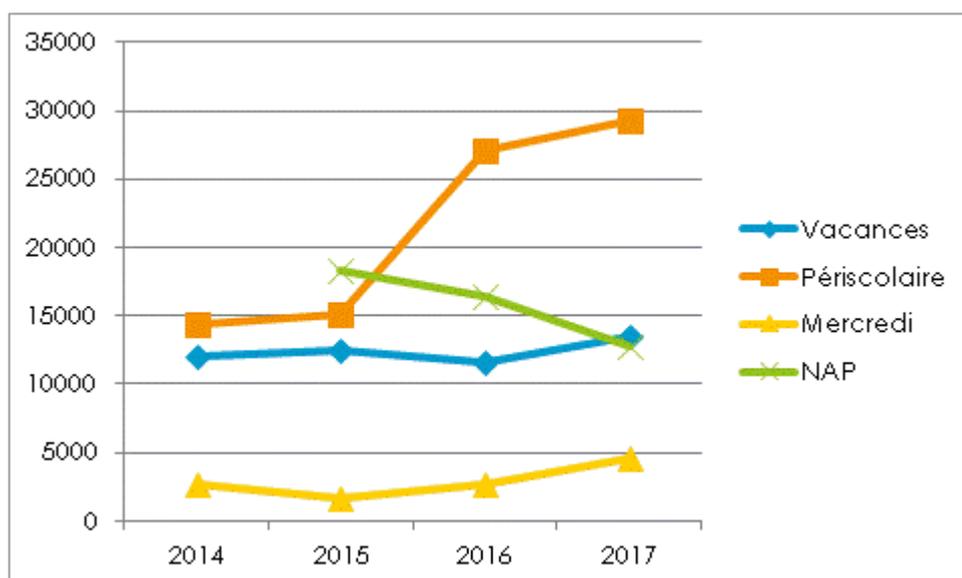
En 2017, les familles et l'équipe de la crèche ont mené une action permettant de mieux cerner la manière dont les enfants voient le monde, lorsqu'on est véhiculé en poussette où que l'on mesure moins d'un mètre... Les familles ont effectué un circuit autour de la crèche en prenant des photos à hauteur d'yeux d'un enfant. Une exposition a ensuite permis de montrer non seulement la différence entre le champ de vision d'un adulte et celui d'un tout petit, mais aussi de rendre visible la qualité de la vision des petits selon les âges, avec un dispositif de floutement des photos.



LE MONDE VU DU SOL – EXTRAIT D'UNE EXPOSITION SUR LA VUE DES ENFANTS – micro crèche A petits pas

L'enfance

Le service enfance-jeunesse a notablement renforcé la qualité de son offre d'accueil de loisirs, ce qui s'est traduit sur la fréquentation (une augmentation de 62 % des volumes d'heures en 4 ans, hors NAP). Un effort particulier a été effectué sur les propositions pédagogiques du mercredi et des vacances, avec la volonté de davantage relier les actions du Centre social et culturel avec les propositions d'animation du centre de loisir.



L'équipe du Centre social et culturel assure également l'animation des accueils périscolaires dans 4 communes. Ce lien permet aux enfants de connaître l'équipe d'animation et facilite l'intégration en centres de loisirs. Les projets varient chaque trimestre, selon les établissements et les animateurs.



TOT'AIME LECTURE - Faire le lien entre l'école et le collège

Cette action réunit 13 enfants de l'accueil périscolaire de l'école primaire Salé Lou Potier de Saint-Amand-en-Puisaye (classe de CM1-CM2) et des élèves de 6° et 5° en vue de la construction en bois de récupération (palette) d'un espace extérieur au CDI du collège et d'un TOTEM décoratif sur le thème du livre et de la lecture, à l'intérieur du CDI.

Les objectifs de cette action sont de permettre à des enfants de l'école primaire (CE2/CM1/CM2) de découvrir l'environnement du collège, de développer les liens entre des jeunes de 8/11 ans et des jeunes de 12/13 ans. Il s'agit aussi de changer le regard des jeunes sur le livre et la lecture et sur le CDI en favorisant l'appropriation de l'espace ; en étant acteur de la construction d'un totem et de l'aménagement de l'espace extérieur, ils franchiront à l'avenir plus facilement le seuil du CDI. Nous cherchons enfin à sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et aux enjeux du recyclage (l'intégralité de la décoration sera fabriquée avec des matériaux recyclés, et les aménagements extérieurs intègrent des espaces de jardinage).

Nous œuvrons, en lien étroit avec la Commission JEL (Jeunesse Enfance Loisirs) réunissant les 8 Centres de loisirs du territoire de la Communauté de communes, les administrations (Communauté de communes, CAF et DDCSPP) et les élus en charge de la jeunesse, pour développer la mobilité des enfants qui nous sont confiés. Nous considérons en effet qu'il est important que les enfants aient des occasions de sortir de leurs cercles habituels de sociabilité, se déplacent sur le territoire, intègrent psychiquement qu'il y a un monde au-delà de Saint-Amand.



La Trans-Poyaudine, une expérience inter-centres ambitieuse et réussie

Été 2017. Une cinquantaine de jeunes de 10 à 16 ans issus de 5 Centres de loisirs du territoire de Puisaye Forterre (dont 12 enfants du Centre social) se sont retrouvés pour un camp itinérant de 10 jours à vélo à travers la Puisaye et la Forterre. Cette expérimentation réussie de mutualisation a permis aux enfants de se rencontrer et aux animateurs impliqués de découvrir d'autres pratiques pédagogiques. Un temps fort final a réuni les familles et les enfants pour la présentation du film du séjour et un repas collectif.

[En savoir plus](#)

Les adolescents

Le centre de loisirs accueille les pré-adolescents et les adolescents, mais ne dispose pas d'un projet destiné à ces classes d'âges. Cette situation fragilise l'offre d'accueil. En effet, les pré-ados et les ados sont en attente d'un accueil distinct des plus jeunes. Pour cela, il est nécessaire de disposer d'une

équipe d'animation spécifiquement affectée, ce qui n'est aujourd'hui pas le cas au Centre social et culturel.

L'enquête familles réalisée pour le projet social montre que les familles sont réellement en attente dans ce domaine. Un objectif souvent souligné est la nécessité d'éloigner les enfants de leurs ordinateurs et de les amener à recréer du lien avec des copains hors périodes scolaires.



Les limites de
notre action

L'âge moyen des enfants accueillis en centre de loisirs est globalement en baisse. Environ 90 % des effectifs est âgé de moins de 11 ans. Le Centre social et culturel éprouve de plus en plus de difficulté à attirer puis retenir les enfants de plus de 11 ans, après leur entrée au collège.

Ce sera également un des axes de notre prochain projet

Des actions « tout public »

Nous développons des actions tout au long de l'année qui s'adressent à un public très large, des tout petits à leurs arrières-grands-parents.

C'est le cas du festival éducatif, festif et culturel « Le printemps de Saint-Amand qui se déroule sur 3 semaines en avril, depuis 2017.

C'est aussi le cas du spectacle de Noël, que nous souhaitons à la fois populaire et de qualité. En 2017, il s'agissait d'un bal traditionnel autour d'un trio vocal (chant à capella). Ces rendez-vous parviennent à capter un public très intergénérationnel.

Le pique nique annuel est aussi un moment important permettant aux adhérents de se retrouver autour d'un bon repas champêtre.

Un renforcement des actions proposées aux personnes âgées

Le CSC a accueilli au cours de ce contrat de projet plusieurs séries d'ateliers destinés aux seniors, dans le cadre du « Programme Prévention Santé » animé par la Fédération des centres sociaux d'une part (ateliers mémoire, ateliers motricité) et dans le cadre des ateliers proposés par la MSA (conduite Seniors). Le professionnalisme des intervenants, la qualité des supports et des animations a permis de mobiliser de nombreuses personnes âgées.

La mise en place à partir de 2017 des projets « voisins solidaires », « mobilités solidaires » et « Aujourd'hui on sort », grâce à l'appui de l'IMPA et de la conférence des financeurs, ont accentué cette volonté de contribuer avec nos moyens à réduire les difficultés des personnes âgées dans leur déplacement, dans leur vie sociale et dans leur quotidien

Voisins solidaires en Puisaye est une action expérimentale de mobilisation citoyenne pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Elle s'appuie sur la mobilisation de « Volontaires du lien social » acceptant de consacrer quelques heures de leur temps à des visites à domicile ou à des petits coups de main.



Mobilité solidaire en Puisaye est le pendant de Voisins Solidaires mais dans le domaine de la mobilité. Il cherchera notamment à mobiliser des chauffeurs bénévoles pour faciliter les mobilités des personnes âgées non mobiles.

« **Aujourd'hui on sort !** » est une action proposant des sorties collectives à un public familial ou âgé, afin de développer les occasions de sociabilisation. Particularité : c'est le mini bus du Centre social et culturel qui va chercher les participants à domicile et qui les ramène chez eux.

Des rencontres intergénérationnelles

Le centre de loisirs prend tous ses repas à l'EHPAD voisin, avec qui nous avons également mis en place un partenariat avec la crèche. 2 à 3 résidents viennent tous les 15 jours au sein de la crèche pour lire des histoires ou jouer avec les enfants. Enfin, le périscolaire d'Arquian/Annav mène régulièrement des animations avec l'EHPAD de Lavau, autour d'activités de bricolage le plus souvent.

Mission 3 - Un lieu d'animation de la vie sociale

Le Centre social et culturel cherche à fédérer les envies et les énergies au service de la cohésion du territoire, du bien-être de ses habitants. Il s'appuie sur des dynamiques individuelles et collectives qu'il accompagne et encourage.

L'enjeu est de permettre aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions ou au développement de la vie culturelle par une démarche globale adaptée aux problématiques sociales collectives de la Puisaye.

Nous constatons des évolutions sociales qui impactent fortement le « vivre ensemble ».

- Certaines évolutions de la famille (monoparentalités, partage des responsabilités éducatives, ruptures familiales),
- La place des jeunes dans la société et leurs relations avec les autres classes d'âge,
- Le développement d'un phénomène d'enfermement social des jeunes en lien avec les pratiques culturelles liées à internet,
- Le développement de la précarité dans toutes les classes d'âges,
- Le décrochage scolaire et l'affaiblissement du lien à l'école,
- Le vieillissement massif de la population,
- L'amplification des situations d'isolement social,
- Les relations de voisinage parfois mises à mal.

Le projet d'animation de la vie sociale du CSC cherche donc modestement à apporter des réponses à des enjeux sociaux qui nous dépassent souvent et par conséquent aux besoins des familles de notre territoire.

Le Centre social et culturel accompagne la naissance du festival « Pas de quartiers ».

En fin d'hiver 2017, le centre social a accueilli dans ses locaux un trio d'artistes vocaux (les Jupettes barbues) dont un des membres habite près de Saint-Amand. Nous leur avons d'abord fourni une salle de répétition durant une semaine en leur proposant, en contrepartie, de chanter avec les enfants de la crèche et du centre de loisirs. Le 21 décembre 2017, ils animaient un « bal à voix » pour le Noël du Centre social. Quelques semaines plus tard, l'un des artistes, résidant à Dampierre Sous Bouhy, nous a confié son souhait de créer un festival de pratiques artistiques au cours de l'été 2018 à Saint-Amand. Depuis, le Centre social et culturel accompagne l'équipe du festival « Pas de Quartier » dans leurs démarches afin de rendre possible ce projet, et se positionne comme partenaire actif d'un festival dont la première édition est prévue du 30 juillet au 5 août prochain.



Mission 4 - Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices

Le CSC, laboratoire d'innovations sociales concertées

Le CSC se positionne comme un acteur du développement social local, dans une logique de concertation, d'innovation et de mobilisation sociale.

Il contribue à plusieurs actions sociales innovantes, en tant qu'initiateur ou en tant que partenaire.

Le Centre social et culturel partenaire de la Recyclerie de Puisaye

A travers son action de services à la personne, le chantier d'insertion porté par le CSC propose aux habitants un service d'enlèvement des encombrants et de nettoyage des maisons. Elle est partenaire sur ce champ de la Recyclerie de Puisaye. Tous les objets récupérables sont ainsi triés et emportés par le chantier, qui les remet à la Recyclerie afin de leur donner une seconde vie. Ensemble, les deux associations proposent ainsi un service positif pour l'environnement et qui ouvre à des familles modestes la possibilité de s'équiper à très bas prix.

L'exemple du Projet Voisins Solidaires

Novembre 2016 : 4 habitantes retraitées prennent rendez-vous avec le directeur du Centre social et culturel. Elles expriment leurs difficultés quotidiennes face aux enjeux de mobilité et regrettent que rien ne soit fait pour les aider. Suite à cet entretien, et dans le cadre d'un diagnostic intermédiaire réalisé pour le compte de la Caisse d'Allocations Familiales, nous avons constaté en 2016 la prégnance, sur le territoire de l'ancienne communauté de communes des portes de Puisaye-Forterre, de la problématique de l'isolement social en lien avec les enjeux de mobilité.

Ce diagnostic a montré que la dispersion de l'habitat, le vieillissement de la population, les situations de pauvreté monétaire, les difficultés de mobilité, la maladie ou les dislocations familiales sont autant de raisons qui, ajoutées les unes aux autres, alimentent et chronicisent le phénomène d'isolement social et de précarisation des personnes.

Cette réalité peut toucher tout un chacun, mais elle concerne particulièrement, sur notre territoire, les personnes âgées, notamment de sexe féminin, la population féminine en général, mais aussi de nombreux jeunes de moins de 25 ans.

Le Centre social et culturel a développé une phase de concertation d'environ 6 mois, impliquant de nombreux acteurs (communes, services sociaux, collectivités, habitants). Cette concertation a permis de mettre en commun les besoins et les ressources locales, de s'accorder sur les constats et sur les objectifs d'une possible action. A la suite de ce travail, le Centre social et culturel a décidé d'apporter sa pierre à l'édifice en créant deux actions : Voisins Solidaires en Puisaye et Mobilités Solidaires en Puisaye.



L'action proposée parie sur l'engagement citoyen et le désir partagé par une grande majorité d'habitants de résister pour « mieux vivre » dans nos campagnes. Elle mobilise donc des « volontaires du lien social » pour apporter des réponses concrètes à des enjeux sociaux identifiés.

La « fonction d'accueil » au centre social et culturel

Après une expérience peu convaincante où cette fonction avait été confiée à une jeune femme en contrat aidée, très inexpérimentée et sans formation, le Centre social et culturel a fait le choix de professionnaliser ce poste. Nous avons beaucoup travaillé la question de l'accueil au cours de l'année 2017, après le recrutement de Gwennan Le Roux sur un poste d'« **animatrice d'accueil** ». Ce poste de 30 H est complété par un poste à mi-temps confié depuis des années par Maryse Poupelard, par ailleurs comptable de l'association.

Les mots ont leur importance. Si nous avons choisi ce terme d'animatrice, inhabituel dans les centres sociaux pour cette fonction, c'est pour marquer le fait que **l'accueil est une dynamique** qu'il faut animer en permanence, qu'il faut personnifier et partager. A ce poste, si le sourire et la bienveillance sont évidemment nécessaires et importants, ils ne suffisent pas, loin s'en faut, à occuper cette fonction stratégique. L'accueil du Centre social et culturel demande un professionnalisme et une capacité de formuler un premier niveau de réponses sur de nombreux sujets (chantier d'insertion, crèche, ALSH, familles, activités, demande de renseignement sur le territoire, MSAP, etc.).

L'animatrice d'accueil est donc désormais au cœur du projet de l'association, à l'interface de l'équipe professionnelle, des habitants et du territoire d'action. **C'est un liant mais aussi un carburant pour l'action du centre social et culturel.**

Un liant parce que le poste d'accueil se trouve au croisement de toutes les informations et de toutes les rencontres : l'animatrice d'accueil reçoit les habitants au quotidien, écoute leurs besoins, leurs idées, leurs coups de gueule ou leurs coups de cœur, leurs sollicitations... C'est elle qui, très souvent, a le premier contact avec les familles qui cherchent un mode de garde ou des activités pour leurs enfants. Du fait de la position centrale de l'espace d'accueil, elle développe des liens importants avec l'équipe salariée et peut ainsi se faire le relais des dysfonctionnements, proposer des améliorations de la communication interne, etc. Avec le directeur, elle développe aussi un rôle d'accompagnement du bénévolat (l'animatrice d'accueil a d'ailleurs participé en 2017 à la formation « *accueil et formation des bénévoles* » proposée par la fédération). Enfin, elle doit se mettre en position d'écoute active du territoire ; à ce titre, elle est une personne ressource des associations et des habitants, le premier lien au centre social. C'est pourquoi elle doit être très identifiée par les habitants.

Un carburant, parce que de tous les signaux qu'elle reçoit en permanence et de toutes parts, elle doit - en lien étroit avec les bénévoles, la direction de l'association, l'animation collective famille et les différents pôles de l'association- construire une stratégie d'accueil et développer des actions. L'animatrice d'accueil est ainsi très impliquée dans les animations culturelles, éducatives ou familles que met en place le Centre social et culturel. C'est elle aussi qui fait le lien direct avec les ateliers et leurs animateurs, qui s'appuient sur les besoins exprimés pour développer de nouveaux ateliers. Le choix d'une personne fortement implantées dans le tissu associatif local joue un rôle très important dans sa perception par les habitants. Carburant aussi parce qu'il lui faut connaître et partager le projet de l'association, relier et retransmettre les flux d'informations, animer « l'espace accueil » en utilisant au mieux les contraintes ou les atouts des locaux.

Retour sur le questionnaire aux adhérents et sur le Mur de paroles

Le questionnaire aux habitants (annexes) tournait essentiellement autour des enjeux d'accueil et de communication. Nous avons essayé de tester le niveau de connaissance de l'association par les habitants et le degré de satisfaction vis-à-vis de l'accueil et de la communication.

Des administrateurs bénévoles moyennement identifiés : nous avons cherché à savoir si l'équipe de bénévoles assumant la responsabilité de l'association était identifiée par les adhérents et les habitants : les réponses sont plutôt négatives puisque **moins de 50 %** des personnes répondantes parvient à citer spontanément le nom d'au moins un administrateur. Seulement 5 membres du bureau sur 10 ont été cités.

Une qualité d'accueil jugé très positivement : des mots clés comme « chaleureux », « convivial », « sympathique », « rencontre », « souriant » ont été cités spontanément à de nombreuses reprises et les « notes » attribuées à la pertinence du conseil, à la qualité d'accueil sont, sauf exception, élevées (entre 7 et 9/10).

Zoom sur le mur de parole



La discrétion de l'accueil, un enjeu à travailler : plusieurs retours font état d'un « peut mieux faire » du point de vue de la discrétion de l'accueil. Il est vrai que la conformation du hall d'accueil rend difficile la discrétion du premier contact où de la demande d'information de base. Cette question reste à travailler. De plus, l'insonorisation des salles d'entretien laisse vraiment à désirer et nous ne pouvons pas faire grand-chose face à ce problème.

La question des horaires d'accueil reste à améliorer : un retour fait état d'un accueil positif « quand il y a quelqu'un ». Il est vrai que l'accueil n'est pas ouvert 24 H /24H, bien que parfois nous n'en sommes pas loin ! C'est d'ailleurs peut-être parce que nous avons habitué les habitants à être beaucoup ouvert, même après les horaires officiels d'ouverture, que lorsqu'ils ne trouvent personne derrière l'espace accueil, cela leur paraît anormal.

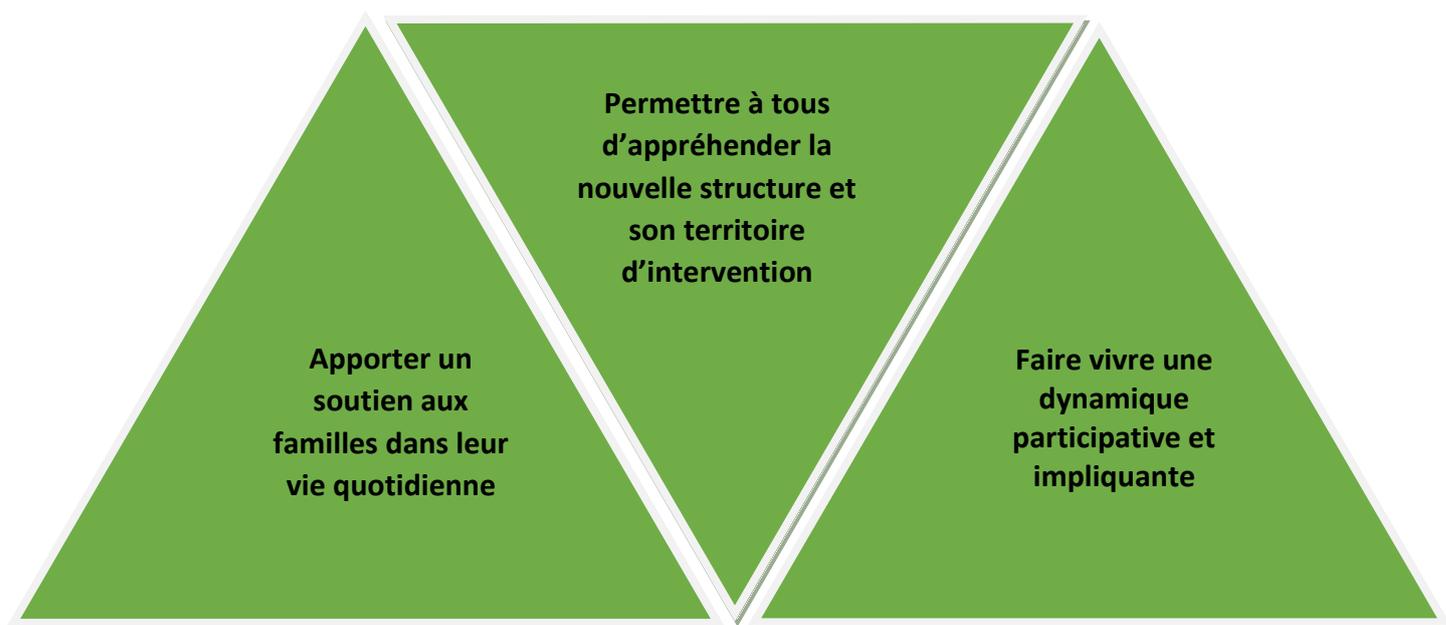
Pourtant, par choix, il n'est pas rare que nous soyons en capacité d'accueillir une personne qui viendrait au centre de 8H du matin à 19 H le soir. La porte principale est en effet ouverte sur cette amplitude horaire, et il se trouve souvent quelqu'un (directeur, comptable, référente famille, chargée de mission Voisins Solidaires, animateurs) pour accueillir un habitant en dehors des horaires prévus.

Les locaux : plusieurs interventions sur le mur de parole laissent transparaître un degré de satisfaction élevé. Nous avons la chance de disposer de locaux agréables et colorés, propices à l'accueil. L'existence d'un vaste hall d'accueil facilite la création de lien ; on y discute, on y boit le café, on s'y croise et se rencontre, ce qui est un vrai atout. Nous avons décidé de l'animer au maximum, avec les Murs de parole notamment (Murs Murs en Puisaye), mais aussi avec l'exposition des créations des enfants du centre de loisirs, de la crèche ou d'artistes amateurs ou professionnels locaux. Cependant, des efforts doivent encore être faits pour développer **l'esprit « centre social »** au niveau du DOJO, où se déroulent beaucoup d'ateliers et dont l'entrée se fait au sous-sol, sans passer par l'entrée principale et donc par le hall d'accueil.

La communication vers l'extérieur est un champ beaucoup plus perfectible : plusieurs retours font état d'une réelle méconnaissance des services proposés par le centre social, des permanences sociales pouvant être mobilisées, voire de l'existence de la MSAP ! La communication est un travail de tous les instants, qui nécessite beaucoup de temps et d'implication, et que nous gérons parfois un peu trop « à la dernière minute ».

La communication interne a aussi fait l'objet d'avis partagés lors de la réflexion interne sur l'accueil et la communication : beaucoup d'informations circulent, mais les salariés partagent une impression d'urgence permanente, de non anticipation. Concernant l'accueil, des « frottements » récurrents ternissent le tableau sur l'usage partagé des locaux et l'existence de différents niveaux d'implication des équipes. Cela peut jouer sur la qualité d'accueil (les poussettes qui traînent, les tasses pas lavées...) et nous devons en permanence remettre sur le tapis ces questions.

Les objectifs du contrat 2015-2018



Extrait du courrier d'agrément

Monsieur le Président,

La Commission d'Action Sociale du 5 juin 2015 a décidé de renouveler l'agrément du Centre Social et celui de l'Animation Collective Famille pour une période de 3 ans, soit **du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018**.

Le projet social présenté comporte des faiblesses qui ont cependant été compensées par le déroulement de la commission d'agrément. Les prises de paroles, les échanges ont permis de témoigner de l'investissement des usagers, des bénévoles et des élus dans la vie du centre social ainsi que des effets produits par ses actions, sur le territoire.

La décision est donc assortie de la **production à 9 mois, soit au 30 mars 2016** d'une re-déclinaison de la dimension diagnostic partagé avec les partenaires, en terme d'expression des besoins exprimés par les différents acteurs de ce territoire atypique, pour permettre de conforter les perspectives d'actions.

Un point d'étape à 18 mois, soit au 31 décembre 2016, devra également être adressé à la Caf, pour communiquer sur les effets de l'intégration dans les nouveaux locaux, dans la mise en œuvre du Projet Social, et au niveau des usagers, des salariés de l'équipe ainsi que des partenaires du territoire.

Pour le projet familles, son articulation se repère difficilement avec les objectifs généraux et opérationnels du Projet Social. Il n'est ainsi pas intégré à un objectif de soutien aux familles dans leur vie quotidienne mais à celui de développement du lien social, ce qui peut alimenter des confusions avec les actions du secteur adultes. Le portage transversal du projet familles doit aussi être facilité.

Bilan du contrat de projet 2015-2018

	NIVEAU DE MISE EN PLACE DE L'ACTION	RESPECT DES OBJECTIFS	CE QUE CELA NOUS APPREND SUR LES PRATIQUES/ LE PROJET ?	REMEDES / EVOLUTIONS
APPORTER UN SOUTIEN AUX FAMILLES DANS LEURS VIES QUOTIDIENNES				
Action 1 Création d'une micro-crèche	<p>Ouverture de la micro-crèche le 1^{er} septembre 2015</p> <p>La montée en puissance de l'EAJE fut rapide ; il affichait complet après un an de fonctionnement.</p> <p>Une équipe de 4 personnes est intégralement affectées à l'action (3.9 ETP).</p> <p>La micro crèche a immédiatement été intégré au réseau des</p>	<p>Parfaitement sous l'angle quantitatif</p> <p>Imparfaitement sous l'angle qualitatif</p>	<p>1-La décision d'implanter une crèche dans le canton s'est avérée pertinente. Malgré la faiblesse des naissances sur le territoire, la demande en places d'accueil en EAJE dépasse l'offre, d'autant que le nombre d'Assistantes Maternelles tend à diminuer. Ce constat pourrait nous amener à reposer la question de l'accueil petite enfance sur le territoire.</p> <p>2- La présence de la crèche au sein du centre social nous permet de créer un lien avec les familles dès avant la naissance de l'enfant, ce qui est un plus pour l'animation collective familles. Nous constatons cependant certaines difficultés à développer une transversalité avec l'équipe crèche.</p>	<p>→ La mise en place d'une commission d'admission et l'adoption préalable de critères d'admission, sont en cours. Un travail de coordination des admissions va voir le jour avec la crèche voisine de Moutiers, en lien étroit avec le RAM et le coordinateur « petite enfance » du territoire, afin de ne pas laisser les familles non admises en difficultés.</p> <p>Une formation collective Montessori a été mise en place (21 heures) par le CSC ; 2 parents ont participé, ainsi que des professionnelles venant de 6 crèches de la Nièvre et de l'Yonne. Une analyse de pratiques est en cours avec un psychologue spécialiste de la petite</p>

	EAJE de Puisaye Forterre.		<p>3-Le choix d'un pédagogique s'inspirant de la pédagogie Montessori est un projet de long terme requérant davantage de formation des professionnelles.</p> <p>Des tensions ont pu apparaître concernant la mise en œuvre de cette pédagogie, dont certains attendus et méthodes sont difficiles à appliquer au public des 6mois/36 mois (et notamment des 6/18 mois), notamment lorsque l'intégralité de l'équipe ne dispose pas de la formation nécessaire.</p>	<p>enfance.</p> <p>Plusieurs formations individuelles sont programmées pour le personnel de la micro crèche dans le cadre du plan de formation 2018.</p>
<p>Action 7</p> <p>Animation en milieu ouvert</p>	<p>OUI</p> <p>Le centre de loisirs a mis en place des temps d'animation sans inscription et en milieu ouvert en 2015 et 2016.</p> <p>Durant les périodes de vacances, les jeunes pouvaient se rendre à un lieu de rendez-vous fixe, hors les murs. Une animation gratuite différente chaque après-midi leur</p>	<p>NON</p> <p>Participation faible ou nulle</p> <p>L'action, dans sa forme initiale a été stoppée en 2017.</p>	<p>Plusieurs raisons à cet échec :</p> <p>-Manque de moyens affectés à l'action.</p> <p>-Inadaptation du projet mis en œuvre ; la question de la mobilité des jeunes n'a pas été posée, le public (classe d'âge cible) a mal été défini, l'offre pas suffisamment attirante.</p> <p>Il y a eu carence dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de l'action</p> <p>L'action s'appuyait par ailleurs sur le constat d'une baisse des fréquentations de l'ALSH. Ce n'est plus vrai sur la classe d'âge 3-9 ans, mais reste une réalité pour les 9/12 et les plus de 12 ans.</p>	<p>Le responsable jeunesse a été positionné en formation BPJEPS Loisirs pour tous</p> <p>Son objectif pour les années à venir consiste en la mise en place d'un service jeunesse exclusivement affecté à la mobilisation d'un public 12/17 ans.</p> <p>L'offre des classes 9/12 ans et plus de 12 ans évoluent.</p> <p>Un club Connaître et Protéger la Nature (CPN) est en cours de création dans le cadre de l'ALSH, sur des temps jusque là inexplorés, notamment le samedi.</p> <p>La refonte des tarifications est également</p>

	était proposée..			envisagée.
Action 8 Soutien aux publics fragilisés /épicerie solidaire	NON L'épicerie n'a pas vu jour. Des contacts ont été pris avec plusieurs associations : Secours Populaire, Secours catholique, Croix rouge ainsi qu'avec les services sociaux (UTAMS de Cosne).	Sans objet	La faisabilité du projet a été évaluée. Aucune association spécialisée dans l'aide alimentaire n'a souhaité, faute de moyens et de bénévoles, mettre en place un espace de distribution sur Saint-Amand, en lien avec le Centre social et culturel. L'absence de partenariats rendait difficile la mise en place de ce projet. Par ailleurs, l'investissement bénévole et salarié nécessaire pour mettre en place ce projet de manière autonome semblait disproportionné aux capacités du Centre social et culturel.	Le Centre social et culturel a réorienté le projet de soutien aux publics fragiles autour de l'action Voisins Solidaires en Puisaye, qui inclut notamment un volet mobilité pouvant faciliter l'accès aux services d'épicerie social proposé sur Cosne sur Loire ou Saint Fargeau.

PERMETTRE A TOUS D'APPREHENDER LA NOUVELLE STRUCTURE ET SON TERRITOIRE D'INTERVENTION

	NIVEAU DE MISE EN PLACE DE L'ACTION	RESPECT DES OBJECTIFS	CE QUE CELA NOUS APPREND SUR LES PRATIQUES/ LE PROJET ?	REMEDES / EVOLUTIONS
<p>Action 2</p> <p>Investir les réseaux</p>	<p>OUI</p> <p>Un gros effort a été effectué de ce point de vue, dans une logique de développement de partenariats durables, de coordination des dispositifs sur le territoire et de mutualisation des actions.</p> <p>Cela s'est traduit de différentes façons :</p> <p>-Participation régulière et très active aux instances territoriales de régulation et de mutualisation (commission enfance jeunesse, commission locale « petite enfance », comité de programmation Leader, réunion des directeurs des centres sociaux... A noter que le</p>	<p>Pas d'objectifs précis dans le CP 2015-2018.</p>	<p>Cet enjeu n'était pas la priorité de la précédente direction, malgré son introduction dans le contrat de projet.</p> <p>La réorientation a pris du temps, et a fait l'objet de beaucoup de discussion afin que cet objectif soit partagé par les équipes, dont certains membres trouvaient qu'il s'agissait d'une perte de temps. Cet exercice est effectivement assez chronophage, mais globalement très positif en ce qu'il produit d'échanges, de mise en réseau.</p> <p>Cet axe est important même si sa justification ne doit pas reposer sur une volonté purement utilitariste (imposer le centre social comme acteur indiscutable de son territoire ou collecter des informations). Nous essayons de faire davantage vivre l'intérêt du « faire ensemble » et de la « mise en lien des acteurs » pour ce qu'ils peuvent produire de richesses, d'inventivité, d'énergie et de solidarité sociale (« tout seul on va</p>	<p>A noter que l'objectif d'insertion du centre social dans un territoire élargi a également pris la forme d'une réforme statutaire intégrant une modification du nom de l'association, qui est devenu</p> <p>Centre social et culturel de Puisaye Forterre en lieu et place de Centre social et culturel du canton de Saint-Amand-en-Puisaye.</p> <p>Cette évolution n' a pas été sans provoquer de débats et de tensions.</p>

	<p>président du Centre social et culturel assure la vice présidence de la Fédération des centres sociaux de la Nièvre et la présidence de la Fédération des centres sociaux de Bourgogne.</p> <p>Proposition de formation collective (Montessori, PSC1, interchantiers...),</p>		<p>plus vite, ensemble on va plus loin »). Une inflexion est donnée aux engagements du centre social en ce sens.</p>	
<p>Action 3</p> <p>Création d'un groupe inter-départemental de jeunes</p>	<p>Oui, une expérimentation a été effectuée en 2015 puis 2016, mais sans réussir réellement à adjoindre de jeunes icaunais à l'action.</p> <p>Cependant, l'action « environnement » mené sur Saint-Amand a jeté les bases d'une action plus ambitieuses sur ce projet, sans la dimension interdépartementale.</p>	<p>NON</p> <p>Actions menées en 2015-2016 dans un contexte relationnel négatif avec l'association Ribambelles de Saint-Sauveur (centre de loisir).</p>	<p>Pour mener une action partenariale, les parties doivent, dans la mesure du possible, être co-conceptrices du projet, ou à minima partager les ambitions, les moyens et les modalités de mise en œuvre de l'action.</p> <p>La précipitation ne fut dans ce cas pas le meilleure guide.</p>	<p>Le partenariat inter centre a repris avec Saint-Sauveur et Saint Fargeau, dans une ambiance plus apaisée. La mise en place de la Transpoyaudine montre l'efficacité de ce travail.</p>
<p>Action 5</p> <p>Création d'une plaquette</p>	<p>OUI</p> <p>L'ensemble de la communication du centre a été revue.</p>	<p>Un groupe « communication » a été mis en place. Il se réunit régulièrement.</p>	<p>Le projet de plaquette est aujourd'hui assez largement dépassé. C'est sur un projet multi-support que nous travaillons, en nous appuyant sur l'idée que la forme donne une idée du fond.</p> <p>Une attention toute particulière a donc été donné</p>	<p>Chronophage, la communication exige un grand professionnalisme et une capacité d'anticipation inhabituelle dans nos</p>

	L'évolution du personnel d'accueil a permis de faciliter la tenue de cet engagement, qui s'est aussi et surtout traduit par la création d'un site internet de qualité.	C'est lui qui détermine les grands axes de la communication à venir du centre social et les outils mobilisables.	à la qualité des supports de communication, dont le site internet du Centre social et culturel donne un aperçu : www.cscpf.fr	structures, Cet enjeu reste perpétuellement à réinterroger dans l'action. L'évolution du projet accueil et l'embauche en 2017 d'une nouvelle animatrice d'accueil nous permet d'être plus ambitieux sur ce plan.
Action 6 Mettre en place une analyse de pratiques	NON Prévue pour l'ensemble de la structure, pour évaluer les pratiques et interroger la place du centre social dans son territoire et auprès de son public, cette action n'a pas eu lieu.	Sans objet	La composition des équipes du Centre social et culturel a notablement évolué ces deux dernières années, rendant moins pertinent cette analyse de pratique. De plus, nous jugeons aujourd'hui qu'une « analyse de pratiques » se justifie davantage dans un « contexte métier » spécifique que dans un contexte d'interrogation du « comment faire vivre une territorialité et une action de proximité ».	Pour valider une démarche collective tenant compte de la nouvelle territorialité, il eut davantage fallu un DLA, que nous n'avons pas sollicité. Nous considérons aujourd'hui que les nouvelles territorialités font l'objet d'un apprentissage au fil de l'eau, qui va de pair avec la création de connivence de travail, de structuration de réseau, etc.

ACTIONS	Les actions ont-elles été conduites ? Si non pourquoi ? Si oui, quels sont les éléments qui nous ont aidés ou handicapés	Les objectifs visés ont-ils été atteint ?	Ce que cela nous apprend sur nos pratiques ? Sur le projet ?	Quels remèdes ou quelle évolution du projet ?
FAIRE VIVRE UNE DYNAMIQUE PARTICIPATIVE ET IMPLIQUANTE				
Action 4 Commission adhérents	NON La fiche action restait vague sur la méthode qui devait être employée pour atteindre l'objectif de la participation des habitants. L'institutionnalisation d'une commission « adhérents » est un exercice délicat, voire périlleux. La participation à la vie d'une association ne se décrète pas ; on ne participe pas sur injonction comme on ne décrète pas le passage d'une logique de	OUI Nous pensons en effet que le Centre social et culturel a largement progressé au cours des dernières années du point de vue de l'implication des adhérents, même si le chemin qui y mène est long et	Le projet actuel repose ainsi sur plusieurs pieds : 1- la relance d'un conseil d'administration et d'un bureau pleinement impliqué, avec une animation de instances donnant aux administrateurs le rôle politique qui est le leur et en mobilisant des outils qui leur donne la main sur les actions et les décisions. Ainsi de l'institutionnalisation des rendez-vous des trésoriers (chaque mois à date régulière), la mise en place d'un règlement financier qui pose le cadre de la cogestion bénévoles/salariés. 2- l'ouverture à tous : L'importance du nombre de candidats (10 pour 5 places) lors du renouvellement	La création d'un rendez-vous de type « café des adhérents » moins institutionnel qu'une commission, tiendra lieu et place de ce projet à partir du second semestre 2018.

	<p>consommation à une logique participative. De plus, la logique de « commission » tend à institutionnaliser, donc à éloigner...</p> <p>Le large spectre des actions menées par le Centre social et culturel rend peut-être encore plus difficile l'exercice.</p>	semé d'embuches	<p>d'une partie des membres du conseil d'administration lors de la dernière AG prouve l'énergie et la volonté d'agir des adhérents du CSC. Nous avons immédiatement annoncé vouloir faire avec tous, et pas seulement avec les personnes élues. D'où la mobilisation, pour chaque « secteur » d'action du centre social (culture, enfance jeunesse, insertion, loisirs, petite enfance, vie locale, diagnostic territoriale), d'un ou plusieurs référents. A ce jour, entre 1 et 3 personnes par action se sont portées volontaires. L'équipe salariés est investie de la tâche de faire vivre un lien permanent entre leur action quotidienne et les bénévoles référents, de faire vivre une logique impliquante et participative.</p> <p>3- La mise en place d'espaces de participation mieux définis et plus concentrés : commission communication, commission finance, commission petite enfance, commission « printemps », commission environnement, etc.....</p> <p>Une fois que cette évolution sera consolidée, nous pourrons passer à une phase plus ambitieuse.</p>	
--	---	-----------------	---	--



PARTIE III

Diagnostic de territoire

Préambule

Ce diagnostic s'appuie sur les réflexions issues des Ateliers à (ré)Actions et sur les recherches effectuées dans le cadre de diverses actions :

- le bilan intermédiaire du précédent contrat et la préparation du présent contrat
- Les actions Voisins Solidaires en Puisaye et Mobilités Solidaires,
- La coordination de territoire pour l'enfance jeunesse
- La coordination de territoire sur l'enfance-jeunesse assumée par le Centre social.

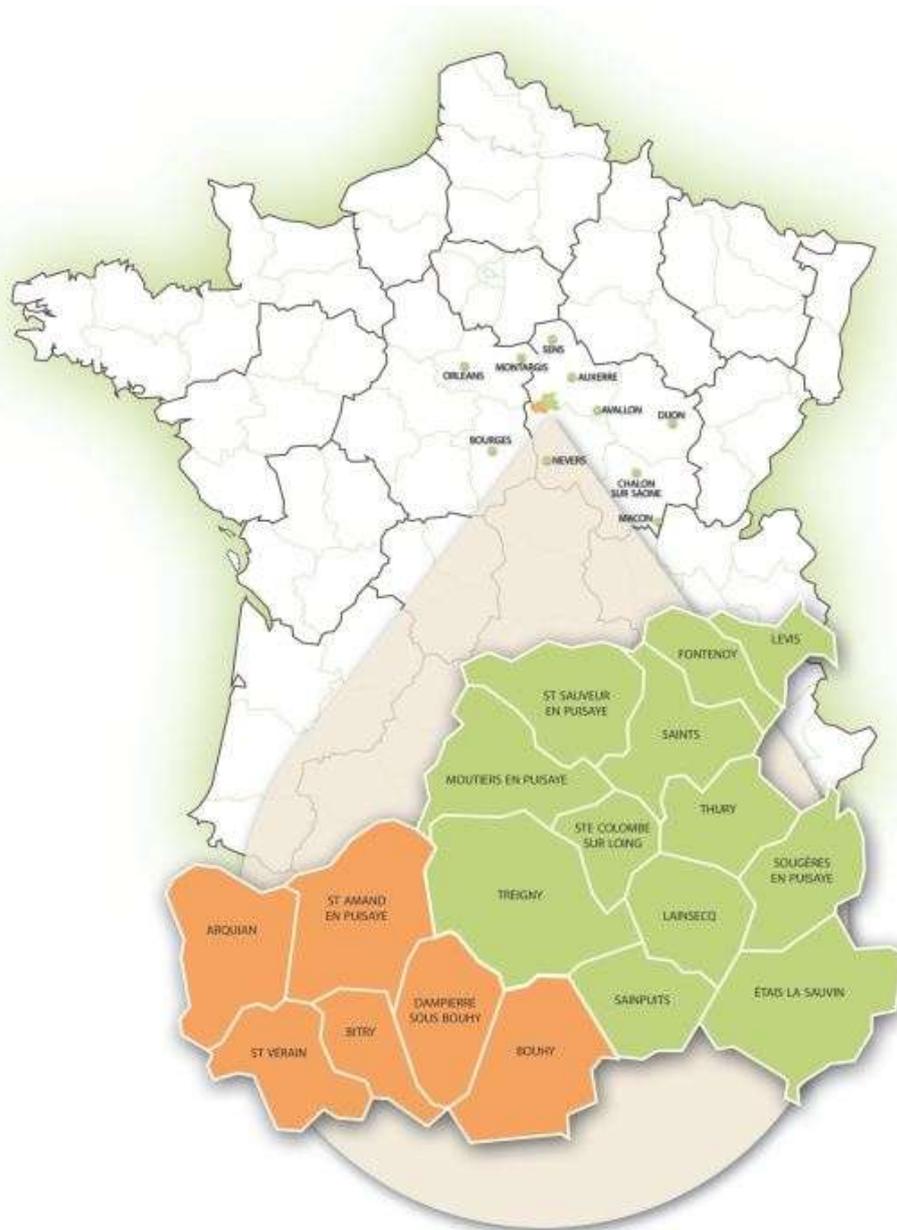
Les données chiffrées présentées dans ce diagnostic sont issues de nombreuses sources. Dans la mesure du possible, elles sont citées au fil du document.

Ce travail s'appuie et complète aussi le portrait de territoire publié par le Centre social et culturel en 2016 dans le cadre du bilan à mi-étape de son contrat de projet 2015-2018.

Il s'est enrichi de multiples rencontres en cours d'action ainsi que des travaux du comité de pilotage mis en place pour mener ce travail.

La Communauté de communes des portes de Puisaye Forterre

Le Commune siège du Centre social et culturel, Saint-Amand-en-Puisaye, est l'ancien chef-lieu d'un canton constitué de 6 communes (Arquian, Bitry, Bouhy, Dampierre-sous-Bouhy, Saint-Amand et Saint-Verain). Cet espace, situé sur la bordure nord-ouest du département de la Nièvre, est frontalier sur sa bordure nord-nord est, du département de l'Yonne et sur bordure nord ouest du département du Loiret.

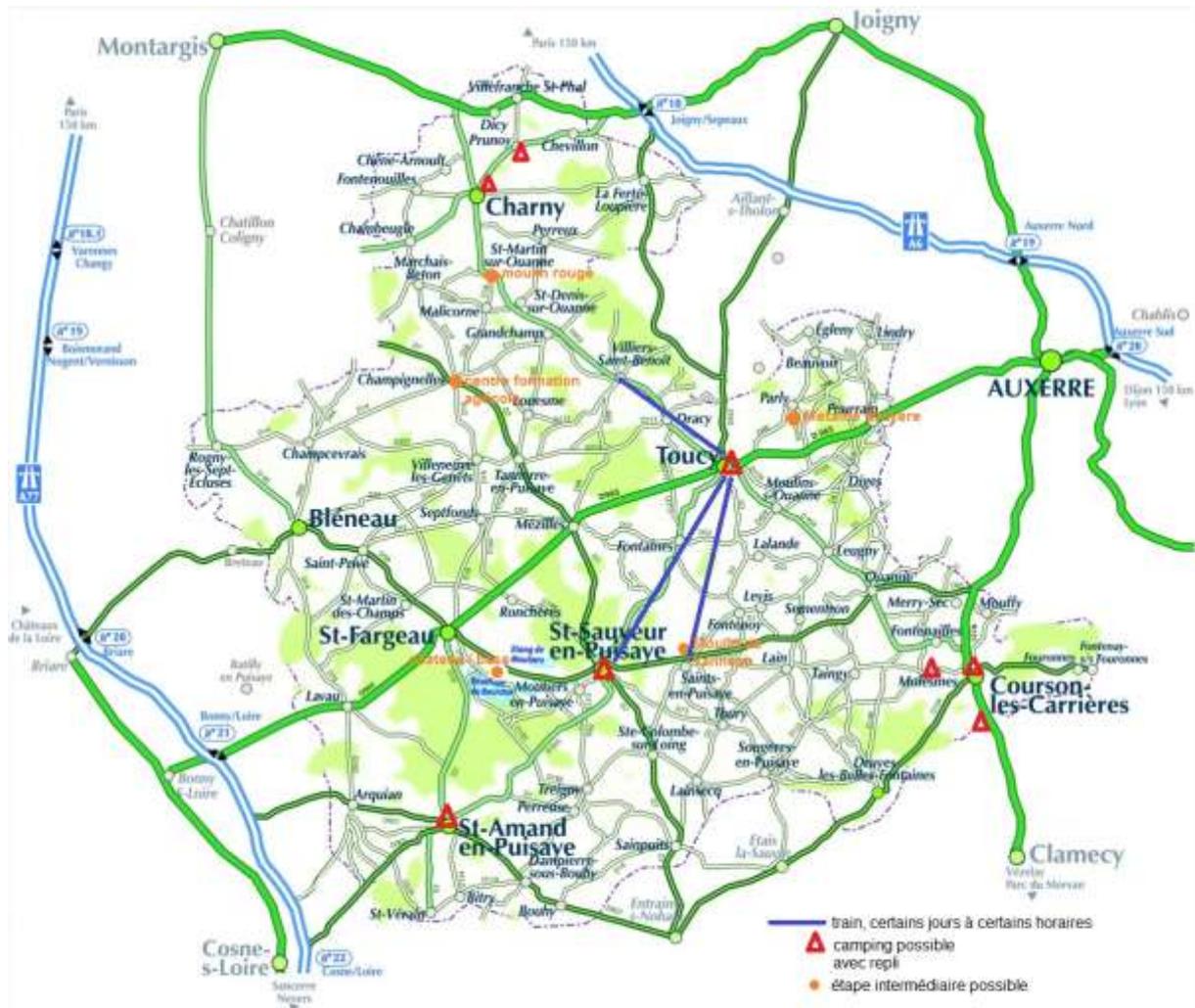


Les 6 communes (avec 3 452 habitants au total au recensement de 2013) font partie, depuis le 1^{er} janvier 2013, de la Communauté de communes bi-départementale des portes de Puisaye-Forterre. Cet espace rural de 9 003 habitants (recensement de 2013), peu dense (19 habitants au kilomètre carré) est constitué de 18 communes dont 3 « pôles de proximité » (SCOT du pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne) : Saint-Amand-en-Puisaye, Saint-Sauveur en Puisaye et Etas la Sauvin.

Chacun de ces pôles de proximité se trouve entre 15 et 20 kilomètres d'un pôle dit « intermédiaire » (Toucy pour Saint-Sauveur, à 17.3 km) ou d'un pôle de centralité (Cosne sur Loire pour Saint-Amand, à 22 km ; Clamecy pour Etas la Sauvin, à 16 km).

Ces 18 communes, qui constituent aujourd'hui le territoire d'action du Centre social, se rattachent également, de manière relativement étroite (par l'histoire, la géographie et la volonté partagée des élus et des habitants de faire de leurs bourgs et villages ruraux des territoires vivants et attractifs) à l'ancien Pays de Puisaye-Forterre Val d'Yonne, disparu le 1^{er} janvier 2017 suite à la création de la

communauté de communes de Puisaye-Forterre (63 communes, dont 57 dans le département de l'Yonne).



Cette nouvelle Communauté de communes est organisée autour d'un « petit pôle » urbain (moins de 5 000 habitants), Toucy, mais la plupart des communes sont également attirées par deux pôles principaux géographiquement opposés (Cosne-sur-Loire et Auxerre).

Ces précisions étant faites, il faut rappeler que le Centre social et culturel n'a pas vocation à rayonner sur l'ensemble du nouveau territoire de la communauté de communes, mais plus modestement, dans une logique de proximité, sur un territoire proche de l'ancienne communauté des portes de Puisaye Forterre (voir le chapitre « le territoire d'action du Centre social et culturel »).

Un peu de géographie : de la Puisaye à la Forterre...

La Puisaye, petite région rurale, fait plutôt figure d'exception dans les deux départements de la Nièvre et de l'Yonne. Situé au sud-ouest du département de l'Yonne et au nord-ouest du département de la Nièvre, la Puisaye est en effet un pays de bocage, de bois et d'étangs, au sol pauvre dont la principale

caractéristique est la présence très forte d'argiles et de sables, qui a présidé à la spécialisation de la Puisaye dans le domaine de la poterie et du grès.

Considéré comme archaïque au sortir de la seconde guerre mondiale, le bocage poyaudin a été largement entamé par 30 années de remembrement. En 2001, l'adoption d'une **charte de pays** fait pourtant machine arrière en posant le bocage comme élément structurant du pays poyaudin et en affirmant la volonté de «*préserver et requalifier le patrimoine naturel, paysager et culturel et de conforter les espaces agricoles et forestiers du territoire*». Après avoir financé la destruction du bocage, les politiques publiques financent la plantation de haies et le développement du « bois-énergie »... Mais entre temps, les exploitations agricoles ont été réduite des trois quarts, pour ne plus représenter qu'une faible part relativement de la population (2.7 % des 15 ans et plus vivent dans une famille d'agriculteurs sur le territoire de la Communauté de communes).

En 2017, la région de Puisaye se caractérise donc encore par un ensemble de bois, de réseaux d'arbres continus, de prés naturels, de marais et d'étangs. Ces caractéristiques, désormais considérées comme positives, sont de nouveau vantées par les habitants et attirent une population d'origine urbaine séduite par le « cadre de vie » et une offre foncière et immobilière très bon marché.

La Forterre est, quant à elle, une toute petite région naturelle, aux sols marneux et calcaire, qui forme un paysage ouvert et doucement vallonné, favorable au développement de la culture céréalière. Pauvre en eau superficielle et en source, elle se situe dans la partie *sud-sud est* du territoire, la frontière entre ces deux entités traversant les communes de Dampierre sous Bouhy, Bouhy, Treigny, Thury, Saints, Levis et Leugny (pour s'en tenir au territoire d'intervention du Centre social et culturel)...

Ces contrastes ont longtemps séparés les habitants des deux pays : il y avait les pauvres poyaudins du « pays des grenouilles » d'un côté et les riches forterriens du « pays des cailloux » de l'autre.

Cette dichotomie s'appuyant sur une agriculture majoritaire, est beaucoup moins vivante aujourd'hui. En 2001, la création du « Pays de Puisaye Forterre Val d'Yonne », puis en 2013 celle de la Communauté de communes des portes de Puisaye Forterre a posé les bases d'un « rassemblement de projet », vécu comme une opportunité pour faire bouger les choses localement et construire une ruralité vivante.

Des mondes distincts qui se côtoient.

Culturellement, démographiquement et socialement, il s'agit d'un territoire qui balance entre des populations aux histoires, aux cultures, aux besoins et aux attentes d'une grande diversité.

La typologie présentée ci-après doit cependant être prise avec énormément de précaution. En côtoyant les habitants au quotidien, nous découvrons en effet à quel point il serait vain de vouloir enfermer les gens dans des archétypes. Nous avons à travailler avec des singularités d'êtres humains davantage qu'avec des archétypes. Fondamentalement, c'est d'ailleurs l'hétérogénéité de la population qui constitue la principale richesse de ce territoire.

Une population native culturellement très ancrée en Puisaye. Elle s'est longtemps répartie entre une tradition agricole de polyculture-élevage et une tradition ouvrière liée aux petites industries potières (utilitaires) dont regorgeait ce territoire depuis le moyen âge et qui a largement disparu depuis la fin du 20^e siècle. Elle est en moyenne peu mobile, peu formée et dispose de revenus plutôt modestes.

Une population de retour au pays, après avoir quitté la région pour des raisons professionnelles. Souvent constituée de retraités actifs, elle est plus mobile, a vécu en ville et fait bien souvent le lien entre les natifs et les « autres ».

Une population « nouvelle » et qui, pour une part, se renouvelle régulièrement, et pour l'autre s'implante durablement et s'implique beaucoup localement. Elle est en recherche d'alternatives sociales, se place en retrait de la société de consommation, est culturellement plutôt ouverte sur le monde, en quête d'une authenticité dans les rapports humains et d'un lien fort à la nature. Elle dispose en général de faibles revenus mais développe une inventivité sociale bénéfique pour le territoire (associations, lieux de culture) auquel elle est attachée. La présence assez nombreuse de cette population est à relier à l'existence de 2 pôles d'attraction interconnectés :

- Le chantier médiéval de Guédelon (situé à mi-chemin entre Saint-Sauveur et Saint-Amand, sur la commune de Treigny), expérience hors norme de construction d'un château fort avec les seuls outils dont disposait les bâtisseurs du moyen âge. Guédelon emploie de nombreux artisans d'art venus s'installer avec leurs familles dans la région, attire une population touristique considérable (cinquième pôle touristique de Bourgogne avec 300 000 visiteurs) et contribue à fixer une population d'origines diverses attirée par l'esprit pionnier du site.
- « L'éco-système » potier de Saint-Amand/Treigny, relié au développement d'un important artisanat potier (Saint-Amand dispose du label ville et métiers d'art), relié au centre de formation professionnel dédié à la céramique (l'Ecole des Métiers d'Arts-CNIFOP) qui accueille 250 à 300 stagiaires par an et contribue à fixer de nouveaux artisans potiers.

Une population d'origine urbaine, souvent issue du « Grand Paris » ou de l'Orléanais, ayant parfois « fuit » la ville pour des raisons économiques (la « cherté » des loyers) ou pour retrouver une qualité de vie perdue. Il s'agit d'une population sans réelle homogénéité sociale (même si les foyers modestes sont nombreux) : attirée par la région pour des raisons économiques (un marché immobilier très en dessous des normes françaises et parisiennes) ou culturel (une « mise au vert »). Certains d'entre eux

découvrent après coup que si la campagne est belle, l'emploi y est rare, les zones blanches nombreuses, les services pas toujours accessibles et la mobilité onéreuse.

On y trouve aussi des néo-ruraux actifs, la relative proximité de Paris permettant à certains salariés d'organiser entre les 2 pôles, à coup de télétravail ou d'une organisation adaptée du travail. Cette population, disposant de revenus assez élevés, est porteuse d'un dynamisme culturel, développe des projets sur le territoire (gites, cabanes à louer, festivals...).

Une population assez nombreuse **liée à l'habitat secondaire** (certaines communes comptent jusqu'à 30% de résidences secondaires) qui n'est pas présente toute l'année et se mélange assez peu avec le reste de la population. La proximité de Paris (2H) favorise la présence de cette population, globalement aisée, qui peut s'installer plus durablement au moment de la retraite.

Entre richesse culturelle et isolement rural

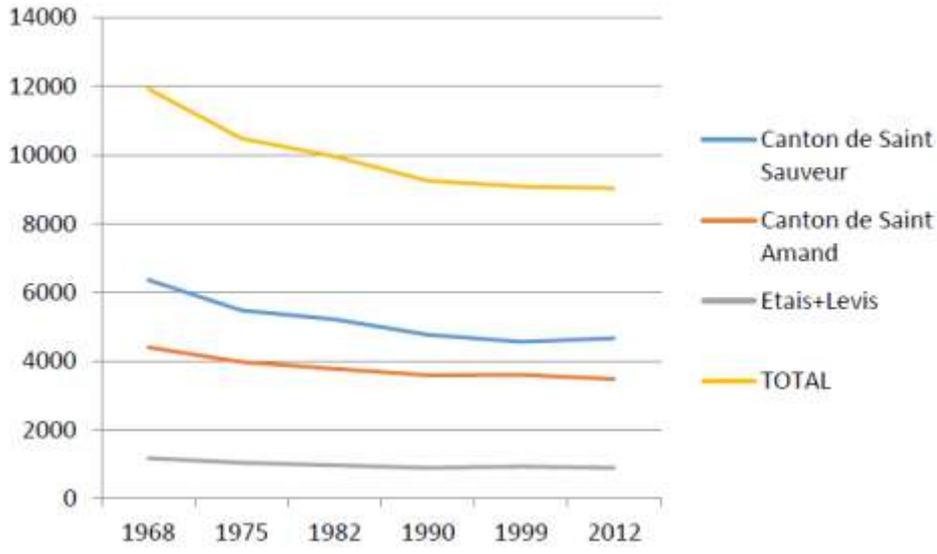
<p>Des acteurs (souvent) associatifs passionnés, mais qui se sentent isolés et peu soutenus</p>	<p>L'Atelier à (ré)Actions organisé sur le thème de la culture a fait apparaître le foisonnement d'acteurs passionnés, agissant dans des domaines nombreux et variés et porteurs de savoirs faire et de compétences indéniables.</p> <p>Il n'en reste pas moins que ceux-ci se sentent globalement assez isolés, qu'ils font souvent part de la difficulté à « recruter des bénévoles » et plus encore à toucher un public autre que le cercle de fidèles et d'initiés, souvent recrutés dans la population « néo ».</p> <p>Le sentiment de ne pas être soutenu par les collectivités a été exprimé à plusieurs reprises. Au niveau culturel non patrimonial, seuls quelques acteurs institutionnels reconnus bénéficient de l'aide d'une collectivité, et aucun d'entre eux ne sont présents sur le territoire d'action du Centre social et culturel. Le principe de l'égalité d'accès aux œuvres ou d'une politique favorisant la pratique artistique pour tous n'est donc en aucun cas opérationnel sur notre territoire.</p> <p>Une question a donné lieu à certains désaccords entre la priorité à donner à la jeunesse en proposant des actions qui répondent à une « culture jeune » ou en privilégiant un travail mémoriel de transmission de valeurs, d'histoire, de culture. Débat non clos.</p> <p>Un besoin d'échanger sur les dynamiques locales et de créer du lien entre les acteurs s'est exprimé, à condition toutefois qu'un tel espace n'aboutisse pas à une ingérence dans l'autonomie d'action de chacun et qu'une telle initiative ne soit instrumentalisée par quiconque.</p> <p>A la question de la place du Centre social et culturel dans tout cela, il semble que l'association pourrait disposer d'une forme de légitimité dans la mise en lien des projets de territoire, tout en poursuivant un projet propre d'animation culturelle de territoire et d'éducation.</p> <p>La question de l'accès à la culture et aux loisirs a également été soulevée en s'appuyant sur la fragilité économique de nombreuses familles.</p>
--	---

<p>Une grande richesse patrimoniale et artisanale</p>	<p>De nombreux acteurs très actifs agissent en s'appuyant sur les marqueurs du territoire que sont le bocage, la poterie, l'artisanat d'art. Le château de Guédelon, le château de Ratilly, le musée du grès ancien (Saint-Amand), la maison de la mémoire potière, le musée vivant de la forge (St Sauveur), les chemins patrimoniaux (Carriès, La Villéon en Puisaye) et la liste n'est pas close, témoignent de cette richesse patrimoniale et de l'attention des acteurs à la préservation d'un patrimoine ancestral mais bien vivant.</p> <p>Petite liste des acteurs patrimoniaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 offices du tourisme (Saint-Amand, Saint-Sauveur, Treigny) - Plusieurs associations d'amis de musée - Les Amis de Moutiers, dont le but est d'entretenir, valoriser et promouvoir l'église de Moutiers et ses peintures murales exceptionnelles (10 000 visiteurs par an) - Les Amis de l'église et du patrimoine (Saint-Sauveur-en-Puisaye) - Les sources du Branlin (Saint-Sauveur-en-Puisaye) - Station de Recherche Pluridisciplinaire des Metz (Saint-Sauveur-en-Puisaye, protection et valorisation du bocage) - Société des Amis de Colette (Saint-Sauveur-en-Puisaye) - La Maison de Colette (Saint-Sauveur-en-Puisaye) - Association du Château-Musée Colette (Saint-Sauveur-en-Puisaye) - Association de la Tour Sarrasine (Sougères-en-Puisaye) - Terres et Pierres (Thury) - Les Amis de l'église (Treigny) - La Tuilerie (Treigny) - Les Amis de Boutissaint (Treigny) - Les Terres Rouges (Treigny) - Entre Grès et bouchus (Treigny) - La Confrérie des Chevaliers du Clos des Robinettes (Treigny) - Les Amis de la Poterie Cadet (Saint-Amand) - Les Amis du Musée du Grès (Saint-Amand) - Chemins Ouverts en Puisaye (Saint-Amand) - Association Sauvegarde Patrimoine Potier (Saint-Amand) - Chemins ouverts en Puisaye - Les amis du Moulin Blot à Bouhy
<p>L'écosystème potier : entre attraction et répulsion</p>	<p>Pour la partie plus âgée des natifs du territoire, la poterie peut encore rappeler un passé industriel évoquant davantage les souffrances ouvrières que de bons moments. On assiste régulièrement à des postures de rejet : proposer des activités autour de la poterie fait pour eux souvent office de repoussoir.</p> <p>Au contraire, dans le monde de la « nouvelle poterie », le métier est un art de vivre et un art tout court. Les potiers sont des artisans, des travailleurs indépendants, des artistes, dont la culture et les comportements les placent assez en marge, même si beaucoup d'entre eux s'impliquent localement et s'enracinent sur le territoire. Les élèves du CNIFOP et leurs aînés sont régulièrement considérés par les habitants comme des « gens à part ».</p>

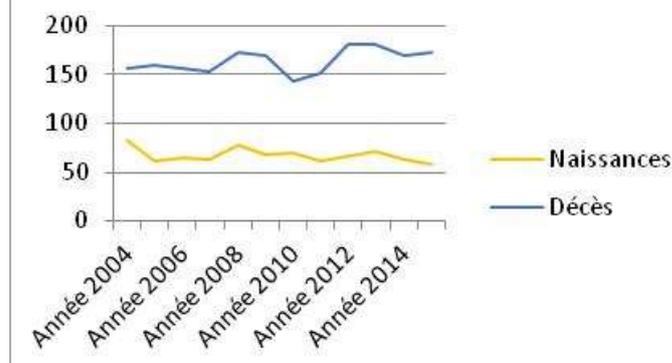
	De ce fait, à Saint-Amand, même si cette coupure tend peu à peu à s'estomper, on a parfois l'impression de deux cultures qui cohabitent sans trop se comprendre ni parfois s'apprécier.
Les arts plastiques très présents	De nombreux artistes plasticiens (sculpteurs, peintres, photographes, ...) se sont installés sur le territoire. Plusieurs lieux d'exposition témoignent du fourmillement d'initiatives dans ce domaine (Les Créateurs à Saint-Sauveur, le château de Ratilly à Treigny, la Galerie l'Art et la Matière à Saint-Amand, le couvent de Treigny pour la céramique) ; plusieurs lieux d'expositions temporaires existent également.
Des lieux de diffusion et de découverte du livre en difficulté.	<p>Avec le musée Colette et la maison de Colette à Saint-Sauveur, le territoire dispose d'un pôle culturel fort consacré aux livres et à l'écriture. Des auteurs sont régulièrement invités, pour des débats tout à fait dignes de France Culture mais qui font peu échos au sein de la population locale.</p> <p>Les bibliothèques communales sont globalement modestes et attirent un lectorat qui semble avoir du mal à se renouveler malgré les efforts des bénévoles. Les partenariats avec les bibliothèques départementales de prêt de la Nièvre et de l'Yonne permettent pourtant, malgré la faiblesse des budgets de fonctionnement, d'y présenter des ouvrages récents et de qualité.</p> <p>A noter l'existence d'un lieu patrimonial inattendu, avec la <i>Bibliothèque Populaire Communale</i> de Thury, fondée en 1899, qui préserve et met à disposition des habitants des centaines d'ouvrages anciens en éditions originales rares (16°-18° siècle).</p> <p>Aucune librairie traditionnelle n'est présente sur le territoire, même si la maison de la presse de Saint-Sauveur comporte un rayon livre assez fourni. Une librairie de livres d'occasions et de livres anciens s'est installée à Saint-Sauveur et l'association Komaziou vend à Saint-Amand des livres de poche d'occasion dans le restaurant associatif Mémé Coco.</p> <p>Le centre de documentation du collège Arsène Fié de Saint-Amand anime un club de lecteurs qui donne lieu à un blog de critique de littérature jeunesse très reconnu dans le monde de la presse. De nombreux éditeurs reconnaissent le travail effectué par les critiques en herbe et leurs professeurs en envoyant leurs nouveautés.</p> <p>Enfin, Saint-Amand est une des rares communes à financer un poste d'animatrice pour la bibliothèque de l'école.</p> <p>Au final, on constate une constellation d'actions assez fragmentées qui ne suffisent pas à redonner à la lecture le lustre qu'elle a perdu chez les jeunes avec l'irruption d'internet.</p>
Spectacle vivant, le grand absent	<p>Les lieux permanents de présentation de spectacles vivants sont très peu nombreux.</p> <p>Le théâtre de la Closerie à Etais-la-Sauvin présente tout au long de l'année du théâtre et de la chanson française à texte.</p> <p>La Poéterie à Saint-Sauveur, présente dans une ancienne usine une programmation plutôt éclectique (du Rap au swing manouche) avec une dominante rock et électro..</p>

	<p>Quelques festivals maillent l'année sur ou à proximité du territoire : le PoetFest et les Nuits de Saint-Sauveur en juillet et en août, Taingy dans la rue (musiques et spectacles de rue) en mai, Les estivales de Puisaye (musique classique en itinérance).</p> <p>Plusieurs acteurs locaux, dont le Centre social et culturel, présentent de manière régulière des petites formes (théâtre, danse, chansons).</p> <p>Sinon, les lieux de diffusion se trouvent à Cosne, Auxerre et Nevers, ce qui ne favorise pas le développement d'habitudes et/ou d'une demande relative aux arts du spectacle.</p>
Le théâtre amateur en perte de vitesse	<p>Hormis sur la commune de Saints, où une troupe amateur fait vivre un projet ambitieux autour du théâtre, la tradition rurale du théâtre pour tous s'est peu à peu éteinte. De nombreuses troupes existaient pourtant il y a quelques dizaines d'années, et les anciens racontent leurs expériences avec bonheur.</p>
Un seul lieu de cinéma rural	<p>Seule la commune de Saint-Amand dispose d'un partenariat avec l'association de Cinéma Itinérant Panoramic (Yonne). Un groupe d'habitants cherche à consolider ce projet, avec la participation du Centre social et culturel.</p> <p>Pour aller voir des nouveautés au cinéma, il faut donc aller à Cosne sur Loire, à Auxerre, Clamecy ou à Toucy.</p>
Une école de musique itinérante	<p>Sur le territoire, seule la commune de Saint-Amand accueille des cours proposés par l'école intercommunale de musique, de danse et de théâtre de Puisaye.</p> <p>Sont proposés un cours d'éveil musical, un cours de clarinette et un cours de danse moderne-jazz. Pour aller plus loin dans sa pratique, ou exercer d'autres instruments, il faut se rendre à Toucy, Courson ou Saint-Fargeau. Une contrainte évidente pour les familles.</p>

Démographie

<p>Un déclin de la population qui s'atténue</p>	<p>9003 personnes habitent de manière permanente sur les 18 communes de l'ancienne Communauté de communes des Portes de Puisaye Forterre en 2015.</p>  <table border="1"> <caption>Population trends (Estimated values)</caption> <thead> <tr> <th>Year</th> <th>Canton de Saint Sauveur</th> <th>Canton de Saint Amand</th> <th>Etais+Levis</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1968</td> <td>6500</td> <td>4500</td> <td>1200</td> <td>12000</td> </tr> <tr> <td>1975</td> <td>5500</td> <td>4000</td> <td>1000</td> <td>10500</td> </tr> <tr> <td>1982</td> <td>5000</td> <td>3800</td> <td>900</td> <td>9700</td> </tr> <tr> <td>1990</td> <td>4800</td> <td>3600</td> <td>850</td> <td>9200</td> </tr> <tr> <td>1999</td> <td>4500</td> <td>3500</td> <td>800</td> <td>8800</td> </tr> <tr> <td>2012</td> <td>4600</td> <td>3400</td> <td>750</td> <td>8750</td> </tr> </tbody> </table>	Year	Canton de Saint Sauveur	Canton de Saint Amand	Etais+Levis	TOTAL	1968	6500	4500	1200	12000	1975	5500	4000	1000	10500	1982	5000	3800	900	9700	1990	4800	3600	850	9200	1999	4500	3500	800	8800	2012	4600	3400	750	8750
Year	Canton de Saint Sauveur	Canton de Saint Amand	Etais+Levis	TOTAL																																
1968	6500	4500	1200	12000																																
1975	5500	4000	1000	10500																																
1982	5000	3800	900	9700																																
1990	4800	3600	850	9200																																
1999	4500	3500	800	8800																																
2012	4600	3400	750	8750																																
<p>...après un repli démographique très marqué</p>	<p>Une baisse ininterrompue de la population depuis la fin de la guerre de 39/45. Mais un ralentissement net de cette tendance (baisse de 2.2 % en 5 ans).</p> <p>Pour donner un ordre d'idée sur le long terme, les communes de Saint-Amand et de Saint-Sauveur ont perdu 40 % de leur population entre leur pic (2^e moitié du 19^e siècle) et aujourd'hui.</p>																																			
<p>Un solde naturel très déficitaire</p>	<p>Entre 2004 et 2016, les décès ont été entre 1.9 et 2.7 fois supérieurs aux naissances, en baisse régulière. De 82 naissances en 2004, nous sommes passés à 52 naissances en 2015, soit le point le plus bas jamais atteint. Le solde naturel est inférieur de 40 % à la moyenne française et icaunaise et de 25 % à la moyenne nivernaise. Fin 2016, le territoire comptait 154 enfants de moins de 3 ans.</p>																																			

Evolution naissances/décès entre 2004 et 2015



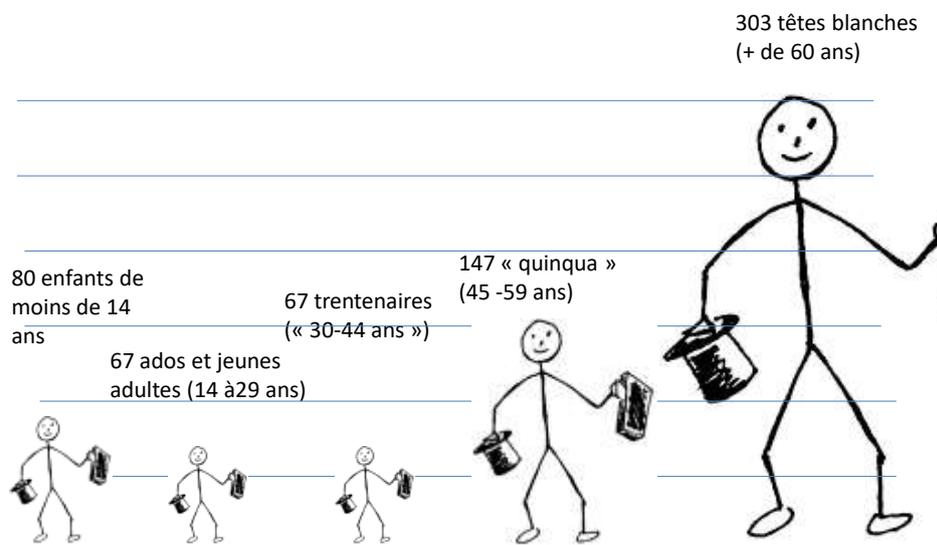
Un vieillissement massif de la population

La proportion des « 60 ans et plus » est passée de 35 % de la population en 2008 à 39.9 % en 2013 et 40.1% aujourd'hui et jusqu'à 45 % dans certaines communes (exemple d'Etai la Sauvin page suivante)

Communauté de communes Population par âge	2008		2013		Variation 2013/2008	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
0-14 ans	1 233	13,4%	1 209	13,4%	-23	-1,9%
15-29 ans	1 075	11,7%	932	10,3%	-143	-13,3%
30-44 ans	1 381	15,0%	1 269	14,1%	-111	-8,1%
45-59 ans	2 126	23,1%	1 934	21,5%	-192	-9,0%
60-74 ans	1 897	20,6%	2 116	23,5%	+219	+11,5%
75 ans et plus	1 485	16,1%	1 543	17,1%	+59	+4,0%
Ensemble	9 196	100 %	9 003	100 %	-193	-2,1%

Avec l'arrivée à la retraite des enfants du baby-boom, c'est la population des 60-74 ans qui augmente le plus, tandis que celle des 45-59 ans est en nette baisse. Les moins de 29 ans ne constituent plus que 23 % de la population.

DANS UN VILLAGE DE PUISAYE
(Etais la Sauvini - 663 habitants)



Cette illustration, à travers l'exemple de la commune d'Etai la Sauvini, témoigne du profond déséquilibre démographique de ce territoire, situation liée à l'augmentation de l'espérance de vie et à une natalité et une attractivité trop faible pour rééquilibrer.

Un territoire qui reste attractif

<p>Un solde migratoire très positif</p>	<p>Entre 2008 et 2016, le solde entre les départs et les arrivés est positif de 296 personnes sur l'ensemble du territoire, qui reste donc attractif.</p> <p>Le taux annuel moyen des variations entre entrées et sorties du territoire est sur le territoire de la Communauté de communes de +0.6 %, à comparer avec le département de la Nièvre (-0.1%), de l'Yonne (0%) ou de la Bourgogne (0 %).</p> <p>Les nouvelles familles qui s'installent sur le territoire disposent en moyenne de revenus faibles à très faibles et disposent rarement d'un emploi lors de leur arrivée.</p>
<p>De nombreux résidents secondaires</p>	<p>La part des résidences secondaires est de 29,1%, contre 12.3 % et 10.1 % en moyenne dans la Nièvre et dans l'Yonne (9.8 % en Bourgogne).</p> <p>La proximité de la région parisienne, l'accessibilité du foncier, le prix de l'immobilier, conjugués à l'intérêt paysager et culturel de la région expliquent cette situation.</p> <p>A la population permanente, s'ajoute donc durant les week-ends et les congés, une population non négligeable d'urbains en recherche de calme et de vert, aux revenus globalement plus élevés. Il n'est pas rare que cette population, arrivée à la retraite,</p>

	<p>s'installe définitivement en Puisaye-Forterre.</p> <p>Pour donner un seul exemple, sur la commune de Bitry (316 habitants permanents), on compte 66 résidences secondaires en 2016. Ces résidences secondaires se situent à 85 % dans les hameaux isolés. L'accueil de ces résidents a permis de revitaliser des hameaux autrefois occupés par des exploitants agricoles.</p>																																															
Mais en décroissance	<p>Le point haut des résidents secondaires a été atteint dans les années 2000. Nous sommes entrés dans une phase de décroissance du nombre de résidences secondaires (-4.5% entre 2008 et 2013).</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Communauté de communes Catégorie et types de logement</th> <th colspan="2">2008</th> <th colspan="2">2013</th> <th>2013/200</th> </tr> <tr> <th>effectifs</th> <th>%</th> <th>effectifs</th> <th>%</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ensemble</td> <td>7 034</td> <td>100 %</td> <td>7 117</td> <td>100 %</td> <td>+1,2%</td> </tr> <tr> <td>Résidences principales</td> <td>4 301</td> <td>61 %</td> <td>4 313</td> <td>61 %</td> <td>+0,3%</td> </tr> <tr> <td>Résidences secondaires et logt occasionnels</td> <td>2 158</td> <td>31 %</td> <td>2 069</td> <td>29 %</td> <td>-4,1%</td> </tr> <tr> <td>Logements vacants</td> <td>575</td> <td>8 %</td> <td>735</td> <td>10 %</td> <td>+28,0%</td> </tr> <tr> <td>Maison</td> <td>6 658</td> <td>95 %</td> <td>6 728</td> <td>95,1%</td> <td>+1,1%</td> </tr> <tr> <td>Appartement</td> <td>299</td> <td>4,3%</td> <td>350</td> <td>4,9%</td> <td>+16,9%</td> </tr> </tbody> </table>	Communauté de communes Catégorie et types de logement	2008		2013		2013/200	effectifs	%	effectifs	%	%	Ensemble	7 034	100 %	7 117	100 %	+1,2%	Résidences principales	4 301	61 %	4 313	61 %	+0,3%	Résidences secondaires et logt occasionnels	2 158	31 %	2 069	29 %	-4,1%	Logements vacants	575	8 %	735	10 %	+28,0%	Maison	6 658	95 %	6 728	95,1%	+1,1%	Appartement	299	4,3%	350	4,9%	+16,9%
Communauté de communes Catégorie et types de logement	2008		2013		2013/200																																											
	effectifs	%	effectifs	%	%																																											
Ensemble	7 034	100 %	7 117	100 %	+1,2%																																											
Résidences principales	4 301	61 %	4 313	61 %	+0,3%																																											
Résidences secondaires et logt occasionnels	2 158	31 %	2 069	29 %	-4,1%																																											
Logements vacants	575	8 %	735	10 %	+28,0%																																											
Maison	6 658	95 %	6 728	95,1%	+1,1%																																											
Appartement	299	4,3%	350	4,9%	+16,9%																																											
Le nombre de logements vacants augmente	<p>La part de logements vacants (10.3%), si elle plus élevée que la moyenne française (7.8%), reste sensiblement plus basse que dans l'ensemble du département de la Nièvre (12.3%) et dans la moyenne de l'Yonne.</p> <p>Cependant, cette proportion est nettement en hausse depuis 2008 (+28%).</p> <p>Cette situation, probablement liée à la baisse des résidents secondaires, est peut-être aussi une des conséquences de la crise de 2008, qui a eu un effet important sur le marché immobilier dans toute l'Europe. Le taux de logements vacants est particulièrement important dans les centres bourgs, ce qui constitue un vrai problème en terme d'urbanisme et de dynamique locale.</p>																																															
Des « éléments de notoriété » structurant qui fixent de nouvelles populations	<p>L'EMA-CNIFOP, École des métiers d'art-Centre national de formation à la céramique (Saint-Amand), qui accueille chaque année plusieurs centaines d'élèves français et étrangers. La présence de l'EMA-CNIFOP est à mettre en perspective avec l'existence sur le territoire de tout un « écosystème potier » attractif et particulièrement structurant.</p> <p>Le château médiéval de Guédelon (commune de Treigny), qui attire 300 000 visiteurs chaque année, contribue également à fixer sur le territoire de nombreux artisans d'art (ferronniers, ébénistes, tailleurs de pierre...).</p>																																															

Petite enfance

Données CAF - IMAJE

<p>Une baisse des naissances</p>	<p>La baisse des naissances s'est poursuivie entre 2014 et 2016, de manière beaucoup plus prononcée que les moyennes départementales et française.</p> <p>Il y a davantage de familles à bas revenus au niveau du canton de Saint-Amand, et beaucoup plus de familles monoparentales.</p> <table border="1" data-bbox="432 573 1398 1352"> <thead> <tr> <th>2016</th> <th>Canton Saint-Amand</th> <th>Canton Saint-Sauveur</th> <th>Nièvre</th> <th>Yonne</th> <th>France</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Enfants de moins de 3 ans</td> <td>61</td> <td>93</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Evolution des naissances entre 2014 et 2016</td> <td>-8%</td> <td>-10.1%</td> <td>-3%</td> <td>-3.3%</td> <td>-2.2%</td> </tr> <tr> <td>Dont % familles à bas revenus</td> <td>30.8 %</td> <td>17%</td> <td>32 %</td> <td>28 %</td> <td>26%</td> </tr> <tr> <td>Evolution annuelle familles à bas de revenu</td> <td>+5.3%</td> <td>-2.3%</td> <td>+1.3%</td> <td>+0.3%</td> <td>+0.2%</td> </tr> <tr> <td>% familles monoparentale</td> <td>22 %</td> <td>9%</td> <td>16%</td> <td>14.7%</td> <td>14.2%</td> </tr> <tr> <td>Evolution annuelle familles monoparentale (2014-2016)</td> <td>+4.2% /an</td> <td>-0.6%/an</td> <td>+0.1%/an</td> <td>+0.4%/an</td> <td>+0.2%/an</td> </tr> </tbody> </table>	2016	Canton Saint-Amand	Canton Saint-Sauveur	Nièvre	Yonne	France	Enfants de moins de 3 ans	61	93				Evolution des naissances entre 2014 et 2016	-8%	-10.1%	-3%	-3.3%	-2.2%	Dont % familles à bas revenus	30.8 %	17%	32 %	28 %	26%	Evolution annuelle familles à bas de revenu	+5.3%	-2.3%	+1.3%	+0.3%	+0.2%	% familles monoparentale	22 %	9%	16%	14.7%	14.2%	Evolution annuelle familles monoparentale (2014-2016)	+4.2% /an	-0.6%/an	+0.1%/an	+0.4%/an	+0.2%/an
2016	Canton Saint-Amand	Canton Saint-Sauveur	Nièvre	Yonne	France																																						
Enfants de moins de 3 ans	61	93																																									
Evolution des naissances entre 2014 et 2016	-8%	-10.1%	-3%	-3.3%	-2.2%																																						
Dont % familles à bas revenus	30.8 %	17%	32 %	28 %	26%																																						
Evolution annuelle familles à bas de revenu	+5.3%	-2.3%	+1.3%	+0.3%	+0.2%																																						
% familles monoparentale	22 %	9%	16%	14.7%	14.2%																																						
Evolution annuelle familles monoparentale (2014-2016)	+4.2% /an	-0.6%/an	+0.1%/an	+0.4%/an	+0.2%/an																																						
<p>Baisse très forte des congés parentaux</p>	<p>11 familles bénéficiaient en 2014 du CLCA (complément libre choix d'activité) qui permettaient à l'un des deux parents de rester auprès de l'enfant, à temps plein ou à temps partiel, sur une durée pouvant aller jusqu'aux 3 ans de l'enfant. Ce nombre a chuté de 69 % en 2016, de manière cohérente à la tendance française.</p> <p>Cette situation est très probablement liée à la réforme de 2014 qui institue la Prestation Partagée d'Education de l'enfant (PREPAREe) et impose le partage du congé entre le père et la mère. D'après les analyses de la CAF, cette obligation aurait certes entraîné une légère augmentation du nombre de pères bénéficiaires, mais surtout une diminution de la durée de perception de l'indemnité et des renoncements assez massifs à entrer dans le dispositif.</p> <p>Pour notre territoire, ce sont autant de familles qui doivent trouver un mode de garde pour leurs enfants, accentuant la pression de la demande.</p>																																										

<p>Des modes de garde qui évoluent</p>	<p>Le fort rééquilibrage entre modes de garde sur le canton de Saint-Amand est la conséquence de l'ouverture de la micro-crèche. Ce rééquilibrage est aussi lié à la baisse tendancielle du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire, donc du nombre total d'enfants gardés par une AM (de 46 à 36 entre 2014 et 2016) . Celles-ci restent cependant proportionnellement plus nombreuses qu'au niveau départemental et national.</p> <table border="1" data-bbox="432 504 1390 954"> <thead> <tr> <th>2016</th> <th>Canton Saint-Amand</th> <th>Canton Saint-Sauveur</th> <th>Nièvre</th> <th>Yonne</th> <th>France</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Enfants < 3 ans en Assistante maternelle</td> <td>23</td> <td>34</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Evolution annuelle sur 3 ans</td> <td>-9.4%</td> <td>-11.1%</td> <td>-5.4%</td> <td>-1.7%</td> <td>-1.1%</td> </tr> <tr> <td>Nombre total d'enfants gardé par AM</td> <td>36</td> <td>46</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Enfants inscrits en EAJE</td> <td>26</td> <td>50</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Le territoire a semble-t-il connu un renouvellement des assistantes maternelles, puisque les assistantes maternelles de plus de 60 ans représentaient 14% du nombre total en 2014 et 0% en 2016.</p>	2016	Canton Saint-Amand	Canton Saint-Sauveur	Nièvre	Yonne	France	Enfants < 3 ans en Assistante maternelle	23	34				Evolution annuelle sur 3 ans	-9.4%	-11.1%	-5.4%	-1.7%	-1.1%	Nombre total d'enfants gardé par AM	36	46				Enfants inscrits en EAJE	26	50			
2016	Canton Saint-Amand	Canton Saint-Sauveur	Nièvre	Yonne	France																										
Enfants < 3 ans en Assistante maternelle	23	34																													
Evolution annuelle sur 3 ans	-9.4%	-11.1%	-5.4%	-1.7%	-1.1%																										
Nombre total d'enfants gardé par AM	36	46																													
Enfants inscrits en EAJE	26	50																													
<p>Un réseau dense de crèches en Puisaye Forterre (12), dont 1 crèche et une micro-crèche sur le territoire du Centre social et culturel.</p>	 <p>Le territoire compte 30 places en EAJE sur le territoire (20 au multi-accueil de Moutiers – crèche pirouette) et 10 à Saint-Amand au Centre social et culturel + 4 places d'urgence.</p>																														
<p>Micro crèche de Saint-Amand</p> <p>Une offre pour le moment peu efficace pour l'accueil d'urgence ou</p>	<p>Probablement est-ce lié à son caractère récent et à sa petite capacité d'accueil, la micro-crèche de Saint-Amand accueille proportionnellement moins d'enfants par place que les moyennes départementales et nationales. Le Centre social et culturel a encore assez peu communiqué sur la possibilité donné aux familles d'accueillir leurs enfants de manière ponctuelle, en fonction des places disponibles.</p>																														

occasionnel	2016	EAJE Saint-Amand	Canton Saint-Sauveur	Nièvre	Yonne	France
	Nombre d'enfants par place en EAJE	2.6		3	2.9	3.7
	Evolution annuelle sur 3 ans	-9.4%		-5.4%	-1.7%	-1.1%
	Nombre d'enfants	26				
Un relais assistante maternelle itinérant dans 7 communes	<p>Le RAM agit en partenariat étroit avec le Centre social et culturel, où il tient permanence une journée tous les 15 jours.</p> <p>Le territoire du Centre social et culturel compte 36 assistantes maternelles en activité en 2016.</p> 					
Assistante maternelle : une attractivité très basse	<p>Les données IMAJE de la CAF proposent un indicateur d'attractivité du territoire pour les assistantes maternelles : Cet indicateur est fortement négatif pour les cantons de Saint-Amand (-6) et Saint-Sauveur (-9), ce qui signifie que le nombre d'enfants du territoire gardés par des assistantes maternelles en dehors du territoire est plus important de 15 unités que le nombre d'enfants accueillis en provenance de l'extérieur du territoire.</p> <p>Cet indicateur est probablement lié aux faibles propositions d'emplois sur le territoire.</p>					
PMI	Des consultations de Protection Maternelle Infantile sont assurées à Cosne-sur-Loire et Toucy.					

Enfance-jeunesse

<p>Des besoins d'animation jeunesse pas toujours assouvis</p>	<p>L'Ateliers à (ré)Actions consacré à l'enfance jeunesse a réuni peu de monde mais a toutefois fait apparaître une forte demande d'activités de groupe pour les 11-15 ans, un certain désarroi des parents quant à l'irruption très massive d'activités « solitaires » liées à l'univers du jeu par internet et/ou console et une impression récurrente d'une faiblesse des relations sociales des adolescents, hors temps scolaire.</p> <p>La demande d'un développement des activités culturelles et éducatives a été formulée à plusieurs reprises dans le questionnaire famille.</p>																																				
<p>970 jeunes dans un territoire vieillissant</p>	<p>Si les moins de 29 ans ne constituent que 23% de la population, il n'en reste pas moins que les jeunes sont là et qu'il convient d'en tenir compte dans les politiques publiques pour la jeunesse.</p> <p>Les moins de 14 ans représentent 13% de la population totale, tandis que les 14/18 ans représentent environ 6% de la population.</p> <p>Le territoire compte 970 enfants de moins de 18 ans dont 330 ados et pré-ados (12 et plus).</p> <table border="1" data-bbox="432 1122 1241 1809"> <thead> <tr> <th>Tranche d'âge</th> <th>Canton Saint-Amand Population</th> <th>Canton Saint-Sauveur Population</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>58</td> <td>85</td> <td>14%</td> </tr> <tr> <td>3 à 6 ans</td> <td>62</td> <td>92</td> <td>15%</td> </tr> <tr> <td>6 à 10 ans</td> <td>94</td> <td>129</td> <td>22%</td> </tr> <tr> <td>10 à 12 ans</td> <td>47</td> <td>70</td> <td>12%</td> </tr> <tr> <td>12 à 14 ans</td> <td>46</td> <td>63</td> <td>11%</td> </tr> <tr> <td>14 à 16 ans</td> <td>57</td> <td>63</td> <td>12%</td> </tr> <tr> <td>16 à 18 ans</td> <td>41</td> <td>63</td> <td>10%</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>405</td> <td>565</td> <td>100 %</td> </tr> </tbody> </table>	Tranche d'âge	Canton Saint-Amand Population	Canton Saint-Sauveur Population	%	Moins de 3 ans	58	85	14%	3 à 6 ans	62	92	15%	6 à 10 ans	94	129	22%	10 à 12 ans	47	70	12%	12 à 14 ans	46	63	11%	14 à 16 ans	57	63	12%	16 à 18 ans	41	63	10%	TOTAL	405	565	100 %
Tranche d'âge	Canton Saint-Amand Population	Canton Saint-Sauveur Population	%																																		
Moins de 3 ans	58	85	14%																																		
3 à 6 ans	62	92	15%																																		
6 à 10 ans	94	129	22%																																		
10 à 12 ans	47	70	12%																																		
12 à 14 ans	46	63	11%																																		
14 à 16 ans	57	63	12%																																		
16 à 18 ans	41	63	10%																																		
TOTAL	405	565	100 %																																		
<p>Les petites communes gardent leurs écoles !</p>	<p>Seules les communes de Bitry, Sainte Colombe (RPI Lainsecq/Sainpuits) et Moutiers (Saint-Sauveur) ne disposent plus d'école sur leur territoire communal.</p> <p>Les communes de plus grandes tailles ne sont pas inscrites dans un RPI. Il s'agit de Saint-Amand, Saint-Sauveur, Treigny, Saints et Etais.</p>																																				

Le reste des communes s'inscrivent dans un Regroupement pédagogique.

Les regroupements pédagogiques sont plus vastes dans la partie Icaunaise que dans la partie Nivernaise, imposant des déplacements parfois importants aux enfants.

Ecole maternelle et primaire	Effectif scolaire année 2017-2018	Répartition
RPI Fontaines /Lalonde /Leugny/ Levis /Moulins sur Ouanne/ Fontenoy	107 élèves	Cycle 1 : Levy (PS-MS) et Fontaine (MS-GS) Cycle 2 : Leugny Cycle 2 et 3 : Moulins (CE2-CM1) Cycle 3 : Fontenoy
RPI Arquian / Annay	70 élèves	Cycle 1 et 2 : Arquian (52) Cycle 3 : Annay (18)
RPI Thury /Sougères/Lainsecq / Sainpuits/Ste Colombe sur Loing	101 élèves	Cycle 1 : Sainpuits Cycle 2 : -Thury Cycle 3 : Lainsecq
RPI Bouhy/Dampierre	54 élèves	Cycle 1 Bouhy Cycle 2 Bouhy Cycle 3 Bouhy (CE2)-Dampierre (CM1-2)
RPI Saint Vérain /Aligny/Saint Loup	49 élèves (128 RPI)	Cycle1 : Alligny (55) Cycle 2 Saint Loup (23) Cycle 3 St Vérain (49)
Etais la Sauvín (accueille Andryes et Druyes)	58 élèves	Cycle 1 : 19 Cycle 2 : 30 Cycle 3 : 28
Saint-Amand-en-Puisaye (accueille Bitry)	93 élèves	Cycle 1 : 42 Cycle 2 : 23

			Cycle 3 : 28
	Saint-Sauveur en Puisaye (accueille Moutiers)	68 élèves	Cycle 1 : 28 Cycle 2 : 22 Cycle 3 : 18
	Saints-en-Puisaye	63 élèves	Cycle 1 : 26 Cycle 2 : 15 Cycle 3 : 22
	Treigny	62 élèves	Cycle 1 : 21 Cycle 2 : 20 Cycle 3 : 21
Garderie versus accueil périscolaire	<p>Des accueils périscolaires sont assurés dans 80 % des communes. Lorsqu'ils ne sont pas assurés directement dans la commune, les communes partenaires du RPI disposent d'une offre.</p> <p>Le RPI Fontaines-Lalonde-Moulins-Fontenoy assure le périscolaire de manière autonome, avec des garderies communales assurées par du personnel communal, tout comme le RPI de Saint Vérain-Alligny-St Loup.</p> <p>Les autres accueils sont assurés dans le cadre d'un projet périscolaire, avec des animateurs qualifiés et le support du centre social ou de l'ALSH Ribambelle.</p>		
Un projet éducatif de territoire qui reste à construire	<p>La fusion de 4 collectivités dans la grande Communauté de communes nécessite la réécriture d'un projet enfance-jeunesse de territoire pour la Puisaye Forterre.</p> <p>Les 3 communautés de communes ne disposaient pas toutes des mêmes compétences concernant l'enfance et la jeunesse et les Contrats « enfance jeunesse » comportaient des objectifs distincts selon les territoires. Un vif débat concernant la compétence périscolaire est actuellement en cours au sein de la Communautés de communes.</p>		
Un partenariat inter-centres riche et constructif	<p>Sur le territoire de la Communauté de communes de Puisaye Forterre, le travail partenarial entre les Centres de loisirs en régie intercommunale et ceux disposant d'une forme associative est très ancré, depuis de nombreuses années. Plusieurs projets structurants ont émergé au fil des ans : festival de courts métrages pour la jeunesse, édition d'une plaquette commune, séjours inter-centres, échanges d'information et formations communes.</p> <p>Il permet en outre de développer la mobilité des enfants et des animateurs. Ce travail de mobilité est intéressant en ce qu'il évite d'enfermer les jeunes dans leur territoire (les jeunes de Saint-Amand à Saint-Amand...), et aux animateurs de</p>		

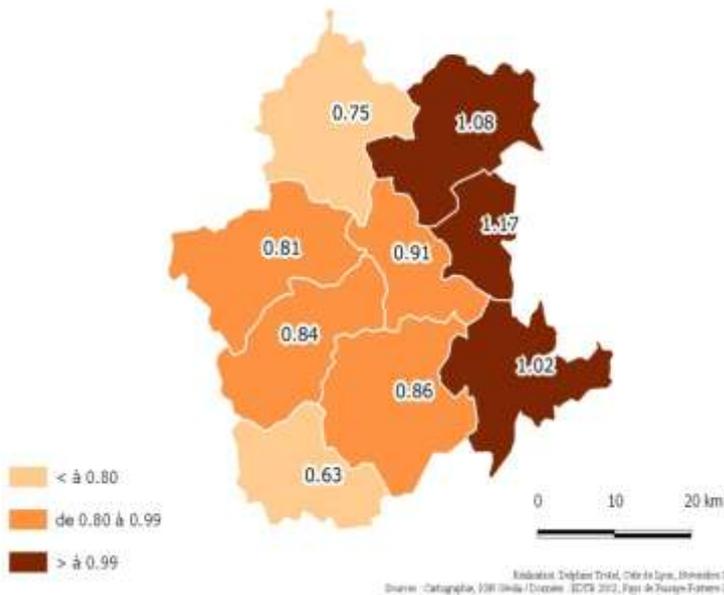
	rencontrer d'autres professionnels.
Collèges : une politique de proximité menacée	<p>Sur la partie Nivernaise du territoire, Saint-Amand dispose de son collège (Arsène Fié) qui accueille les enfants de l'ancien canton et de deux communes voisines, Entrains-sur-Nohain et Annay. Il s'agit d'un petit établissement, puisqu'il compte 132 élèves en 2017-2018, répartis en 7 sections : 2 classes de 6°, 1 classe de 5°, 2 classes de 4° et 2 classes de 3°. Après la fermeture d'une classe de 5° en 2016/2017, la fermeture d'une classe de 6° est annoncée pour la rentrée 2018-2019.</p> <p>Saint-Sauveur dispose également d'un collège, qui est un des 3 sites du collège de Puisaye, avec Bléneau et Saint-Fargeau. Ces 3 sites accueillent au total 450 élèves sur 20 classes, dont une classe ULIS. Le collège de Saint-Sauveur est la plus grosse entité (8 classes), soit 2 par niveau. 2 classes ont disparu l'année scolaire dernière, à Bléneau et à Saint-Fargeau, provoquant la mobilisation des parents et une augmentation assez notable des effectifs par classe.</p> <p>Des activités périscolaires existent au sein du collège : A Saint-Amand, le Centre social et culturel anime des activités jeux. Au collège de Puisaye, c'est le centre de loisirs <i>Animare</i> de Saint Fargeau qui propose des activités lors de la pause méridienne.</p> <p>Le Centre social et culturel anime un dispositif CLAS au collège de Saint-Amand.</p>
L'éclatement des lieux de vie, une contrainte pour la jeunesse	<p>La dispersion géographique de l'habitat correspond à une contrainte importante pour les jeunes du territoire et leurs parents (les « parents taxis »). C'est vrai pour les plus jeunes, mais les conséquences en matière d'isolement sont plus importantes pour les 14 ans et plus, notamment pendant les périodes de vacances. Pour donner un ordre d'idée, un village de 600 habitants compte en moyenne quinze à vingt jeunes de 14 à 18 ans. Chaque village étant comptant chacun plusieurs dizaines de hameaux ou d'écarts (jusqu'à 34 par communes sur le territoire d'action du CSC), les possibilités de se retrouver hors temps scolaires s'en trouvent naturellement amoindries.</p>

Une situation économique et sociale globalement préoccupante

<p>Les actifs</p>	<p>Près d'un actif sur trois travaille dans le secteur du commerce, des transports et des services (31 % sur le territoire).</p> <p>28 % des actifs travaillent dans le secteur « administrations, enseignement, santé, action sociale ».</p> <p>Malgré son déclin, l'agriculture est davantage représentée que dans l'ensemble de la région (15 % des actifs sur le territoire, 6 % en Bourgogne).</p>																									
<p>Une pauvreté prégnante</p>	<p>Le taux de pauvreté des ménages atteint 17.7 % en 2015 (chiffres INSEE), soit 2 points de plus que la moyenne nivernaise, presque 4 points de plus que la moyenne icaunaise et 5 point de plus que la moyenne Bourguignonne.</p> <p>Seulement 50 % des ménages sont imposés et le revenu médian disponible par unité de consommation est très bas, à 18 392 €.</p> <p>Le taux de pauvreté s'accroît à mesure que l'on s'éloigne des villes (Cosne et Auxerre). Ainsi, à Etas la Sauvin, commune la plus éloignée d'un grand centre (cf annexe 1 – 37 km de Cosne et 43 km d'Auxerre), 64 % des ménages sont non imposables.</p> <table border="1" data-bbox="395 1167 1310 1576"> <thead> <tr> <th></th> <th>CC Portes de Puisaye Forterre</th> <th>Nièvre (58)</th> <th>Yonne (89)</th> <th>Bourgogne</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de ménages fiscaux en 2014</td> <td>4176</td> <td>98826</td> <td>148396</td> <td>715868</td> </tr> <tr> <td>Part des ménages fiscaux imposés</td> <td>50,10%</td> <td>53,10%</td> <td>56,70%</td> <td>57,10%</td> </tr> <tr> <td>Médiane du revenu disponible par UC en € en 2014</td> <td>18 392 €</td> <td>18 971 €</td> <td>19 526 €</td> <td>19 788 €</td> </tr> <tr> <td>Taux de pauvreté</td> <td>17,70%</td> <td>15,50%</td> <td>12,90%</td> <td>12,90%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Source INSEE - DGFIP-CNAF-CNAV</p>		CC Portes de Puisaye Forterre	Nièvre (58)	Yonne (89)	Bourgogne	Nombre de ménages fiscaux en 2014	4176	98826	148396	715868	Part des ménages fiscaux imposés	50,10%	53,10%	56,70%	57,10%	Médiane du revenu disponible par UC en € en 2014	18 392 €	18 971 €	19 526 €	19 788 €	Taux de pauvreté	17,70%	15,50%	12,90%	12,90%
	CC Portes de Puisaye Forterre	Nièvre (58)	Yonne (89)	Bourgogne																						
Nombre de ménages fiscaux en 2014	4176	98826	148396	715868																						
Part des ménages fiscaux imposés	50,10%	53,10%	56,70%	57,10%																						
Médiane du revenu disponible par UC en € en 2014	18 392 €	18 971 €	19 526 €	19 788 €																						
Taux de pauvreté	17,70%	15,50%	12,90%	12,90%																						
<p>528 familles en situations de pauvreté monétaire</p>	<p>A la fin de l'année 2015, le territoire de la CCPPF comptait 528 allocataires CAF à bas revenus, vivant en situation de pauvreté monétaire (revenu inférieur à 1 043 € par mois et par unité de consommation), soit 48, 1 % des allocataires ; ce taux est dans la moyenne départementale. Cette pauvreté monétaire est majoritairement le fait d'allocataires isolés (47 %) ou de familles monoparentales (23 %).</p>																									

<p>278 foyers allocataires bénéficiant du RSA</p>	<p>355 foyers allocataires bénéficient du revenu de solidarité active.</p> <table border="1" data-bbox="392 309 1394 685"> <thead> <tr> <th></th> <th>Canton Saint-Amand</th> <th>Canton ST Sauveur</th> <th>Nièvre</th> <th>Yonne</th> <th>France</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>% d'allocataire CAF allocataire des minimas sociaux (RSA+ASS+Minimum vieillesse+AAH)</td> <td>29%</td> <td>31%</td> <td>31%</td> <td>26%</td> <td>22%</td> </tr> <tr> <td>% d'allocataire CAF bénéficiaire RSA</td> <td>21%</td> <td>15%</td> <td>17%</td> <td>15%</td> <td>14%</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Canton Saint-Amand	Canton ST Sauveur	Nièvre	Yonne	France	% d'allocataire CAF allocataire des minimas sociaux (RSA+ASS+Minimum vieillesse+AAH)	29%	31%	31%	26%	22%	% d'allocataire CAF bénéficiaire RSA	21%	15%	17%	15%	14%						
	Canton Saint-Amand	Canton ST Sauveur	Nièvre	Yonne	France																				
% d'allocataire CAF allocataire des minimas sociaux (RSA+ASS+Minimum vieillesse+AAH)	29%	31%	31%	26%	22%																				
% d'allocataire CAF bénéficiaire RSA	21%	15%	17%	15%	14%																				
<p>Un taux de chômage élevé mais dans la moyenne</p>	<p>Le taux de chômage reste très élevé (13.6 % en 2015), quoique globalement dans les moyennes départementales (13.7 % dans la Nièvre et 13.5 % dans l'Yonne) nationale (13.6 %).</p>																								
<p>Des actifs non salariés plus nombreux que la moyenne</p>	<p>l'indicateur du taux d'activité marque une spécificité locale. Dans l'absolu, le taux d'activité est proche de la moyenne nivernaise (69.6%) et inférieur de 3 points à la moyenne icaunaise et de presque 4 points à la moyenne française.</p> <p>Surtout, on remarque dans le territoire une part des actifs non-salariés beaucoup plus importante qu'ailleurs (supérieure de plus de 15 points aux valeurs départementales et régionales).</p> <p>Ce ratio très important d'actifs non salariés pourrait être lié à la présence de nombreux céramistes/potiers/artisans d'art dans la région, qui ont choisi pour nombre d'entre eux le régime de l'auto-entreprise.</p> <p>Selon les études nationales, dans une majorité des cas, le régime de l'auto-entreprise n'assure pas un revenu suffisant pour vivre.</p> <p>Cette part importante d'actifs non salariés peut donc constituer un indicateur supplémentaire d'une situation économique assez dégradée.</p>																								
<p>Un faible nombre d'actif par ménage</p>	<p>C'est dans l'ancien canton de Saint-Amand qu'on trouve le moins d'actifs par ménage (0.63 actif par ménage) du pays de Puisaye Forterre.</p> <p>L'ancien canton de Saint-Sauveur compte 0.86 actifs par ménage.</p>																								

Nombre moyen d'actifs par ménages selon la zone de résidence:



Du travail à temps partiel pour les femmes

39 % des femmes habitant l'ancien canton de Saint-Amand et **31 % des femmes** habitant l'ancien canton de St Sauveur occupent des emplois à temps partiels (28.4 % dans la Nièvre et 26.8 % dans la Nièvre).

De faibles quotients familiaux

Cette situation dégradée se vérifie au niveau des adhérents et usagers du Centre social et culturel; du centre de loisir Ribambelle ou de la crèche Pirouette de Moutiers). La commission enfance jeunesse du territoire de Puisaye-Forterre a souhaité en 2016 comparer les revenus des familles ayant inscrit un ou plusieurs enfants dans les séjours d'été des Centre de loisirs du territoire. On constate que les familles inscrites au Centre social et culturel et celles issues de l'association Ribambelle de Saint-Sauveur sont, avec celles de Saint-Fargeau, largement en dessous de la moyenne des quotients familiaux (812€ de moyenne à Saint-Amand, 823€ à Saint-Sauveur) pour une moyenne territoriale de 983€ et une moyenne maximum sur Toucy à 1203€.

Quotient familial des participants séjours 2016	
Cœur de Puisaye (St Fargeau)	801 €
Centre social de Saint Amand	812 €
Ribambelle (Saint Sauveur)	823 €
Forterre-Val d'Yonne -	961 €
Enfance et Loisirs	1 066 €
Les P'tits Larousse (Toucy)	1 203 €
Moyenne	983 €

	<p>En 2017, 50 % des adhérents du Centre social et culturel disposaient d'un quotient familial inférieur à 870 €/mois.</p>
<p>Illettrisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> En 2011 d'après l'INSEE, l'illettrisme concernait 7 % des personnes de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine et ayant été scolarisée en France (Enquête INSEE/ANLCI 2011-2012). Il n'existe pas de chiffres plus récents ou plus précis pour la région Bourgogne-Franche-Comté excepté ceux issus des évaluations de jeunes lors de la Journée Défense et Citoyenneté. Selon le ministère de la Défense et celui de l'Education nationale, la part des jeunes en difficulté de lecture en Bourgogne en 2015 est de 3,6 % et de 4,3 % en Franche-Comté. Elle est de 4,3 % au plan national. Au plan départemental, ces taux varient de 2,9 % en Côte-d'Or à 4,7 % dans la Nièvre (3,4 % en Saône et Loire et 4,5 % dans l'Yonne). 14.4 % des jeunes Nivernais rencontrerait des difficultés de lecture en 2016, ce qui place le département sur « le podium » français des moins bons résultats (ministère des Armées et récoltés lors de la journée défense et citoyenneté) <p>Au niveau français, la moitié des personnes en situation d'illettrisme vit dans des zones faiblement peuplées. Source ANLCL</p> <div style="background-color: #fff9c4; padding: 10px; border: 1px solid black;"> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div> <p>Ce que fait le Centre social et culturel ?</p> </div> </div> <p>Chaque salarié du chantier d'insertion fait l'objet d'un test (lire, écrire, compter) et d'un entretien avec un spécialiste à l'embauche → partenariat ALCALI/Ligue de l'enseignement</p> </div> <hr style="border: 0.5px solid black;"/> <div style="background-color: #fff9c4; padding: 10px; border: 1px solid black;"> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div> <p>Espace de progression.</p> </div> </div> <p>Former ses salariés en contact avec le public à la détection des situations d'illettrisme : plate-forme en ligne pour la formation des conseillers</p> </div>

Logement, un enjeu majeur

« Les problématiques liées à l'habitat sont nombreuses. Une part importante du parc est composée de logements anciens inadaptés aux modes de vie actuels. L'indécence et l'insalubrité y tiennent une place significative. La performance thermique, souvent médiocre, contribue à l'augmentation du phénomène de la précarité énergétique. Enfin, la question du maintien à domicile des personnes âgées, très nombreuses et dont le nombre continue de croître, se pose de façon prégnante. »

Extrait de la note de cadrage FNARS/Fédération des centres sociaux de France sur la pauvreté en milieu rural

<p>Un territoire de propriétaires</p>	<p>81 % des foyers sont propriétaires de leur résidence principale ; il s'agit d'un pourcentage beaucoup plus élevé que la moyenne nivernaise (66%), icaunaise (67%) et française (57%). Cette situation est probablement liée aux bas prix de l'immobilier dans ce secteur (entre 800 et 950 €/m² - <i>source notariat français</i>), qui facilite l'acquisition de la résidence principale.</p>  <p>Une partie importante de ces ménages ne disposent pas des ressources suffisantes pour rénover leurs logements. La précarité énergétique reste donc largement de mise.</p>																																																								
<p>Un habitat souvent dégradé et ancien</p>	<p>Plus de 60 % des logements ont été construits avant 1949.</p> <p>Répartition de l'effectif de logements (résidences principales, secondaires, logements vacants et occasionnels), par type de logements et période de construction</p> <table border="1" data-bbox="411 1070 1410 1346"> <thead> <tr> <th></th> <th>maison</th> <th>appartement</th> <th>HLM</th> <th>TOTAL</th> <th>part</th> <th>rég.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>avant 1949</td> <td>5 126</td> <td>218</td> <td>57</td> <td>5 401</td> <td>77%</td> <td>44%</td> </tr> <tr> <td>1949 - 1974</td> <td>412</td> <td>30</td> <td>10</td> <td>453</td> <td>6%</td> <td>24%</td> </tr> <tr> <td>1975 - 2005</td> <td>974</td> <td>26</td> <td>87</td> <td>1 087</td> <td>15%</td> <td>30%</td> </tr> <tr> <td>après 2005</td> <td>73</td> <td>4</td> <td>16</td> <td>93</td> <td>1%</td> <td>2%</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>6 585</td> <td>278</td> <td>171</td> <td>7 034</td> <td>100%</td> <td>100%</td> </tr> <tr> <td>part</td> <td>94%</td> <td>4%</td> <td>2%</td> <td>100%</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>rég.</td> <td>66%</td> <td>22%</td> <td>12%</td> <td>100%</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Un taux de logements insalubres ou indignes préoccupant : 15 à 23 % des résidences principales.</p> <p>Des logements très énergivores : « l'étiquette énergétique » moyenne en Puisaye Forterre est de 411 KWhep/m² (soit près de 2 fois plus que la moyenne nationale 210 kWh/m²/an - source : ALTERRE CPET).</p> <p>48 % des propriétaires occupants éligibles aux aides de l'ANAH.</p> <p>Des logements particulièrement inadaptés au maintien à domicile des personnes âgées.</p> <p>Les ménages les plus modestes sont contraints de faire des choix (se chauffer ou se déplacer par exemple) dont ils subissent les conséquences indirectes.</p>		maison	appartement	HLM	TOTAL	part	rég.	avant 1949	5 126	218	57	5 401	77%	44%	1949 - 1974	412	30	10	453	6%	24%	1975 - 2005	974	26	87	1 087	15%	30%	après 2005	73	4	16	93	1%	2%	TOTAL	6 585	278	171	7 034	100%	100%	part	94%	4%	2%	100%			rég.	66%	22%	12%	100%		
	maison	appartement	HLM	TOTAL	part	rég.																																																			
avant 1949	5 126	218	57	5 401	77%	44%																																																			
1949 - 1974	412	30	10	453	6%	24%																																																			
1975 - 2005	974	26	87	1 087	15%	30%																																																			
après 2005	73	4	16	93	1%	2%																																																			
TOTAL	6 585	278	171	7 034	100%	100%																																																			
part	94%	4%	2%	100%																																																					
rég.	66%	22%	12%	100%																																																					

	<p>« <i>La dégradation des conditions de vie au sein de logements peut engendrer des pathologies telles que l’asthme, les maladies respiratoires ou les allergies</i> » (contrat local de santé pays de Puisaye Forterre Val d’Yonne).</p> <p><i>Source : programme d’intérêt général du pays de Puisaye-Forterre.</i></p>
Des locataires précaires	<p>Sur 815 logements loués à titre de résidence principale, 43 % sont occupés par des bénéficiaires d’une aide au logement.</p> <p>488 allocataires bénéficient d’une aide au logement. 73 % d’entre eux sont locataires (94 dans le parc social et 264 dans le parc privé).</p> <p>Le parc locatif, qui pourrait participer à l’accueil des populations les plus modestes, et au maintien des plus jeunes sur le territoire, demeure insuffisamment développé : les logements sociaux (publics) sont peu présents, le parc locatif privé (social de fait) pallie insuffisamment cette lacune.</p>
La précarité énergétique	<p>Le taux d’effort énergétique désigne la part des revenus qu’un ménage consacre aux dépenses énergétiques, notamment chauffage logement ou carburant pour la mobilité. Sur le territoire communautaire, 28 % des ménages (1200) consacrent plus de 10 % de leurs revenus au chauffage de leur logement (21 % pour la région) et 25 % (1100 ménages) consacrent plus de 15 % de leurs revenus aux dépenses cumulées de chauffage et de mobilité.</p> <p><i>Source : profil énergétique Communauté de communes Portes de Puisaye Forterre</i></p>
Accès au logement	<p>Il n’existe pas sur le territoire de service recensant les offres de logements disponibles.</p> <p>La typologie des logements disponibles ne semblent pas adaptée aux besoins (manque de T2 et T4).*</p> <p>Absence de logement temporaire dans la région et sur Cosne sur Loire, pour les jeunes qui auraient besoin d’aller en stage/formation d’accès à l’emploi. Il y a très peu d’habitat social.</p> <p>Aucun hébergement d’urgence n’est recensé sur le territoire</p> <p>Projet d’auberge de jeunesse à Treigny, en lien avec Guédelon : 70 places – ouverture prévue 2017.</p>

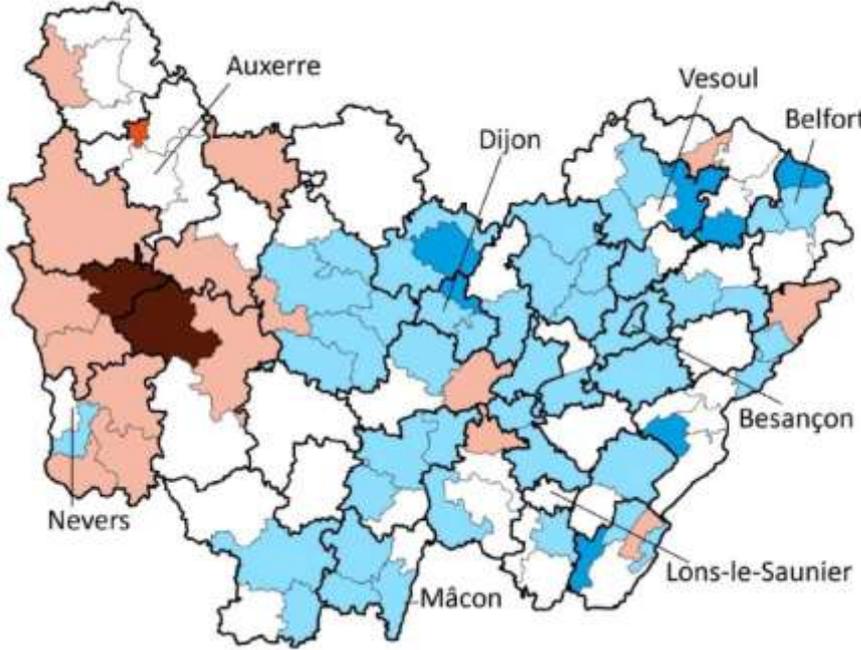
Santé communautaire : une situation préoccupante étroitement corrélée aux indicateurs socio-économiques



L'Atelier à (ré)Actions qui s'est tenu sur ce thème a fait le constat d'une situation globalement préoccupante, due à des habitudes alimentaires et des hygiènes de vie pathogènes. La nécessité de mener d'importantes actions de prévention auprès des enfants, dès l'école primaire et le collège, a été affirmée. Ces campagnes ou actions éducatives doivent cependant se garder de stigmatiser les personnes ou les comportements, car cela s'avère souvent contreproductif. Il s'agit d'un travail éducatif de long terme, à mener dans le cadre de partenariats impliquant un maximum d'acteurs : maison de santé, enseignants, parents d'élèves, Centre social et culturel ... et s'adressant dans la mesure du possible aux enfants dès leur plus jeune âge...

NB- L'ensemble des indicateurs sont issus des travaux de l'observatoire régional de la santé

<p>Des indicateurs de mortalité moins bons que la moyenne nationale</p>	<p>Les indicateurs de mortalité du territoire sont globalement corrélés avec les indicateurs socio-économiques et en règle générale significativement moins bon qu'au niveau régional et national.</p> <p>Avec 97 décès pour 10 000 habitants, le taux de mortalité est supérieur de près de 25% à la moyenne nationale (78.3/10 000) et à celle de Bourgogne Franche-Comté (80.1/10 000). Ce taux est également supérieur d'environ 10% aux taux nivernais et icaunais (88.6 et 87.7 /10 000).</p> <div data-bbox="399 1059 1366 1635"> <table border="1"> <caption>Taux de mortalité</caption> <thead> <tr> <th>Région/Territoire</th> <th>Taux de mortalité (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>COM.COM</td> <td>9,7%</td> </tr> <tr> <td>Nièvre</td> <td>8,8%</td> </tr> <tr> <td>Yonne</td> <td>8,7%</td> </tr> <tr> <td>Bourgogne</td> <td>8,0%</td> </tr> <tr> <td>France</td> <td>7,8%</td> </tr> </tbody> </table> </div> <p>Cette différence spectaculaire s'explique par une pyramide des âges déformées mais laisse surtout apparaître l'importance des conduites à risques et du mauvais état sanitaire du territoire.</p>	Région/Territoire	Taux de mortalité (%)	COM.COM	9,7%	Nièvre	8,8%	Yonne	8,7%	Bourgogne	8,0%	France	7,8%
Région/Territoire	Taux de mortalité (%)												
COM.COM	9,7%												
Nièvre	8,8%												
Yonne	8,7%												
Bourgogne	8,0%												
France	7,8%												
<p>Une mortalité prématurée très élevée</p>	<p>Un taux de mortalité prématurée élevé avec 25,6 décès pour 10 000 sur le territoire (contre 19.3 en moyenne nationale et 20.1 en moyenne régionale).</p>												

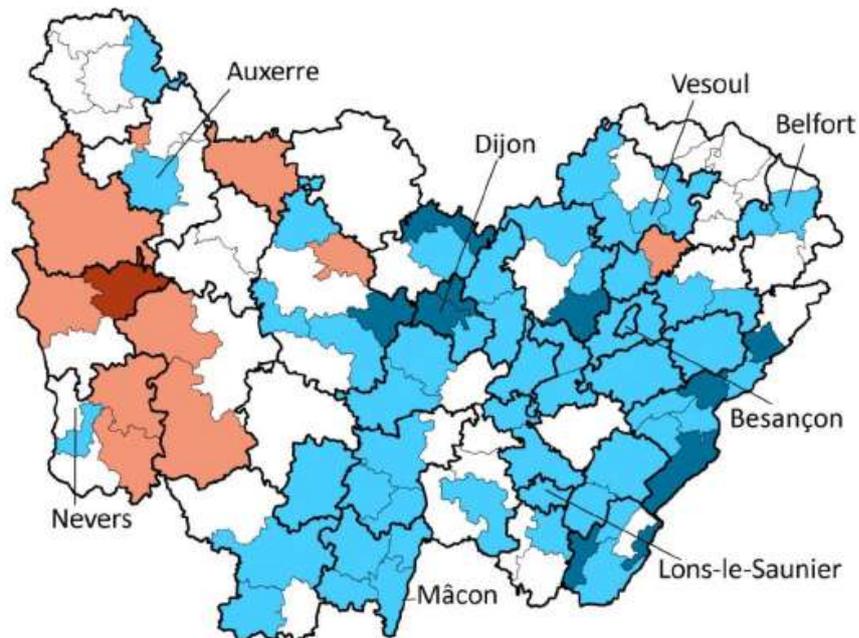
<p>...tout comme la mortalité évitable</p>	<p>Une « surmortalité évitable » excessivement élevée : 11.9 décès pour 10 000 hbts, contre une moyenne française de 7.4 et une moyenne BFC de 8.9 pour 10 000 habitants.</p> <p>Mortalité évitable en BFC</p> 
<p>Tabac et alcool : principaux facteurs de surmortalité évitable</p>	<p>Un nombre de décès par pathologies associées au tabac et à l'alcool plus important en Puisaye-Forterre Val d'Yonne qu'à l'échelle régionale et nationale.</p> <p>On dénombre chaque année 84 décès d'habitants par pathologies associées au tabac sur la période 2000-2009. Le taux standardisé de mortalité (14,6 pour 10 000 habitants) est significativement supérieur à la moyenne nationale (12,8).</p> <p>44% des causes de décès prématurés seraient évitables par des actions sur les comportements individuels et un recours plus précoce au système de soins.</p> <p>Le niveau de surmortalité évitable n'a en moyenne pas changé sur le territoire de la communauté de communes, alors qu'il a fortement baissé en moyenne sur la région Bourgogne Franche-Comté.</p> <p>La mortalité liée au tabac sur la CC PF est très significativement supérieure à la moyenne régionale et départementale, et même aux moyennes départementales (pourtant élevées)</p>

Mortalité liée au tabac	CCPF	Nièvre	Yonne	BFC	France
Taux de décès pour 10 000 hbts	12.1	11.3	11.2	10	9.7

Il en va de même pour la mortalité liée à l'alcool.

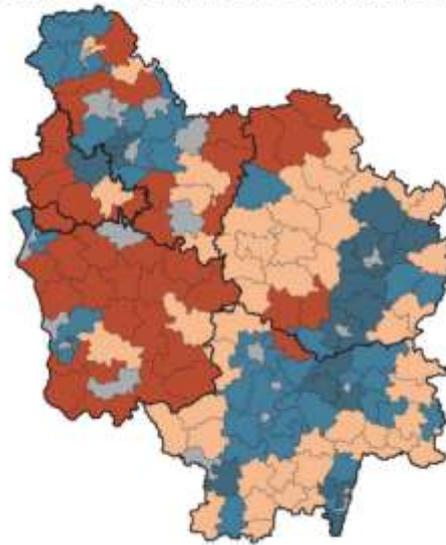
Mortalité liée à l'alcool	CCPF	Nièvre	Yonne	BFC	France
Taux de décès pour 10 000 hbts	9.6	9.1	8.5	7.7	7.4

Carte des décès liés à l'alcool en Bourgogne Franche-Comté



Les décès prématurés ont également des causes classées par les services de santé dans la catégorie des « **traumatisme et empoisonnements** », parmi lesquels on trouve le suicide et les accidents de la route. On constate la aussi un taux de suicide significativement plus élevé que la moyenne sur le territoire de la communauté (2,3 décès pour 10 000 hbt contre 1,6 en France et 1,9 en BFC). Les accidents de la route sont en revanche moins nombreux.

Profils socio-sanitaires des cantons de Bourgogne



- Ruraux, vieilliss ++, précarité +, accès offre soins -, surmortalité générale, prématurée
- Ruraux, vieilliss +, foyers non imposés +, accès offre soins -, surmortalité causes traumatiques
- Villes et cantons peuplés, précarité ++, accès offre soins +, surmortalité prématurée
- Situations sociales plutôt favorisées, familles +, accès soins hospitaliers + mais libérale -, sous-mortalité générale, prématurée
- Socialement les + favorisés, accès offre +, recours +, sous-mortalité générale, prématurée & diverses causes

Toutes les caractéristiques de chaque classe peuvent ne pas se retrouver pour tel ou tel canton en faisant partie : c'est une « tonalité » générale

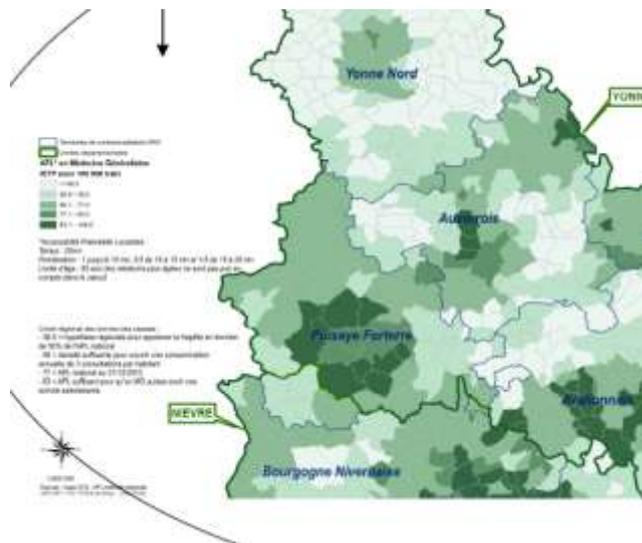
Sources : Fnoirs. Inégalités socio-sanitaires en France De la région au canton. Masson 2010
ORS Bourgogne. Atlas Social Santé en Bourgogne, 201

Le territoire est classifié par l'ORS comme rural, vieilliss++, accès à l'offre de soins --, surmortalité générale, prématurée.

Un accès à la médecine générale moyenne mais avec d'importante différence territoriale

Une équipe de recherche de la DREES a travaillé sur la caractérisation des déserts médicaux (« Déserts médicaux : comment les définir ? Comment les mesurer ? » - DRESS 2017). Elle a publié un indicateur d'accessibilité aux soins médicaux (APL : Accessibilité Potentielle Localisée).

D'après la mesure proposée, 8 % de la population française réside dans une commune sous-dense en médecins généralistes, au sens d'une accessibilité inférieure à 2,5 consultations par an et par habitant. Sur le territoire du CSC, 4 communes sur 18 sont en-deçà de cet indicateur, représentant 23% de la population. A noter que la moyenne française est à 4.1 consultations par habitant et par an, soit 0.4 point au dessus de la commune du territoire disposant de l'APL le plus élevé (Saint-Vérain).



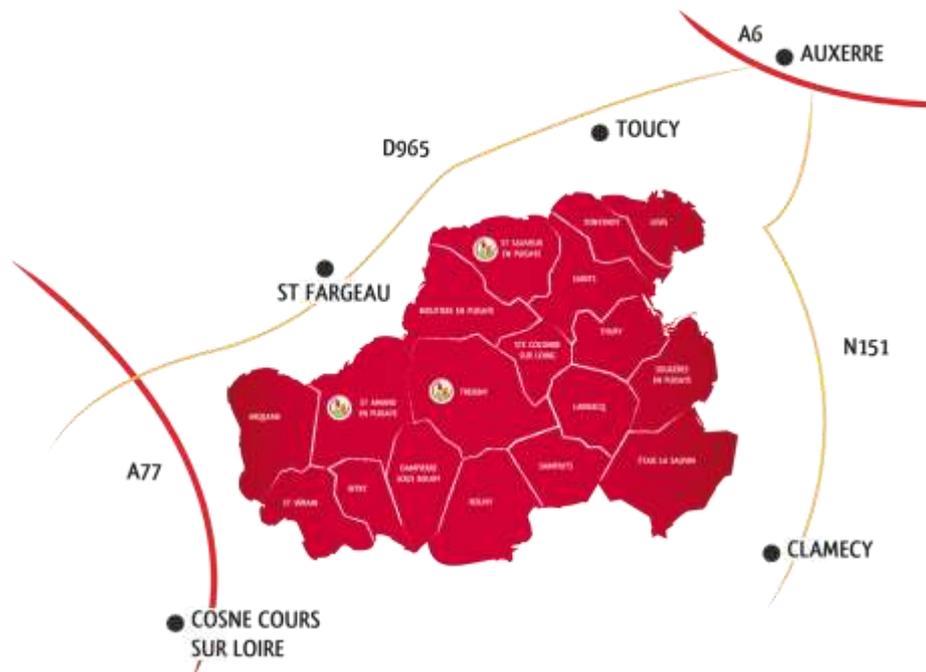
	<p>Pour autant, au regard de la situation générale du département de la Nièvre à cet égard, on peut considérer ce résultat comme quasi satisfaisant.</p> <p>Sources : Observatoire des inégalités ; Etude DRESS</p>
Addictologie	<p>Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) les plus proches sont ceux de Nevers et d'Auxerre. Leur rôle est de permettre un dialogue entre consommateurs et professionnels pour faire le point sur les difficultés rencontrées, et de proposer un accompagnement adapté.</p> <p>Cet accompagnement a pour objectif la réduction ou l'arrêt d'une consommation ou l'orientation vers des traitements de substitution.</p> <p>Il en va de même pour les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD). Ils ont pour mission de recevoir les usagers de drogues non engagés dans une démarche d'arrêt d'une consommation mais exposés à des risques de contamination et d'infection. Ces structures proposent de « petits soins » (désinfection des plaies par exemple) et distribuent du matériel de réduction de risque (seringues stériles, préservatifs,..). Les CAARUD proposent un accueil de quelques heures permettant d'offrir un refuge aux usagers ou un accès à des services de base (douche, lavelinge,...).</p> <p>Des rencontres avec des professionnels de santé et des éducateurs leur sont proposées.</p>
Des services gériatriques bien développés.	<p>Le territoire ne dispose pas d'un établissement sanitaire au sein de son périmètre mais est plutôt très bien équipé en places d'hébergement en EHPAD (taux d'équipement à 177 pour mille habitants de +75 ans contre 141 en Bourgogne). Ce taux est évidemment à corréler avec la pyramide des âges...</p> <p>Les services hospitaliers les plus proches, disposant d'une spécialité en gériatrie, se situent dans les centres hospitaliers d'Auxerre et de Cosne sur Loire.</p>
mais un éloignement des services médicaux d'urgence.	<p>L'Agence régionale de santé relève la « situation d'éloignement aux services d'urgence (et notamment dans la partie icaunaise).</p>
Equipements médico-sociaux	<p>2 SSIAD (services de soins infirmiers à domicile)</p> <p>1 service d'aide à domicile habilité à l'aide sociale (St Sauveur)</p> <p>1 service d'aide à domicile non habilité à l'aide sociale (Saint-Amand)</p>
5 EHPAD	<p>Etais-la-Sauvin, Treigny, Saint-Sauveur, Lainsecq, Saint-Amand</p>
1 foyer	<p>Pour personnes sourdes polyhandicapées, à Saint-Amand (foyer Petit Pierre, 19</p>

d'accueil médicalisé	résidents)
Centre de planning familial	Permanences à Saint-Sauveur-en-Puisaye

Isolement et mobilité

« Parfois définie à tort comme un besoin ou un moyen, la mobilité doit être considérée comme une capacité générique qui préside à l'exercice de droits fondamentaux. "Les droits au travail, au logement, à l'éducation, aux loisirs, à la santé, etc., passent ainsi par une sorte de droit générique qui commande tous les autres, le droit à la mobilité" 26. »

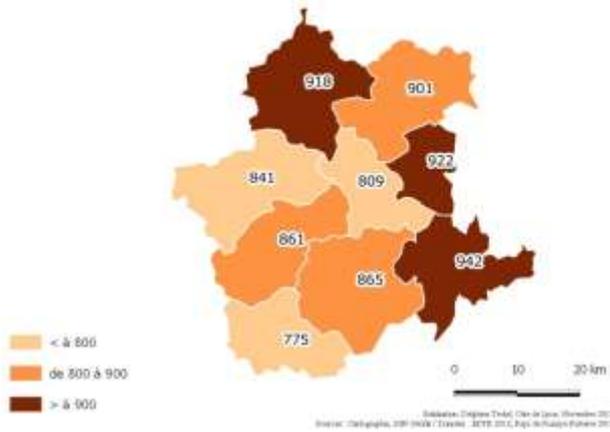
Rapport du secours catholique Caritas 2015

<p>Un accès aisé depuis les grandes métropoles</p>	<p>Le territoire bénéficie d'une accessibilité relativement aisée du fait de la proximité de l'autoroute A77 (reliant la Seine-et-Marne à Nevers) et A6 (reliant Paris à Lyon), mais reste à bonne distance des grands centres.</p>  <p>The map shows a central cluster of red-shaded municipalities. To the north, the D965 road leads to Toucy. To the west, the A77 highway is shown. To the east, the A6 highway is shown, with Auxerre to its north and Clamecy to its south. The N151 road is also visible on the right side of the map. The town of St-Fargeau is located to the west of the main cluster.</p>
<p>Un territoire éloigné des grands centres</p>	<p>Les communes sont soit sous l'aire d'attraction de Cosne-sur-Loire, soit celles d'Auxerre même si les habitants adaptent leurs déplacements aux services recherchés</p>

<p>Un accès inégal aux « pôles de centralité »</p>	<p>L'accès à un pôle de centralité est globalement plus long pour les habitants de l'ancien canton de Saint-Sauveur. 7 communes sur 12 y sont plus proches de Cosne-sur-Loire que d'Auxerre. Les distances à la plus proche de ces deux villes sont comprises entre 29 et 42 kilomètres, pouvant générer un déplacement supérieur à 40 minutes. Cependant, la ville de Toucy (3200 habitants), à mi chemin entre Saint-Sauveur et Auxerre, joue ici un rôle de pôle intermédiaire très important et atténue cette situation.</p> <p>Les communes de la partie nivernaise sont quant à elles situées entre 17 et 21 kilomètres de Cosne-sur-Loire et toutes sont à environ 1 H de la capitale départementale, Nevers.</p>
<p>Des déplacements de proximité assez longs</p>	<p>La distance moyenne aux centres bourgs est plus élevée dans la partie icaunaise (de 3 à 18 km) que dans la partie nivernaise (de 6 à 9 km), mais il faut noter que la présence d'un habitat très éclaté (de très nombreux hameaux maillent le territoire, certaines communes en comptent plus de 70) est de nature à augmenter considérablement les durées de transport.</p>
<p>Une forte dépendance à l'automobile</p>	<p>La dispersion de l'habitat et la concentration des services dans les villes créent une forte dépendance des personnes au véhicule personnel.</p> <p>Seulement 7 % des déplacements des habitants de la Communautés de communes est effectué en transport en commun. 70 % des déplacements se fait en automobile.</p>
<p>Une « faible mobilité » fréquente</p>	<p>Une part non négligeable de la population du territoire (604 ménages au total sur l'ancienne communauté de communes des portes de Puisaye Forterre, soit 14 % des ménages) est entièrement ou partiellement dépendante des transports publics ou des systèmes de solidarité. Il s'agit notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des ménages dépourvus de moyens de locomotion ; - des ménages en couple dont un des conjoints ne dispose pas de voiture ou de permis ; - des personnes âgées disposant de voiture mais dont la santé et les capacités sont amoindries. <p>Le territoire compte un des plus faibles taux d'équipement automobile de la Puisaye-Forterre (775 véhicules pour 1000 habitants sur l'ancien canton de Saint-Amand, contre 875 en moyenne dans le pays de Puisaye-Forterre), un taux qui se rapproche des zones urbaines très denses et bien desservies par les transports collectifs (<i>enquête mobilité Pays de Puisaye-Forterre et Aillantais, 2012</i>).</p>

DONNEES PAYS DE PUISAYE FORTERRE

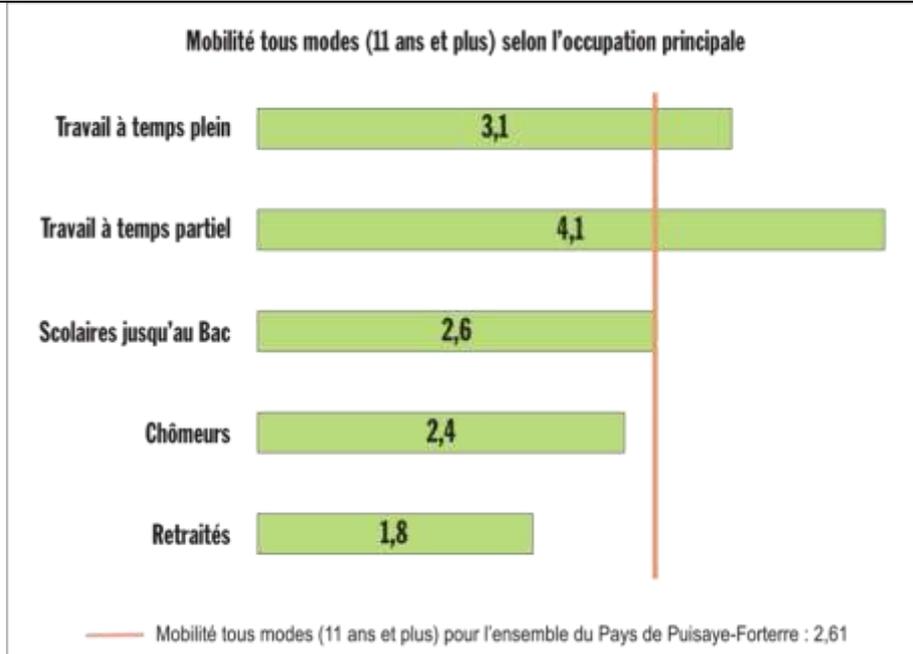
Nombre de voitures possédées pour 100 habitants de 18 ans et plus, selon la zone de résidence:



Parmi les personnes âgées de 11 ans et plus : 21% ne se déplacent pas un jour moyen de semaine (15% dans l'ENTD), un phénomène plus marqué pour les femmes que pour les hommes (24% contre 17 %).

Ce sont les retraités et les chômeurs qui se déplacent le moins au quotidien (1,8 déplacement par jour pour les retraités et 2,4 pour les chômeurs).

Mobilité en Puisaye Forterre



Des populations

La part de la population vivant seule est très importante sur le territoire de la CCPPF, et il s'agit majoritairement de personnes âgées. Ainsi, **1204 personnes de**

isolées	plus de 55 ans vivent seules, un chiffre qui augmente en moyenne de 20 unités chaque année depuis 2008.
Des transports collectifs insuffisants	<p>Sur l'ensemble du territoire, les transports collectifs ne proposent pas toujours un maillage assez fin ou une fréquence suffisante pour permettre à la population non mobile d'accéder aux services dans de bonnes conditions (arrêt de bus trop éloigné, amplitude horaire inadaptée à certaines démarches).</p> <p>Deux lignes de bus permettent cependant de rejoindre Cosne (ligne 68) ou Auxerre (ligne 3).</p> <p>La première, à destination de Cosne-Sur-Loire, est gérée par le Conseil départemental de la Nièvre. Elle permet de se rendre deux fois chaque semaine et sur une amplitude horaire très resserrée (départ de Saint-Amand à 8h 20, arrivée Cosne 9 H 30 - départ de Cosne à 12 H pour le retour, ce qui laisse à peine 2 H utiles pour accéder à un service quel qu'il soit).</p> <p>La seconde ligne, à destination d'Auxerre, est gérée par le Conseil départemental de l'Yonne. Elle est plus régulière, avec un aller et retour par jour ouvré, mais uniquement sur les horaires scolaires (il s'agit de la mise à disposition des cars scolaires).</p>
Pas de transport à la demande mais...	<p>Le service de transport à la demande du Conseil départemental de la Nièvre n'est pas actif sur le territoire, faute d'un partenariat local avec une collectivité.</p> <p>Les maisons de santé de Saint-Amand et Saint-Sauveur ont cependant mis en place, en lien avec l'ARS, le Conseil régional et la communauté de communes, un dispositif d'aide à la mobilité sur ordonnance afin de favoriser le déplacement dans les maisons de santé des résidents les moins mobiles.</p> <p>En 2015, 91 trajets ont été effectués dans ce cadre, pour 23 personnes âgées en moyenne de 74 ans pour la seule maison de santé de Saint-Amand.</p>
Isolement géographique versus isolement social	Dispersion de l'habitat, population vieillissante, pauvreté monétaire, marché de l'emploi saturé, non accès à un véhicule individuel, autant de conditions qui, ajoutées les unes aux autres, sont susceptibles d'alimenter et de chroniciser un phénomène d'isolement social et de précarisation des personnes.

Accès aux services et aux dispositifs

Accès aux services dématérialisés : 37 % de personnes éloignées d'internet	<p>L'accès aux services par internet devient la règle. Les plates-formes de service en ligne deviennent aujourd'hui la porte d'entrée pour de nombreux services publics : Pôle emploi, CAF...</p> <p>Si l'offre de service en ligne s'est largement améliorée ces dernières années,</p>
--	---

	<p>tout comme l'équipement des ménages en matériel informatique et en connexion internet, il n'en reste pas moins que cette nouvelle manière d'accéder à l'offre de services contribue à isoler davantage encore les personnes éloignées d'internet. Le baromètre du numérique 2015 met ainsi en avant le fait que 37 % de la population est éloignée d'internet (données France entière). Cette proportion est inversement proportionnel le à l'âge, aux niveaux de formation et de vie ou encore aux nombres de personnes présentes dans le foyer, autant de critères pour lesquels le territoire de l'ancien canton de Saint-Amand se situe plutôt dans la moyenne basse.</p> <p>Nous ne disposons d'aucune données locales sur cette question.</p>
Téléphonie	<p>La couverture du territoire pour les téléphones portables est loin d'être optimale. De nombreuses zones blanches rendent l'accès au téléphone mobile très aléatoire.</p> <p>La mise en place de système d'alertes est compliquée par cette réalité.</p>
Un réseau de Maison de Services au Public dans toute la Puisaye Forterre	<p>Bléneau, Champignelle, Charny, Coulanges, St Sauveur, et la dernière au Centre social et culturel de Saint-Amand.</p> <p>3 modes de gestion différents : MSAP à portage communale, MSAP à portage intercommunale, MSAP à portage associatif.</p>
Les services alimentaires de base sont globalement assurés	<p>Deux commerces « moyennes surfaces » existent sur le territoire (Carrefour contact à Saint-Amand et Atac à Saint-Sauveur) et plusieurs petits magasins de proximité (Arquian, St Sauveur, Treigny, Dampierre, Leugny...).</p> <p>Mais les grosses courses ne se font en général pas sur place.</p> <p>Les services alimentaires itinérant ont quasiment disparus.</p>
Aide d'urgence difficile d'accès	<p>Difficultés d'accès à l'aide d'urgence sur le territoire.</p> <p>Seule la Croix rouge dispose d'une présence physique à Saint-Amand (uniquement sur des produits d'hygiène et d'entretien), mais ce projet pourrait s'arrêter prochainement.</p> <p>La Croix rouge distribue également des bons d'achat (Auchan et Dia)</p> <p>Les relais « restaurants du cœur » sont situés soit à Saint Fargeau, soit à Cosne sur Loire.</p> <p>Secours populaire dispose d'une antenne à Cosne (alimentaire + habillement), avec distribution d'un panier de courses 2 fois par mois.</p> <p>Une épicerie sociale, la main sur le cœur, est également présente à Cosne.</p> <p>Le Conseil départemental peut également déclencher des secours d'urgence, mais faible réactivité en cas de gros souci (4/5 jours minimum)</p> <p>Tous ces services sont conditionnés par l'existence préalable d'une évaluation sociale délivrée par l'UTAMS de Cosne ou de Donzy (CD 58 ou CD 89)</p>

	<p>En l'absence de présence physique, l'accès à ces services peuvent être rendus difficiles en fonction de la mobilité des bénéficiaires.</p>
Site d'action médico-social	<p>Le site d'action médico-social de Cosne sur Loire accueillent les habitants de la partie nivernaise du territoire. Des relais sont présents à Saint-Amand, au centre social et culturel, par le biais de 2 permanences hebdomadaires</p> <p>Les professionnels sont en mesure d'accueillir, d'orienter et d'appuyer toutes les demandes des usagers dans des domaines très variés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enfance et famille • Grossesse, naissance et parentalité • Planification familiale • Prévention et protection de l'enfance en danger • Agrément d'assistants maternels et familiaux • Dossier d'adoption • Insertion/Logement • Demande de Revenu de Solidarité Active (RSA) • Insertion sociale et professionnelle • Accès et maintien dans un logement • Lutte contre l'habitat insalubre • Précarité/Pauvreté • Surendettement • Conseil en gestion budgétaire • Aides financières • Personnes âgées et personnes en situation de handicap • Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) • Aide à domicile • Téléalarme • Prestation compensatoire du handicap • Prise en charge de l'aide sociale en établissement <p>Yonne : l'unité territoriale de solidarité du département de l'Yonne (unité de Toucy) dispose d'un relais à Saint-Sauveur, avec des permanences sociales et des consultations infantiles.</p>
Protection de l'enfance	<p>Le nombre de familles d'accueil est trop faible sur le territoire de la Communauté de communes (chiffres ? source UTAMS).</p> <p>Foyer de l'enfance " Noël Berrier" - 2 Rue Sainte Hélène - 58000 NEVERS Appartements de pré-autonomie, centre parental et unité de foyer de l'enfance (Nevers)</p> <p>Pouponnière (accueil des 0-3 ans) et unité de foyer de l'enfance (unité fratrie) à GARCHIZY</p> <p>Centre placement familial social pour enfants et adolescents (Cosne cours sur</p>

	<p>Loire - 58) .</p> <p>Le site d'action-médico-sociale de la Nièvre dispose d'un relais à Cosne sur Loire.</p> <p>Le Centre de protection de l'enfance de l'Yonne dispose d'une permanence à Toucy. Il gère les dispositifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un service d'action éducative en milieu ouvert (AEMO) habilité pour une activité d'environ 630 mineurs (mesures ordonnées par les juges des enfants). • Un service d'intervention continue en milieu ouvert (SICMO) pour 78 jeunes (mesures pouvant être décidées par les services du conseil général ou ordonnées par les juges des enfants). • Des studios pour accueillir, soit à la demande du Conseil Général, soit à la demande des juges des enfants, 9 jeunes majeurs. • Un service d'investigations éducatives assurant des mesures judiciaires d'investigation éducative à la demande des juges des enfants. • Deux centres de jour, l'un à Auxerre, l'autre à Toucy qui accueillent pendant la journée des mineurs de plus de 11 ans en situation « de décrochage scolaire ». • Un service de visites médiatisées pour permettre les rencontres entre parents et enfants placés, à la demande du Conseil Départemental lorsque les visites ne peuvent pas s'effectuer sans une tierce personne. • Un espace rencontres où les enfants peuvent rencontrer leur père ou leur mère par décision du juge aux affaires familiales. • Un service de réparations pénales qui exerce des mesures de réparations pénales sur décision du procureur de la République pour des primo délinquants. • Un service de mineurs isolés qui accueille à la demande du Conseil Départemental 9 mineurs isolés. Le service est implanté sur Sens, et Auxerre. • Un service de médiation familiale
<p>Violences faite aux femmes</p>	<p>Dans l'Yonne, les lieux d'accueil d'écoute et d'orientation sont portés par l'ACVC (association contre les violences conjugales) qui assure des rencontres auprès des femmes et assure des permanences à Auxerre,</p> <p>et par Le CIDFF, également à Auxerre. 2 référentes, assistantes sociales rattachés aux forces de l'ordre sont présentes à Migennes et Sens. Enfin, l'Etat finance 5 places dédiées aux femmes victimes de violences (2 à Avallon ; 2 à Migennes et 1 à Sens), mais il n'existe pas d'accueil de jour permanent.</p> <p>Dans la Nièvre, un accueil de jour est fonctionnel à Nevers (porté par Regain association)</p> <p>Ces dispositifs restent cependant difficilement mobilisables localement, du fait</p>

	de l'éloignement.
Lutte et accompagnement contre les addictions	<p>CSAPA (centre spécialisé de soins aux toxicomanes) : Permanence à Cosne sur Loire (58) ou Toucy (89).</p> <p>CAARUD - Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction de risques pour Usagers de Drogues : Auxerre (89) et Nevers(58)</p>
Équipes mobiles d'interventions sociales	<p>Le prado (Nevers) – intervention dans tous le département auprès des sans abri, des personnes logés précairement et/ou de toute personne victime d'exclusion sociale (24/24-365 jours/an)</p> <p>Équipe mobile du Centre hospitalier de la région de Nevers (intervention vers les personnes en état de précarité psychiatrique) : pas d'intervention dans le secteur de Saint-Amand</p> <p>Équipe mobile du psychiatrie précarité de l'Yonne : actuellement intervention secteur Auxerrois, Tonnerrois, Avalonnais, <u>mais élargissement au secteur Puisaye Forterre en projet</u></p>
Handicaps	<p>SAMSAH - Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés – A Nevers dans la Nièvre et Monéteau dans l'Yonne.</p> <p>SAVS – Service d'Accompagnement à la Vie Sociale : 4 établissements dans la Nièvre (3 à Nevers, 1 près de Corbigny) et 6 établissements dans l'Yonne (dont un à Toucy).</p> <p>ESAT : 1 établissement à Cosne (58-les cottreaux), 1 établissement à Myennes.</p> <p>Établissements d'accueil : APIRJSO- foyer petit Pierre à Saint-Amand pour personnes sourdes polyhandicapées, Centre d'accueil de jour à Cosne (les mariniers).</p> <p>Sessad et IME de St-Fargeau</p> <p>Foyer d'insertion : association à Toucy.</p> <p>Plusieurs structures sur Auxerre.</p> <p>Accueillants familiaux : seulement 47 accueillant familiaux en 2016 dans l'Yonne (contre 140 en 2002) et 128 accueillant familiaux dans la Nièvre. Pas de chiffres dans le territoire d'action du Centre social et culturel.</p>

Vie associative

<p>Pas d'autre acteur socioculturel généraliste</p>	<p>Le Centre social et culturel est le seul acteur généraliste du territoire.</p> <p>Le monde associatif traditionnel de l'éducation populaire (MJC, foyers ruraux) est peu représenté sur le territoire. Un foyer rural existe cependant à Moutiers en Puisaye, mais l'association porteuse semble peu active, seul l'équipement continue d'accueillir des activités (concerts, animations...).</p>
<p>Mais l'éducation populaire/artistique n'est pas absente du tout...</p>	<p>Le territoire compte plusieurs associations s'appuyant sur les valeurs de l'éducation populaire et / ou l'ambition de transmission de savoirs et/ou de culture. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enfants potiers, association œuvrant pour la transmission des gestes potiers - Atelier théâtre du foyer des jeunes (Saints en Puisaye) - Le théâtre de Saints - Centre de loisirs Ribambelles (Saint-Sauveur) - Association RESPIRE (Saint-Amand) : alimentation, jardin partagé, livres d'occasion - la Poèterie : Café concert associatif, lieu de diffusion et de résidences artistiques en milieu rural (comprenant des gîtes pouvant accueillir jusqu'à 29 personnes) ; - Musiques décalés (Treigny) : autour du musicien improvisateur Jean-Claude Sauvage : ateliers improvisations pour enfants notamment. - L'anar-scène (Moutiers en Puisaye) – chansons poétiques - Station de Recherche Pluridisciplinaire des Metz (Saint-Sauveur) - De l'eau aux étoiles (Treigny) : astronomie et milieu aquatique, observation, sensibilisation en milieu scolaire, projet d'observatoire rural - Ecocentre de Bourgogne (Saint Verain) : accueil de groupes, sensibilisation/formation à la construction écologique... - Foyer rural de Moutiers en Puisaye - AMAPP de Puisaye : - Université pour tous de Puisaye Forterre (université populaire itinérante) - AMAP Les Cageots Poyaudins (Saint-Sauveur) : soutien et développement de l'agriculture paysanne / sensibilisation à la qualité alimentaire - Guédelon, château médiéval (passeurs de savoirs traditionnels des métiers de la construction et des arts décoratifs) - Ecole itinérante de Musique, de Danse et de Théâtre de Puisaye (Toucy, Saint-Sauveur, Saint-Amand, Saint Fargeau) - 2 chorales (Saint-Amand et Thury) - 8 bibliothèques/espaces livres (Fontenoy, Sainpuits, Ste Colombe,

	Saint-Amand, Sougères, St Sauveur, Thury, Treigny).
<p>Une faible densité de clubs de sports</p> <p>(volet à approfondir → enjeu de santé publique)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Seulement 4 clubs de football pour 18 communes (Arquian, Saints, Saint-Sauveur et Saint-Amand) - 3 lieux de pratiques des arts martiaux à Saint-Sauveur, Saint-Amand et Treigny - Du tennis à Saint-Amand et Saint-Sauveur - Du basket et du badminton à Saint-Amand - De la gymnastique d'entretien dans 8 communes - Pétanque dans 4 communes - 5 clubs de randonnées - 3 centres équestres dont 2 de grandes tailles équipés d'hébergements/restauration (100 lits à Dampierre et 150 lits à Arquian) et de divers équipements sportifs (piscine loisirs à Dampierre) - 3 plateaux d'EPS à Saint-Amand, St Sauveur et Treigny <p>Nombres d'équipements sportifs par communes dans la communauté de communes</p> <p>Source Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.</p> <p>Télécharger tableau</p>  <p>Seulement 9 communes sur 18 disposent d'équipements sportifs</p>
Les clubs sportifs en difficultés	<p>A Saint-Amand, le sport, pour les jeunes, c'est traditionnellement le football. Le football club d'Alligny-Cosne/Saint-Amand rencontre cependant des difficultés de recrutement de joueurs, de nouveaux bénévoles mais aussi d'arbitres. Pour les jeunes, le club compte cependant des sections U7, U9, U11 et formation U13. 2 équipes seniors complètent le tableau.</p>
Des associations de promotion du	<ul style="list-style-type: none"> - 3 offices du tourisme (Saint-Amand, Saint-Sauveur, Treigny) - Plusieurs associations d'amis de musée

<p>tourisme et du patrimoine nombreuses et très investies</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les Amis de Moutiers, dont le but est d'entretenir, valoriser et promouvoir l'église de Moutiers et ses peintures murales exceptionnelles (10 000 visiteurs par an) - Les Amis de l'église et du patrimoine (Saint-Sauveur-en-Puisaye) - Les sources du Branlin (Saint-Sauveur-en-Puisaye) - Station de Recherche Pluridisciplinaire des Metz (Saint-Sauveur-en-Puisaye, protection et valorisation du bocage) - Société des Amis de Colette (Saint-Sauveur-en-Puisaye) - La Maison de Colette (Saint-Sauveur-en-Puisaye) - Association du Château-Musée Colette (Saint-Sauveur-en-Puisaye) - Association de la Tour Sarrasine (Sougères-en-Puisaye) - Terres et Pierres (Thury) - Les Amis de l'église (Treigny) - La Tuilerie (Treigny) - Les Amis de Boutissaint (Treigny) - Les Terres Rouges (Treigny) - Entre Grès et bouchus (Treigny) - La Confrérie des Chevaliers du Clos des Robinettes (Treigny) - Les Amis de la Poterie Cadet (Saint-Amand) - Les Amis du Musée du Grès — (Saint-Amand) - Chemins Ouverts en Puisaye (Saint-Amand) - Association Sauvegarde Patrimoine Potier (Saint-Amand)
<p>Des comités des fêtes dans toutes les communes</p>	<p>Ces associations peuvent constituer des relais essentiels à l'action de proximité du Centre social et culturel.</p>
<p>Des associations de 3° âge active sur tous le territoire</p>	<p>De nombreuses associations animés par et pour le 3° âge sont actives sur le territoire, presque dans chaque commune. Certaines adhèrent à des fédérations et sont très actives, proposant de nombreuses activités.</p>
<p>La chasse et la pêche, des pratique rassemblant de nombreux adeptes</p>	<p>De très nombreuses associations réunissant les pêcheurs et les chasseurs sont actives sur le territoire. A mettre en parallèle avec une pratique traditionnelle de ces disciplines par la population native du territoire.</p>
<p>Les jeunes pompiers volontaires, un lieu d'éducation citoyenne</p>	<p>Saint-Amand compte une des 6 écoles de Jeunes Sapeurs Pompiers volontaires du département de la Nièvre et accueille une quinzaine de jeunes à partir de 13 ans.</p>



PARTIE IV

PROJET SOCIAL

2018-2022

Territoire d'action, territoire de service, territoire de partenariat

En juin 2016, l'assemblée générale du Centre social et culturel officialisait l'évolution de son territoire d'action en modifiant sa dénomination et ses statuts.

De « *Centre social et culturel du canton de Saint-Amand* », l'association devenait « *Centre social et culturel de Puisaye-Forterre* ». Son territoire d'action, jusqu'ici cantonné à 6 communes, prenait de l'ampleur et une dimension clairement interdépartementale : « *le territoire principal d'intervention du Centre social et culturel correspond aux communes de la Communauté de communes Portes de Puisaye-Forterre. L'association peut également entreprendre toute action correspondant à son objet et à ses valeurs sur un territoire plus étendu* ».

Cette décision a fait l'objet de longs débats ; des désaccords se sont exprimés à l'époque sur plusieurs points. Il paraît utile de les rappeler, tant ces questions restent vives deux années plus tard :

- Alors qu'un Centre social et culturel se définit d'abord comme un acteur social de proximité, quel sens a l'élargissement de son territoire d'actions de 6 à 18 communes ?
- Quel sens y-a-t-il à déconnecter ainsi le « territoire de vie » des habitants (plutôt tourné vers la vallée de la Loire) du « territoire d'actions » (davantage tourné vers la Puisaye Forterre)?
- Pourquoi effacer dans la dénomination le lieu central et historique d'implantation du Centre social et culturel, à savoir Saint-Amand-en-Puisaye ?

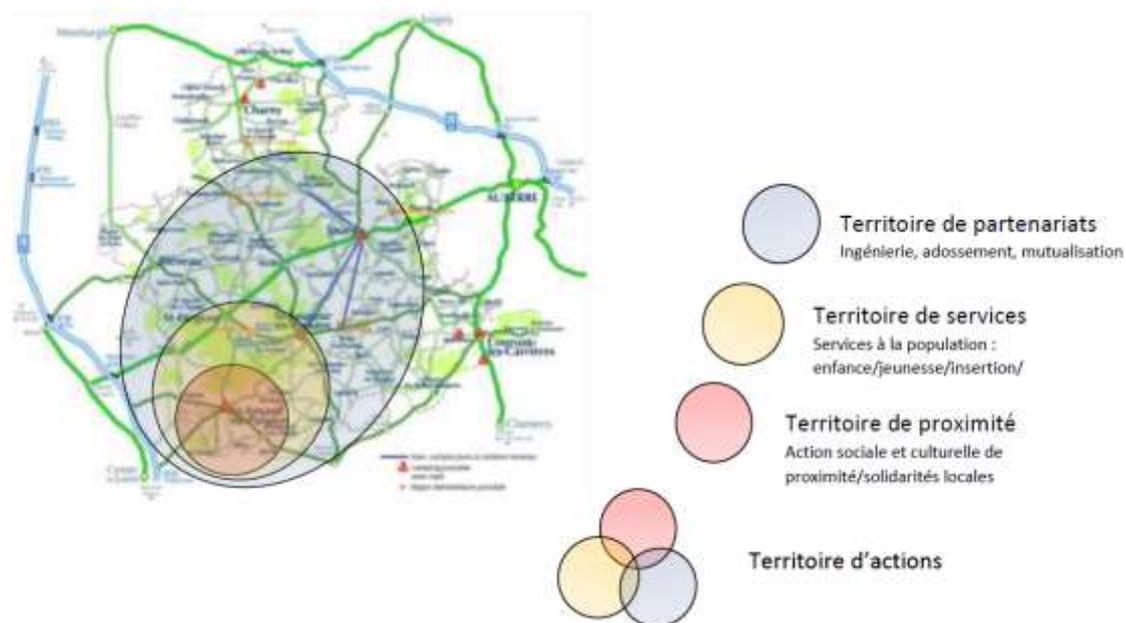
Deux ans plus tard, reposer les bases et la cohérence de cette évolution paraît donc utile, avant même de poser les grands objectifs d'un nouveau projet :

A travers ce projet, nous avons voulu répondre à quelques questions essentielles :

- comment concilier l'action de proximité, ce « labourage du terrain » essentiel à un Centre social et culturel avec un territoire qui double de superficie, à fortiori en milieu rural peu dense (19 hbts au km²) ?
- est-il possible d'investir des périmètres d'actions variables selon la nature des projets ?
- comment construire sa légitimité dans des communes où le Centre social et culturel ne possède que peu de racines ?
- Quelles sont les priorités que nous souhaitons investir, selon les moyens que nous pourrions mobiliser (en bénévolat, en salariés, en financement, en partenariat, etc...)
- Quelle est la place du bénévole selon les rayons d'action ?

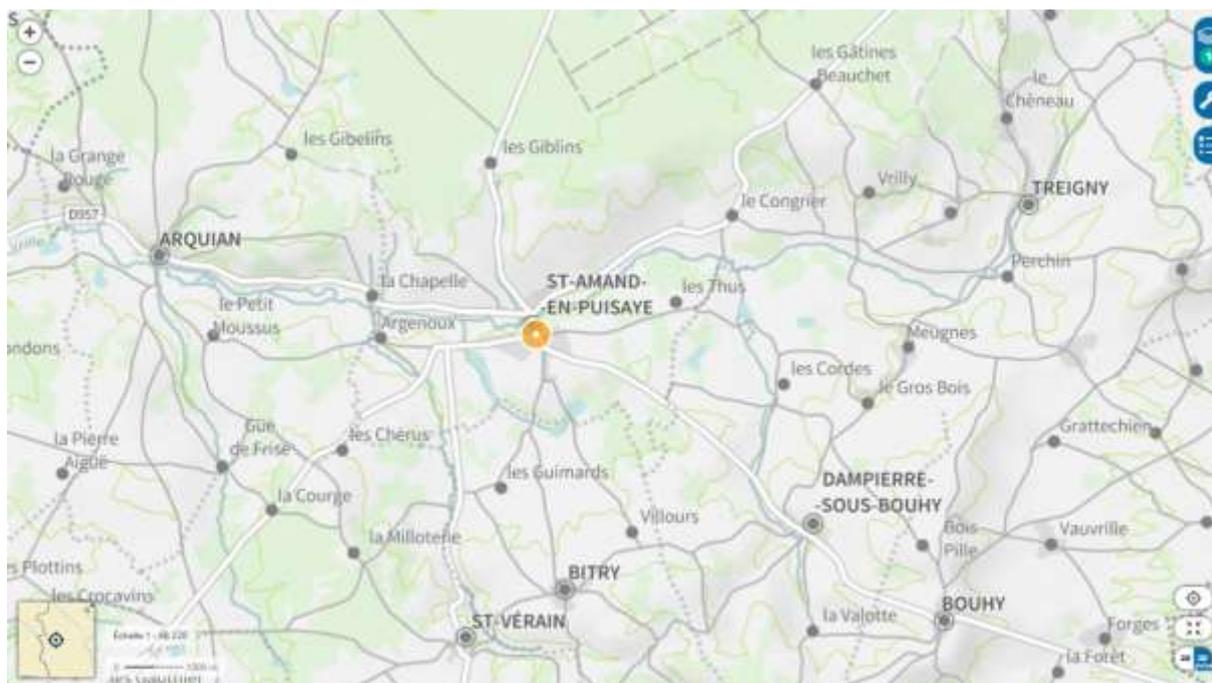
A ces questions, le COPIL a répondu en proposant des territoires d'action en 3 cercles, de natures différentes. Précisons tout d'abord que ces cercles ne sont pas fixes, que leurs rayons varient selon les actions menées.

LES TERRITOIRES D' ACTIONS DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL



Le territoire de proximité

Le **premier cercle** est celui du **territoire de proximité**. C'est **le principal espace de légitimité** du CSC. Il a son centre à Saint-Amand-en-Puisaye et couvre un territoire qui ne peut guère dépasser un rayon de 10 à 12 kilomètres. Il s'agit essentiellement du territoire de l'ancien canton de Saint-Amand-en-Puisaye (communes d'Arquian, Bitry, Bouhy, Dampierre sous Bouhy, Saint-Amand-en-Puisaye et Saint-Vérain) avec de possibles incursions sur la commune de Treigny. Il est cohérent avec le zonage du recrutement des adhérents actuels.



Sur son territoire de proximité, le Centre social et culturel c'est :

- Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Un lieu de **rencontres** et d'**échanges entre les générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de bénévoles engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect, la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

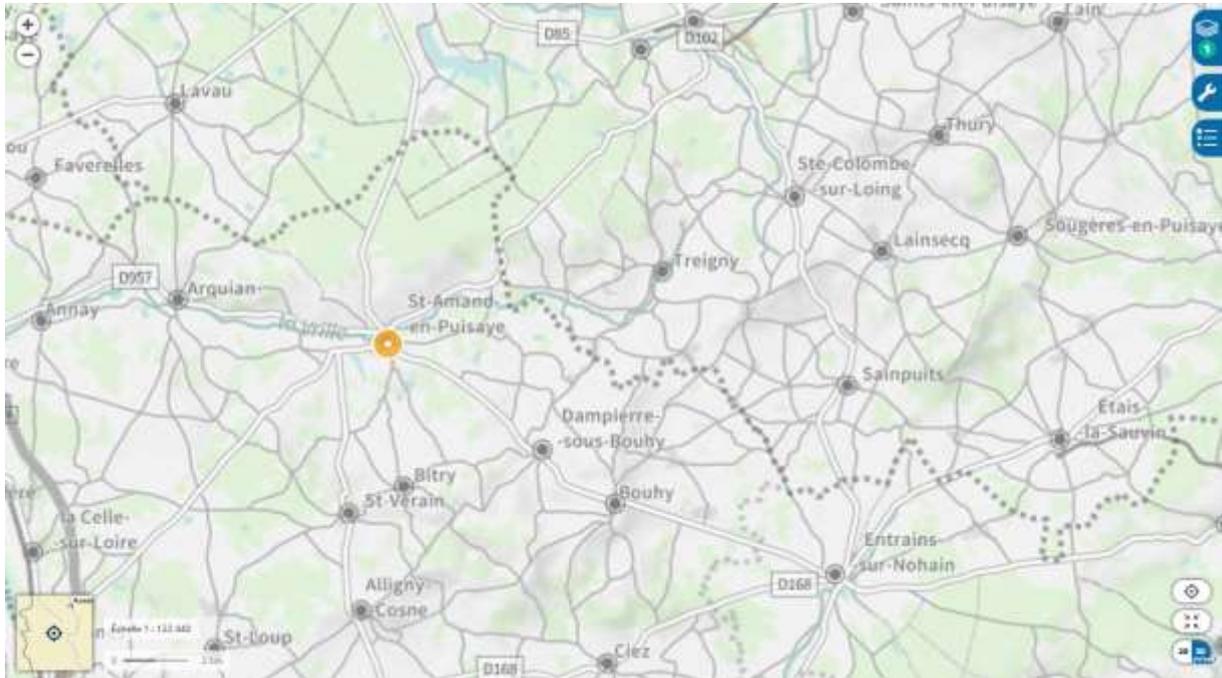
Le territoire de services

Dans cette extension, le Centre social et culturel peut intervenir, ponctuellement ou régulièrement, dans le cadre de services à la population ou aux collectivités : ainsi, le Centre social et culturel porte, en lien étroit avec la municipalité, le service périscolaire d'Etas la Sauvin, commune située à près de 25 km de Saint-Amand-en-Puisaye.

Le chantier d'insertion peut également intervenir dans un rayon de 15 à 20 kilomètres autour de Saint-Amand. Son rayon d'action couvre ainsi :

- Le canton historique de Saint-Amand-en-Puisaye (6 communes)

- Le canton de Pouilly et le canton de Donzy, dans la mesure où son intervention ne se positionne pas en concurrence d'un autre ACI.
- Les communes icaunaises jouxtant le territoire de l'ancien Canton : Treigny, Sainpuits, Lainsecq, Moutiers, Saint-Sauveur, Saint-Fargeau, Lavau, dans les mêmes conditions.



Le Centre social et culturel dispose d'une coordination jeunesse sur le territoire de l'ancienne communauté de communes. La Communauté de Communes de Puisaye-Forterre délègue au Directeur du Centre social et culturel de Saint-Amand-en-Puisaye une mission de proximité locale sur le secteur des communes d'Arquian, Bitry, Bouhy, Dampierre-sous-Bouhy, Etai-la-Sauvin, Fontenoy, Lainsecq, Levis, Moutiers-en-Puisaye, Sainpuits, Saint-Amand-en-Puisaye, Sainte-Colombe-sur-Loing, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Saints-en-Puisaye, Saint-Vérain, Sougères-en-Puisaye, Thury et Treigny-Perreuse.

Il est le relais entre le terrain et les coordinateurs Petite-Enfance et Enfance-Jeunesse du pôle, les partenaires institutionnels (CAF, MSA et DCSP) et les vice-Présidentes, en charge de la Petite-Enfance et de l'Enfance-Jeunesse.

Sa mission consiste à créer du lien entre les équipes des différentes structures « petite enfance » et « enfance jeunesse » de ce secteur.

Le territoire de partenariats

Le **troisième cercle** englobe le territoire de la communauté de communes de Puisaye-Forterre. Si le Centre social et culturel n'a bien évidemment pas vocation à mener des actions sur ce vaste territoire interdépartemental (78 communes, plus de 40 000 habitants), il se positionne ici dans une logique de développement local, comme un potentiel « acteur relais » de la collectivité ou comme un interlocuteur des politiques sociales mises en œuvre : disposant d'une ingénierie sociale et d'une équipe professionnalisée, il peut avoir une double fonction :

Les ambitions du Centre social et culturel 2018-2022

LE PROJET SOCIAL DU CSC : UN FIL ROUGE ...

...le CSC comme **espace de vie et de rencontres**

De soutien aux familles et de solidarités avec les personnes

ouvert sur **son territoire** et sur **le monde**

s'adressant à **tous les habitants**

à travers **un projet participatif**



... ET DES OBJECTIFS STRATEGIQUES A 2 NIVEAUX

Projet social, comprendre la démarche

Le fil rouge est le lien qui guide la posture associative du Centre social et culturel. Il s'agit d'un engagement sur le sens, la direction de notre action. **Nous pensons en effet que l'important n'est pas tant le but que le chemin qui y mène.** Les actions menées ne sont donc que les pavés qui forment le chemin de notre projet.

Les objectifs stratégiques

Après avoir listé l'ensemble des objectifs que nous envisageons poser, nous avons fait le ménage devant leur abondance, avec la conscience du « qui trop embrasse mal étreint ».

Nous avons donc été amenés à effectuer des choix dans la dizaine d'objectifs stratégiques préalablement posés, pour en conserver six.

Ensuite nous avons souhaité caractériser les différents objectifs en trois familles différentes.

Les **objectifs stratégiques de consolidation** portent sur des familles d'actions déjà existantes au Centre social et culturel et/ou qui forment ou devrait former le cœur de son action, mais que nous jugeons utile de conforter, soit parce que nous considérons disposer de marges de progression en la matière, soit parce que nous sommes partiellement insatisfait de l'action menée jusqu'ici.

Les **objectifs de développement** correspondent à des actions globalement émergentes au niveau du Centre social et culturel.

Le fil rouge

« Le Centre social et culturel comme espace associatif de vie, de rencontres, de soutien aux familles et de solidarité avec les personnes, ouvert sur son territoire et sur le monde, s'adressant à tous les habitants à travers un projet participatif ».

Exprimer en une phrase qui l'on est et comment nous portons cette identité nous a semblé essentiel dans la construction de ce contrat de projet. Parce qu'on nous renvoie souvent la question suivante : « mais au fond, c'est quoi un Centre social et culturel ? ». Et que par facilité, nous avons tendance à répondre par l'énumération des actions que nous proposons plutôt que par le sens profond que l'on souhaite donner à l'action.

Important donc pour les acteurs de l'association, bénévoles et salariés, afin de clarifier l'endroit où ils se trouvent.

Important pour les habitants, afin qu'ils perçoivent davantage l'esprit de notre engagement, condition essentielle à leur engagement réciproque.

Important pour nos partenaires, pour que le Centre social et culturel ne soit pas seulement considéré comme le délégataire d'un service.

	CA VEUT DIRE QUOI ?	COMMENT ON FAIT ?
Un espace associatif de vie et de rencontres...	<p>Nous affirmons le positionnement du Centre social et culturel comme un espace associatif symboliquement et réellement « habité ».</p> <p>Un espace vivant, accueillant, chaleureux et sympathique.</p> <p>Un lieu de vie sociale dont un maximum d'habitants se sentirait individuellement et collectivement copropriétaire.</p> <p>Un lieu de paroles, d'apprentissage, de revendications, de débats, de fêtes, de solidarité en action, mais aussi un lieu de bienveillance envers l'autre, donc d'accueil.</p>	<p>Par l'attention portée à l'animation démocratique de cet espace associatif</p> <p>Par la création d'un « esprit » propice à la rencontre et à l'accueil. Cet esprit demande une posture</p> <p>Par l'animation permanente des espaces destinés à l'accueil du public.</p> <p>Par la construction d'actions cohérentes avec le fil rouge de son projet.</p>
de soutien aux familles et de solidarité avec les personnes	<p>Nous posons ici -en cohérence avec la charte fédérale et avec la circulaire de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) N°2012-13 relative à l'animation de la vie sociale- le principe de solidarité et la mission de soutien aux familles comme axe principaux de notre action.</p>	

<p>... ouvert sur son territoire et sur le monde...</p>	<p>Le Centre social et culturel est un espace associatif engagé dans une démarche de développement social local.</p> <p>Il mise sur les entrecroisements, sur l'essaimage et saura créer des partenariats d'action favorables au bien commun, dans le respect de l'autonomie et des singularités de chacun.</p> <p>Il sera attentif aux acteurs qui développent des projets innovants ou singuliers.</p> <p>Le Centre social et culturel est aussi une association d'éducation populaire qui se donne comme objectif prioritaire l'ouverture au monde et à l'autre, le développement de la pensée critique, le renforcement du collectif et l'épanouissement des personnes.</p>	<p>Par sa capacité à aller à la rencontre du territoire, par des actions itinérantes, par la présence des équipes là où se réunissent les habitants.</p>
<p>... s'adressant à tous les habitants...</p>	<p>Le Centre social et culturel s'adresse à tous sans conditions ni jugement.</p> <p>Par ses actions, il contribuera à créer des ponts entre les populations quelles que soient leurs âges, leurs professions, leurs histoires et leurs cultures.</p> <p>Il contribue à son échelle au « vivre ensemble » en additionnant les énergies, en enjambant les frontières administratives, culturelles, économiques et sociales.</p>	
<p>... à travers un projet participatif.</p>	<p>Le Centre social et culturel est aussi la maison DE TOUS.</p> <p>Les femmes et les hommes qui œuvrent au développement de son action, qu'ils soient bénévoles ou salariés, seront toujours attentifs à organiser des espaces propices à la participation et à la co-construction.</p>	

OBJECTIFS STRATEGIQUES DE CONSOLIDATION N°1

RENFORCER LES CAPACITES DU CSC A S'ADRESSER A TOUS LES PUBLICS

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
En développant un projet s'adressant aux jeunes du territoire	Rédaction concertée et participative d'un projet jeune Réorganisation des services du Centre social et culturel pour tenir compte de cette orientation
<p>Alors qu'il peine à retenir les jeunes de plus de 11 ans, le Centre social et culturel veut prendre le taureau par les cornes et développer un projet pour les 11/14 ans et pour les 15/18 ans du territoire. L'adolescence est une phase complexe et pleine de contradictions, durant laquelle les jeunes sont en quête d'une personnalité et d'une identité singulière. Nous considérons qu'on ne peut aujourd'hui délaissier ces classes d'âges, tout en étant conscient de la difficulté de la tâche pour les séduire, les retenir, les faire contribuer à inventer des actions qui leurs ressemblent.</p> <p>L'enjeu est d'organiser les moyens dont dispose le centre afin d'affecter du temps d'animation pour co-construire puis animer un projet tourné vers la jeunesse. Le premier élément qui tue le désir des jeunes, c'est de se retrouver accueilli avec les petits.</p> <p>MOYENS : équipe d'animation du centre de loisirs</p>	
En favorisant l'action du CSC au plus près des habitants	Itinérance MSAP (fiche outil N)
<p>L'intervention de la MSAP au plus proche des habitants passe par l'organisation de l'itinérance. est une des conditions qui permettront de réduire la fracture territoriale dans l'accès aux services.</p>	
En interrogeant la mixité de la population adhérente (genre, catégorie sociale...) pour mieux développer des propositions s'adressant à tous les publics	Mettre en place un travail de veille et de réflexion permanente.
<p>Nous faisons le constat d'une difficulté à mobiliser certaines parties de la population, ce qui met en cause la capacité du centre à s'adresser à tous, au-delà du discours fédérateur. Ainsi, le Centre social et culturel touche peu les hommes, et ses propositions semblent également peu attirée les familles les plus modestes, sans que nous ne disposions aujourd'hui des clés pour y remédier. Cette action vise donc « simplement » à comprendre et le cas échéant à expérimenter des actions qui faciliteraient l'élargissement des publics. Il s'agit ici de développer les capacités du centre à mettre en place une veille permanente pour améliorer son action.</p>	

OBJECTIFS STRATEGIQUES DE CONSOLIDATION N°2

CONSOLIDER L'INVESTISSEMENT BENEVOLE & SALARIE

POUR AMELIORER LA QUALITE DE SON ACTION ET PERENNISER SON PROJET

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
Mieux permettre la prise en charge des missions d'administrateurs bénévoles	A1 - Mettre en place un plan de formation des nouveaux administrateurs bénévoles
<p>Le Centre social et culturel a fortement évolué ces dernières années. Les actions menées se transforment, font appel à des compétences juridiques et à une équipe salariée plus importante, s'appuient sur des dispositifs complexes. Autant d'évolutions qui bouleversent le rôle du bénévole et nous oblige à repenser sa place dans la gouvernance du Centre social et culturel.</p> <p>Nous souhaitons ici favoriser la prise de responsabilité des administrateurs du Centre social et culturel, notamment les nouveaux venus, renforcer leur participation à la gouvernance et à la gestion associative, mutualiser les moyens et les capacités d'action des adhérents, développer et partager une analyse collective du contexte et des enjeux du Centre social et culturel.</p> <p>MOYENS : mobilisation du Fonds de Développement de la Vie Associative / s'appuyer sur l'offre de formation fédérale/mobilisation du compte personnel d'activité</p>	
Donner des outils d'intervention aux volontaires du lien social	A2 - Formation à l'écoute, à la détection et à l'accompagnement des situations d'isolement.
<p>En lien avec le développement de l'action Voisins Solidaires en Puisaye, nous devons nous assurer que les volontaires disposent des compétences de base pour mener leurs missions dans les meilleures conditions.</p> <p>La formation est ici un levier pour favoriser l'engagement bénévole, la création d'équipes citoyennes et la coopération sur le territoire. Elle offrira des connaissances de base sur le vieillissement et sur la place du bénévole, visera l'appropriation des fondamentaux éthique et proposera aux participants une ouverture sur les autres acteurs du territoire.</p> <p>MOYENS : mobilisation du programme de formation des volontaires proposé par la plate-forme MONALISA de lutte contre l'isolement</p>	
Permettre la montée en compétences des salariés	A3 - En systématisant l'effort de formation de chaque membre de l'équipe, par des formations collective ou individuelle cohérentes avec les besoins du Centre social et culturel. La mise en place d'un plan triennal de formation des salariés sera un des outils de cet objectif.
<p>La gestion prévisionnelle des compétences et l'investissement à long terme dans la formation des salariés sont des conditions <i>sine qua non</i> du développement de la qualité du projet et des actions développées par le Centre social et culturel.</p> <p>La formation est par ailleurs un outil essentiel de mobilisation collective ou individuel de l'équipe salarié dans le projet social. Elle leur permet de s'inscrire dans une trajectoire professionnelle</p>	

favorisant l'évolution de leurs carrières.

MOYENS : mobilisation des organismes paritaires collecteurs de la formation professionnelle (UNIFORMATION et FAFSEA pour le chantier) ; sensibilisation à la mobilisation du compte personnel d'activité

OBJECTIFS STRATEGIQUES DE CONSOLIDATION N°3

CONSOLIDER LES ACTIONS DE SOLIDARITES LOCALES DU CSC

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
<p>En confortant notre action sur les projets Mobilités Solidaires et Voisins Solidaires en Puisaye</p>	<p>Mobilisation des passeurs de lien social, sous deux formes : les « volontaires visiteurs » et les « volontaires chauffeurs », sur le territoire de 7 communes.</p> <p>Détection des personnes en situation d'isolement</p> <p>Communication autour des dispositifs</p>
<p>Les actions Voisins Solidaires en Puisaye et Mobilités solidaires, créée en 2016 grâce au soutien financier du GIE IMPA et de la conférence des financeurs de la Nièvre, est l'action de solidarité prioritaire du Centre social et culturel, avec l'insertion par l'activité économique. Le Centre social et culturel attache donc une grande importance à son développement. Elle répond en effet à un besoin fort diagnostiqué la première fois en 2016. Elle permettra de répondre à des situations de fragilités répandue toute en développant le lien social</p> <p>MOYENS : Partenariat financier IMPA-Conférences des financeurs Mobilisation du programme de formation des volontaires proposé par la plate-forme MONALISA de lutte contre l'isolement Développement de partenariats locaux « maisons de santé/services à la personne » afin de détecter les personnes en situation d'isolement. Mobilisation de bénévoles « passeurs de lien social »</p>	
<p>En consolidant le chantier d'insertion et en développant la qualité de l'accompagnement des salariés en insertion</p>	<p>Développement de l'offre sociale vers les particuliers dans le respect de l'équilibre économique du chantier.</p> <p>Accentuation de l'effort de formation des salariés en leur ouvrant la possibilité d'obtenir un certificat de qualification professionnelle durant leur présence.</p>
<p>Le chantier d'insertion par l'activité économique, action historique du Centre social et culturel, a vécu de grands bouleversements ces deux dernières années : en développant son action vers les particuliers, en obtenant l'agrément « services à la personne » et en doublant son taux d'encadrement afin de mieux accompagner les salariés.</p> <p>Nous souhaitons aujourd'hui développer nos actions de formation notamment vers les salariés ne disposant d'aucun diplôme, en expertisant la possibilité de donner accès à un certificat de qualification professionnelle (CQP) de« salarié-polyvalent ».</p> <p>Enfin, nous souhaitons déployer les moyens qui permettrait la mise en place d'une part d'interventions « sociales » du chantier, en tenant compte des moyens des usagers-adhérents.</p> <p>MOYENS : Mobilisation du Fonds Social Européen et de la conférence des financeurs Partenariat avec la Fédération des chantiers-écoles en vue du développement d'un CQP pour les salariés du chantier Recrutement d'un stagiaire en vue de l'analyse d'impact.</p>	

OBJECTIFS STRATEGIQUES DE CONSOLIDATION N°3

CONSOLIDER LE PROJET FAMILLE DU CSC

CONSOLIDER LE PROJET FAMILLE DU CSC

Se référer au projet famille

OBJECTIFS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT n°1

DEVELOPPER L'ACTION DU CSC DANS SA DIMENSION CULTURELLE & EDUCATIVE

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
En développant les actions d'éducation tout au long de la vie	Université bistrot (fiche action)
<p>Le projet présenté s'articule autour des valeurs de l'éducation populaire qui vise l'amélioration du système social et s'appuie sur l'idée que chacun puisse développer sa volonté et sa capacité à progresser et à se développer, à tous les âges de la vie.</p> <p>Ce développement de la personne conditionne les capacités de chacun à vivre ensemble, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe à contribuer au mieux-être individuel pour un mieux être collectif.</p> <p>Ce principe nécessite de prendre en compte l'individu et ses besoins et de les inscrire, au travers d'actions collectives, dans un processus et une démarche de développement social local.</p>	
En développant des « pédagogies par l'expérimentation	Créer des espaces d'expérimentation au sein du Centre Social et culturel (Ecolo crèche/ Jardin pédagogique (fiche action)
<p>La pédagogie par l'expérience aide l'être humain à construire sa personnalité et à vivre en société. Elle permet un apprentissage conscient basé sur l'expérimentation grâce à des défis adaptés. La nature est l'espace d'apprentissage et d'expérimentation par excellence. Les expériences et les découvertes qui y sont menées permettent à l'être humain de construire un monde responsable.</p>	
En développant les partenariats culturels facilitant l'accès de tous aux œuvres, aux pratiques artistiques et culturelles	La couleur des mots (fiche action)
<p>De manière isolée, le Centre social et culturel ne disposera jamais des moyens qui lui permettront d'inviter des artistes – auteurs, musiciens, danseurs, circassiens, etc.- à partager avec les habitants leurs univers. Il nous faut donc développer des partenariats avec des acteurs de proximité accueillants des artistes, en vue d'organiser une mutualisation et d'offrir à ceux-ci des espaces pour travailler, créer et rencontrer les habitants du territoire.</p>	
En développant les actions de prévention santé	Sensibilisation au « bien manger » (fiche action)
<p>Notre diagnostic nous amène à poser cet axe d'investissement comme une priorité tant les enjeux liés à la santé communautaire sont important sur le territoire. Cet axe se déroulera en partenariat avec les différents acteurs de la santé, très intéressé pour qu'un acteur social joigne ses efforts aux leurs dans ce domaine.</p>	

OBJECTIFS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT n°2

DEVELOPPER L'ACTION DU CSC EN APPUI AUX INITIATIVES CITOYENNE

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
Améliorer le repérage du Centre social et culturel comme espace d'appui aux initiatives citoyennes	Labellisation du CSC au titre de « fabrique d'initiative citoyenne » (Fiche action n°)
<p>Le CSC accompagne déjà régulièrement, mais de façon plutôt informelle, des projets portés par des citoyens.</p> <p>Le besoin pour les acteurs locaux de disposer d'un soutien pour la mise en place de leurs projets a été repéré dans le cadre des Ateliers à (ré)Actions. Cet objectif stratégique a donc pour objet de développer la visibilité des actions déjà menées par le CSC et le repérage du CSC comme lieu d'accompagnement, de mise en valeur et d'appui aux initiatives citoyennes et associatives.</p>	
Développer une offre locale d'accompagnement collectif pour les associations du territoire	Repérer les besoins et proposer des formations collectives aux responsables d'associations et / ou porteur d'initiatives citoyennes.
<p>Les bénévoles des t associations sont parfois démunis pour développer dans de bonnes conditions les projets qu'ils portent. Après repérage des besoins, le Centre social et culturel pourra proposer aux acteurs des temps collectifs de formation ouvert à tous les acteurs locaux.</p>	

FICHE Action n°1

Rédaction concertée et participative d'un projet jeune et réorganisation du service jeunesse.

Objectif stratégique : renforcer les capacités du centre social de s'adresser à tous les publics

Objectif opérationnel : en développant un projet s'adressant aux jeunes du territoire

Titre de l'action	Rédaction concertée et participative d'un projet jeune et réorganisation du service jeunesse																													
Description de l'action	<p>L'action consiste en la rédaction avec les familles, les jeunes et l'équipe d'animation du centre social d'un projet permanent tourné vers les 12/15 ans et 15/18 ans, puis en la mise en place de ce projet, dans des conditions de structuration du centre social qui permette de dégager du temps d'animation et de coordination spécifiques.</p> <p>Ce travail se mènera en plusieurs étapes</p> <ul style="list-style-type: none"> - réorganisation de l'équipe d'animation en 2 pôles (jeunesse et enfance) ; - mise en place d'un travail participatif incluant les jeunes et les familles dans la construction de leur projet ; - déploiement de l'action 																													
Objectif	Développer une offre d'animation à l'année pour les jeunes de 12/15 et de 15/18 ans.																													
Echéancier	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>09/2018</th> <th>09/2019</th> <th>09/2020</th> <th>09/2021</th> <th>09/2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Réorganisation</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Réflexion participative</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Déploiement de l'action</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>							09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022	Réorganisation	X	X	X	X	X	Réflexion participative						Déploiement de l'action					
	09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022																									
Réorganisation	X	X	X	X	X																									
Réflexion participative																														
Déploiement de l'action																														
Public attendu	Les pré-ados et ados du territoire de services																													
Périodicité	Sans objet																													
Durée	Permanente																													
Evaluation	Publication / ré-organisation																													
Moyens Humains	Direction Responsable du service enfance-jeunesse et animateurs Référent jeunesse bénévole Familles et jeunes																													
Moyens divers	CAF – Fédération des centres sociaux – Communauté de communes - communes																													
Moyens financiers	Selon orientations																													

FICHE Action n°2

Itinérance d'action du service MSAP.

Objectif stratégique : renforcer les capacités du Centre social de s'adresser à tous les publics

Objectif opérationnel : en favorisant l'action du CSC au plus près des habitants

Titre de l'action	Itinérance du service MSAP										
Description de l'action	La MSAP de Saint-Amand, portée par le Centre social et culturel en janvier 2017, accueille, depuis un an, un public en capacité de se déplacer au sein du centre social. Des consultations à domicile sont également organisées en cas de besoin, mais nous nous rendons compte que plus les communes sont éloignées de Saint-Amand, moins les habitants connaissent et fréquentent la MSAP (cf. diagnostic). La mise en place de l'itinérance du service s'appuiera sur des partenariats nouveaux avec 5 communes d'accueil (ancien canton). Le partenariat portera sur la mise à disposition d'un lieu et d'une connexion internet. Des permanences régulières auront lieu dans 5 communes en plus de la permanence au centre social.										
Objectif	Rapprocher les services de la MSAP des habitants en créant des permanences dans 6 communes. Améliorer la connaissance du service par l'ensemble de la population.										
Echéancier	<table border="1"> <thead> <tr> <th>09/2018</th> <th>09/2019</th> <th>09/2020</th> <th>09/2021</th> <th>09/2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td align="center">0</td> <td align="center">X</td> <td align="center">X</td> <td align="center">X</td> <td align="center">X</td> </tr> </tbody> </table>	09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022	0	X	X	X	X
09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022							
0	X	X	X	X							
Public attendu	Les habitants du territoire de services										
Périodicité	Sans objet										
Durée	Permanente										
Evaluation	Qualitative. Equilibrage de la provenance des usagers MSAP.										
Moyens Humains	Conseillères MSAP Chargé de mission Voisins Solidaires										
Moyens divers	ETAT – Communautés de communes - 6 partenaires MSAP (CAF, CARSAT, CPAM, MSA, Pole Emploi, Mission Locale).										
Moyens financiers	35 435 €/an										

FICHE Action n°3

Mettre en place un travail de veille et de réflexion permanente sur les actions du centre

Objectif stratégique : renforcer les capacités du centre social de s'adresser à tous les publics

Objectif opérationnel : en interrogeant la mixité de la population adhérente (genre, catégorie sociale...) pour mieux développer des propositions s'adressant à tous les publics

Titre de l'action	Mettre en place d'une commission de veille et de réflexion permanente sur les actions du centre														
Description de l'action	L'action consiste en la mise en place d'une instance de concertation/réflexion sur les actions du centre réunissant des administrateurs, des salariés et des adhérents. L'ambition de cette commission est d'évaluer la pertinence de l'action du CS au regard des objectifs sociaux déployés dans ce contrat, notamment autour de la question de « quelle population le Centre social et culturel touche-t-il ? »														
Objectif	Faire évoluer nos actions et en créer de nouvelles, pour toucher une population plus large.														
Echéancier	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>09/2018</th> <th>09/2019</th> <th>09/2020</th> <th>09/2021</th> <th>09/2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>					09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022	0	X	X	X	X
09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022											
0	X	X	X	X											
Public attendu	Les habitants du territoire de services														
Périodicité	Sans objet														
Durée	Permanente														
Evaluation	Qualitative. Evolution de l'offre, des tarifs, des partenariats.														
Moyens Humains	Equipe salariée, bénévoles, habitants														
Moyens divers	Sans objet														
Moyens financiers	Sans objet														

FICHE Action n°4

Formation des nouveaux administrateurs bénévoles

Objectif stratégique : consolider la qualité des l'investissement bénévole et salarié

Objectif opérationnel : Mieux permettre la prise en charge des missions d'administrateur de l'association par les bénévoles élus

Titre de l'action	Formation des nouveaux administrateurs bénévoles				
Description de l'action	Mise en place d'un temps de formation des nouveaux administrateurs élus en Assemblée générale. Cette formation sera assurée par les salariés et des membres bénévoles expérimentés de l'association.				
Objectifs	Transmettre aux nouveaux administrateurs élus les éléments de compréhension du centre social et culturel (histoire, valeurs fonctionnement, contexte, partenariats, équipes, budget, gouvernance) afin qu'ils disposent des outils nécessaires à leur investissement au sein du Conseil d'administration				
Echéancier	En septembre de chaque année, après les élections de l'Assemblée générale de juin.				
	09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022
	X	X	X	X	X
Public attendu	les nouveaux administrateurs élus				
Périodicité	1 fois par an				
Durée	1 demi-journée à 1 journée (selon expérimentation)				
Evaluation	bilan à chaud de fin de formation/nombre de participants				
Moyens Humains	équipe salariée (directeur, référente famille, animatrice d'accueil, responsable crèche et jeunesse) Président Trésorière				
Moyens divers	Remise du cahier des administrateurs qui réunira l'ensemble des infos nécessaires aux élus (statuts, RI, règlement financier, résumé du projet social, organigramme, contacts, projet éducatif)				
Moyens financiers	RAS				

FICHE Action n°5

Formation à l'écoute, à la détection et l'accompagnement des personnes en situation d'isolement

Objectif stratégique : consolider la qualité des l'investissement bénévole et salarié

Objectif opérationnel : Donner des outils d'intervention aux volontaires du lien social

Titre de l'action	Formation à l'écoute, à la détection et l'accompagnement des personnes en situation d'isolement				
Description de l'action	<p>Cette action s'appuiera notamment sur les propositions de formation de la plate-forme MONALISA dont est partenaire la fédération des centres sociaux et à laquelle le Centre social et culturel va adhérer.</p> <p>Ce temps de formation a pour but de renforcer l'activation et la mobilisation de citoyens volontaires autour de l'enjeu de l'isolement social des personnes âgées. Elle est un levier majeur pour favoriser les coopérations et l'essaimage d'initiatives et d'équipes citoyennes sur les territoires. Elle offrira également des connaissances de base sur l'isolement social et sur les différentes méthodes de recréation de lien social.</p>				
Objectifs	Permettre aux volontaires investis dans les actions Voisins Solidaires en Puisaye et Mobilité Solidaire de s'investir dans les meilleures conditions dans cette action, en respectant un cadre éthique préalablement fixé et avec des connaissances de base leur permettant d'assumer leurs missions dans les meilleures conditions.				
Echéancier	En fonction du rythme de recrutement des bénévoles				
	09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022
	0	X	X	X	X
Public attendu	Les « volontaires du lien social » mobilisés dans le cadre actions				
Périodicité	Selon besoin				
Durée	Selon degré d'investissement, pourra aller jusqu'à 2 jours pour les « coordinateurs » de l'action.				
Evaluation	bilans de fin de formation / nombres de personnes formées				
Moyens Humains	MONALISA Chargée de projet Voisins Solidaires				
Moyens divers	Communication				
Moyens financiers	Budget du projet Voisins Solidaires (GIE IMPA – conférence des financeurs)				

FICHE Action n°6

Développer l'effort de formation de chaque professionnel salarié du Centre social et culturel, par des formations collectives ou individuelles cohérentes avec les besoins du CSC

Objectif stratégique : consolider la qualité des l'investissement bénévole et salarié

Objectif opérationnel : Permettre la montée en compétence des salariés

Titre de l'action	Développer l'effort de formation de chaque professionnel salarié du Centre social et culturel, par des formations collectives ou individuelles cohérentes avec les besoins du Centre social et culturel														
Description de l'action	Mise en place d'un plan de formation sur 3 ans et d'un travail sur la gestion des compétences internes (de type plan de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences).														
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la qualification des salariés • Valoriser les compétences individuelles et/ ou collectives • Accompagner les changements dans l'organisation du travail • Favoriser l'implication des salariés et faciliter leur évolution professionnelle 														
Echéancier	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>09/2018</td> <td>09/2019</td> <td>09/2020</td> <td>09/2021</td> <td>09/2022</td> </tr> <tr> <td>0</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </table>					09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022	0	X	X	X	X
09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022											
0	X	X	X	X											
Public attendu	L'équipe de salariés du Centre social et culturel														
Périodicité	Triennale avec entretiens annuels intercalaire														
Durée	Permanente														
Evaluation	Bilan du plan de formation														
Moyens Humains	Directeur / salariés														
Moyens divers	UNIFORMATION														
Moyens financiers	UIFORMATION														

FICHE Action n°7

Mobilisation des volontaires du lien social

Objectif stratégique : consolider les actions de solidarités locales du Centre social et culturel

Objectif opérationnel : conforter notre action sur les projets Mobilités Solidaires et Voisins Solidaires en Puisaye

Titre de l'action	Mobilisation des volontaires du lien social				
Description de l'action	Mettre en place un dispositif de communication pour mobiliser sur le territoire de 7 communes des bénévoles prêts à consacrer du temps pour visiter des personnes ou les véhiculer. Parmi ces bénévoles, nous recherchons particulièrement un bénévole par commune qui acceptera de coordonner le dispositif sur place.				
Objectif	Disposer d'un volant de volontaires motivés pour intervenir en soutien aux personnes en situation d'isolement et/ou qui ont besoin d'une aide ponctuelle ou régulière de mobilité.				
Echéancier	09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022
	X	X	X	X	X
Public attendu	Un minimum de 5 volontaires par commune soit 35 bénévoles				
Périodicité	RAS				
Durée	Permanente				
Evaluation	Nombre de bénévoles engagés dans l'action chaque année Nombre de visite ou de mobilité déployées				
Moyens Humains	Accueil/Direction CS/chargée de mission Voisins Solidaires/MSAP				
Moyens divers	Partenariat GIE – IMPA				
Moyens financiers	Dans sa phase expérimentale, le budget de l'action Voisins Solidaire se monte à 70 000 € sur 2 ans				

FICHE Action n°8

Détection des personnes en voie d'isolement

Objectif stratégique : consolider les actions de solidarités locales du Centre social et culturel

Objectif opérationnel : conforter notre action sur les projets Mobilités Solidaires et Voisins Solidaires en Puisaye

Titre de l'action	Détection des personnes en situation d'isolement				
Description de l'action	L'action consiste en la mise en place d'un dispositif partenarial de lutte contre l'isolement mettant en lien le centre social avec les professionnels de santé, les commerçants, les associations d'aide à la personne, les services sociaux, les postiers, les mairies, etc.				
Objectif	<p>Développer un dispositif de détection des personnes en situation d'isolement afin de permettre l'intervention des volontaires de lien social.</p> <p>La réussite d'une action de lutte contre l'isolement repose autant sur la capacité des acteurs à mobiliser des bénévoles que sur la capacité de détecter les situations d'isolement. Les personnes isolées sont souvent cachées, et ne prendront que rarement l'initiative de dire qu'elles ont besoin de soutien. Notre capacité à labourer le territoire, à créer des partenariats de proximité est donc primordiale et passe par la mobilisation de nombreux acteurs (mairies, commerces, maisons de santé, associations, comité de quartiers, etc.).</p>				
Echéancier	09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022
	X	X	X	X	X
Public attendu	Les personnes isolées				
Périodicité	RAS				
Durée	Permanente				
Evaluation	Evaluation qualitative du partenariat / nombre de partenaires /				
Moyens Humains	Accueil/Direction CS/MSAP / chargée de mission Voisins Solidaires				
Moyens divers	Partenariat GIE – IMPA				
Moyens financiers	Dans sa phase expérimentale, le budget de l'action Voisins Solidaire se monte à 70 000 € sur 2 ans				

FICHE Action n°9

Accentuer l'effort de formation des salariés en insertion les plus éloignés de l'emploi

Objectif stratégique : consolider les actions de solidarités locales du Centre social et culturel

Objectif opérationnel : en développant l'accessibilité aux services et la qualité de l'accompagnement des salariés en insertion

Titre de l'action	Accentuer l'effort de formation des salariés les plus éloignés de l'emploi				
Description de l'action	Examiner la possibilité de donner accès à un « Certificat de Qualification Professionnelle Ouvrier Polyvalent » aux salariés du chantier les plus éloignés de l'emploi et ne disposant d'aucun diplôme. Cela signifie en premier lieu former les encadrants à la fonction « d'animateur pédagogique en situation de production salarié polyvalent », ce qui serait un très gros engagement. Nous évaluerons cela en début d'année, avec notamment une visite prévue au Chenelet (chantier de Toucy), précurseur en la matière au niveau de la Bourgogne.				
Objectif	Développer la qualification des salariés en insertion les plus éloignés de l'emploi				
Echéancier	09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022
	X	X	X	X	X
Public attendu	Les salariés sans diplôme du chantier d'insertion				
Périodicité	Sans objet				
Durée	Permanente				
Evaluation	Qualitative. Résultat des expérimentations.				
Moyens Humains	Direction Encadrants de chantier Accompagnatrice Socio professionnelle				
Moyens divers	FSE – DIRECCTE – CONSEIL DEPARTEMENTAL -				
Moyens financiers	Selon orientations				

FICHE Action n°10

Développer les interventions du chantier vers les particuliers dans une logique de service social à la population.

Objectif stratégique : consolider les actions de solidarités locales du Centre social et culturel

Objectif opérationnel : consolider le chantier d'insertion et en développer la qualité de l'accompagnement des salariés en insertion

Titre de l'action	Développer les interventions du chantier vers les particuliers dans une logique de service à la population														
Description de l'action	<p>Depuis janvier 2017, le chantier consacre environ un tiers de son activité aux services à la personne, en intervenant au domicile des particuliers pour des travaux d'espace vert ou des petits travaux intérieurs.</p> <p>Cette action a pour objectif de consolider cette évolution et de réfléchir au développement du caractère social de l'intervention du chantier.</p> <p>Autrement dit, il s'agit d'évaluer la faisabilité d'assigner au chantier un double objectif social : celui de contribuer à la réinsertion des personnes les plus éloignées de l'emploi et celui de développer un service de nature « sociale » (c'est-à-dire tenant compte des besoins et des moyens des usagers), le tout dans le respect de l'équilibre financier de l'activité d'insertion par le travail.</p>														
Objectif	Rendre accessible les services du chantier d'insertion aux habitants disposant des revenus les plus modestes, notamment les personnes âgées, afin d'assurer l'entretien extérieur de leurs domiciles.														
Echéancier	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>09/2018</td> <td>09/2019</td> <td>09/2020</td> <td>09/2021</td> <td>09/2022</td> </tr> <tr> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </table>					09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022	X	X	X	X	X
09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022											
X	X	X	X	X											
Public attendu	Les habitants du territoire de services														
Périodicité	Sans objet														
Durée	Permanente														
Evaluation	Qualitative. Quantitative s'il y a lieu.														
Moyens Humains	Direction Encadrants de chantier Accompagnatrice Socio professionnelle Référent bénévole chantier														
Moyens divers	FSE – DIRECCTE – CONSEIL DEPARTEMENTAL – Conférences des financeurs de la Nièvre														
Moyens financiers	Selon subvention														

FICHE Action n°11

Objectif stratégique : consolider les actions de solidarités locales du Centre social et culturel

Objectif opérationnel : consolider le chantier d'insertion et en développer la qualité de l'accompagnement des salariés en insertion

Titre de l'action	Améliorer la mobilité des salariés en insertion														
Description de l'action	L'éloignement à l'emploi est très souvent accentué par la très faible mobilité des personnes. Les personnes accueillies en insertion, pour près de 50 % des cas, ne disposent pas du permis et/ou de véhicules. L'action consistera à développer une action d'accompagnement à la mobilité des personnes pendant leur passage au chantier du centre social. Un partenariat avec la plate-forme mobilité de la Nièvre animé par les PEP 58 sera mise en place. Elle permettra : de faciliter l'accès au permis et la mise à disposition de véhicules en location à bas prix														
Objectif	Développer la mobilité des salariés du chantier d'insertion.														
Echéancier	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>09/2018</th> <th>09/2019</th> <th>09/2020</th> <th>09/2021</th> <th>09/2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">X</td> </tr> </tbody> </table>					09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022	X	X	X	X	X
09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022											
X	X	X	X	X											
Public attendu	Les salariés peu mobiles du chantier d'insertion (environ 8 personnes par an)														
Périodicité	Sans objet														
Durée	Permanente														
Evaluation	Résultat qualitatif de l'action +nombre de dossiers suivis par an														
Moyens Humains	Direction Encadrants de chantier Accompagnatrice Socio professionnelle														
Moyens divers	FSE – PEP 58 -														
Moyens financiers	Fonds Social Européen (dossier 2018 en cours de traitement)														

FICHE Action n°12

Créer des espaces d'expérimentation

Objectif stratégique : Développer l'action du Centre social et culturel dans sa dimension culturelle et éducative

Objectif opérationnel : en développant les pédagogies par l'expérimentation

Titre de l'action	Créer des espaces d'expérimentation										
Description de l'action	Il s'agit de développer des espaces d'éducation population par l'expérimentation au sein même du Centre social et culturel. Nous prévoyons ainsi le développement d'un jardin partagé derrière le centre, nous avons souhaité nous engager dans l'action « écolo-crèche », en lien avec la communauté de communes.										
Objectif	Mener un travail éducatif profitable aux familles en donnant l'exemple au sein du centre social (écolo-crèche : nous faisons ce que nous disons en déployant des actions quotidiennes de respect de l'environnement et de la santé de l'enfant au sein même de la crèche, et nous mobilisons les familles pour accompagner le mouvement et le prolonger chez elles) ; Développer des actions concrètes capables de réunir les familles, les salariés, les bénévoles autour d'un projet éducatif commun sur les thématiques de l'environnement, qui laisse la place à l'expérimentation : nous créerons donc un jardin partagés juste derrière le centre social et culturel, en lien avec une association locale (Respire).										
Echéancier	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>09/2018</th> <th>09/2019</th> <th>09/2020</th> <th>09/2021</th> <th>09/2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">X</td> </tr> </tbody> </table>	09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022	X	X	X	X	X
09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022							
X	X	X	X	X							
Public attendu	Les habitants, les familles de la crèche										
Périodicité	Sans objet										
Durée	Permanente										
Evaluation	Qualitative/quantitative										
Moyens Humains	Bénévolat										
Moyens divers	Formations/sensibilisation Ateliers de découverte										
Moyens financiers	MSA/Communauté de communes.										

FICHE Action n°13

La couleur des mots

Objectif stratégique : Développer l'action du Centre social et culturel dans sa dimension culturelle et éducative

Objectif opérationnel : en développant les partenariats culturels et en facilitant l'accès de tous aux œuvres et aux pratiques artistiques et culturelles

Titre de l'action	La couleur des mots														
Description de l'action	<p>Il s'agit d'un projet mixant collecte mémorielle et découvertes d'univers artistes.</p> <p>L'action mobilisera une plasticienne, Marie-Pierre LABOULANDINE (administratrice du centre social intervenant à titre bénévole) et un écrivain, Laurent GRISEL. Une dizaine de rencontres auront lieu avec des personnes âgées du territoire, afin d'échanger avec eux sur des événements ou des histoires qui ont marqué leur vie ou qui témoignent d'une époque auxquelles elles sont attachées.</p> <p>Chaque entretien donnera lieu à un portrait « en pied » des personnes interviewées, à la production d'un texte littéraire ainsi qu'à des « captations » audios.</p> <p>Ce travail donnera lieu à une publication et à une exposition à la galerie L'Art et la Matière de Saint-Amand. Cette exposition pourra ensuite tourner dans différents lieux du territoire (mairies, écoles, office du tourisme). Des rencontres avec des publics scolaires seront envisagés autour de l'exposition et des témoins.</p>														
Objectif	<p>Contribuer à la fierté des anciens comme porteurs de mémoire</p> <p>Créer des supports artistiques de transmission intergénérationnelles</p> <p>Mettre en valeur nos villages de Puisaye Forterre.</p>														
Echéancier	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>09/2018</th> <th>09/2019</th> <th>09/2020</th> <th>09/2021</th> <th>09/2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">X</td> </tr> </tbody> </table>					09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022	X	X	X	X	X
09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022											
X	X	X	X	X											
Public attendu	Les habitants														
Périodicité	Sans objet														
Durée	Permanente														
Evaluation	Qualitative/quantitative														
Moyens Humains	Bénévolat														
Moyens divers															
Moyens financiers	MSA														

FICHE Action n°14

Sensibilisation au bien manger

Objectif stratégique : Développer l'action du Centre social et culturel dans sa dimension culturelle et éducative

Objectif opérationnel : en développant les actions de sensibilisation à la santé

Titre de l'action	Sensibilisation au bien manger														
Description de l'action	<p>Le diagnostic territorial et l'Atelier consacré à la santé nous engage à développer des actions de sensibilisation pour la jeunesse, dans le cadre de partenariat avec les écoles primaires et le collège notamment.</p> <p>Un partenariat avec la maison de santé sera mis en place à cette fin, et des animations proposées sur les créneaux horaires de temps périscolaires méridiens.</p> <p>Prévention et nutrition.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition des partenaires de l'exposition "A table! La santé au menu" - Mise en place d'interventions de sensibilisation auprès des enfants et leurs parents par le biais des animateurs - Travail sur le thème de la nutrition avec des partenaires - Accueil des jeunes et leurs parents pour un moment de prévention sur la nutrition 														
Ais des an	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les jeunes et plus largement l'ensemble de la population aux risques liés à une mauvaise alimentation - Faire évoluer les mentalités par rapport à l'usage du soda et du sucre en général - Contribuer à l'évolution des comportements des familles en matière de nutrition pour éviter la prévalence de l'obésité 														
Echéancier	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>09/2018</th> <th>09/2019</th> <th>09/2020</th> <th>09/2021</th> <th>09/2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>					09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022	X	X	X	X	X
09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022											
X	X	X	X	X											
Public attendu	Les enfants / les familles														
Périodicité	Sans objet														
Durée	Permanente														
Evaluation	Qualitative/quantitative														
Moyens Humains	Equipe d'animation / animation collective famille/														
Moyens divers	Maison de santé / nutritionniste / infirmière scolaire														
Moyens financiers	En recherche														

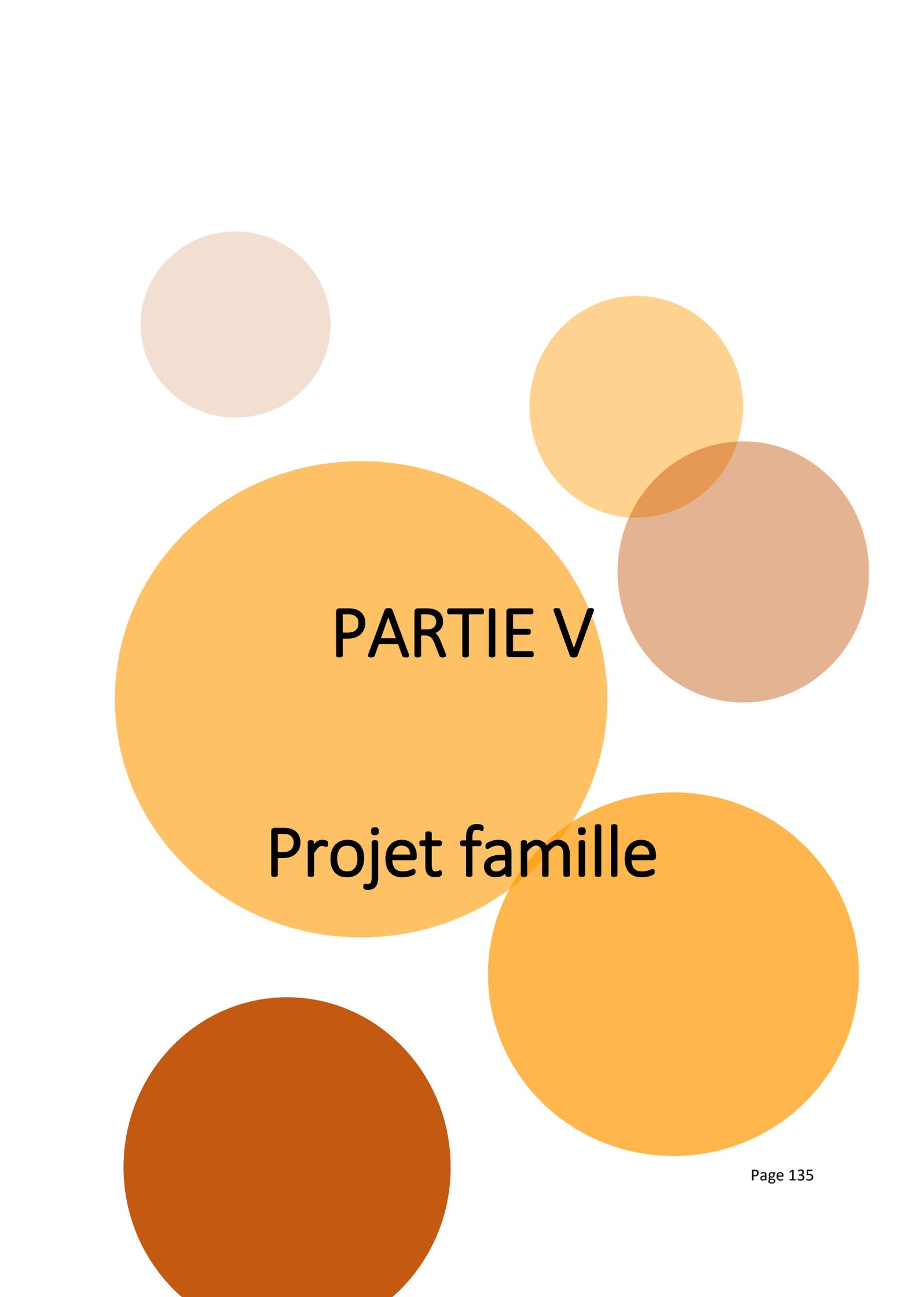
FICHE Action n°15

Labellisation du CSC au titre de « fabrique d'initiative citoyenne »

Objectif stratégique : Développer l'action du Centre social et culturel en appui aux initiatives citoyenne

Objectif opérationnel : en améliorant le repérage du centre comme espace d'appui aux initiatives citoyennes

Titre de l'action	Labellisation du CSC au titre de « fabrique d'initiative citoyenne »										
Description de l'action	Il s'agit d'un label délivré par le ministère de la jeunesse et des sports. Il a pour objet de soutenir les actions visant à : a. Promouvoir les valeurs de la République b. Permettre une mutualisation des ressources au bénéfice du maillage associatif et des habitants porteurs d'initiatives citoyennes ; c. Faciliter la participation et l'expression de l'envie d'agir des habitants de tous âges, notamment celle du public jeune et faire ainsi émerger et accompagner des projets collectifs concrets, propices au « vivre-ensemble » ; d. Sensibiliser et accompagner les acteurs de l'éducation formelle et non formelle vers les pédagogies propices à l'engagement et au développement d'une culture de l'initiative (autonomie, responsabilité, droit à l'erreur) ; e. Mieux valoriser, faire connaître et reconnaître les initiatives portées sur leur territoire.										
Objectifs	Accentuer la visibilité de l'action d'accompagnement du centre social pour faire émerger les demandes.										
Echéancier	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>09/2018</th> <th>09/2019</th> <th>09/2020</th> <th>09/2021</th> <th>09/2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">X</td> </tr> </tbody> </table>	09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022	X	X	X	X	X
09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022							
X	X	X	X	X							
Public attendu	Les habitants / les associations										
Périodicité	Sans objet										
Durée	Permanente										
Evaluation	Labellisation										
Moyens Humains	Directeur/Animatrice d'accueil										
Moyens divers	Label										
Moyens financiers	Sans objet										



PARTIE V

Projet famille

Introduction

Le projet famille s'inscrit dans le projet d'agrément du Centre social et culturel de Puisaye Forterre pour 2018-2022. Le Centre social et culturel est engagé dans la recherche, la conception et l'organisation d'actions autour des familles dans un contexte de grands bouleversements :

- des formes familiales qui évoluent (développement de la monoparentalité, couple homosexuel, famille recomposée, diminution du mariage et irruption du PACS) ;
- des familles démunies face à l'irruption d'un monde nouveau (internet et réseaux sociaux, modification des formes de travail, questionnement de l'autorité...) et qui doivent reconstruire de nouveaux référentiels d'éducation ;
- des situations de vulnérabilité économique et familiale, qui empêchent de nombreuses familles de développer des projets familiaux essentiels.

Conformément à la circulaire CNAF du 20 Juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale, le projet famille vise à répondre aux problématiques familiales de notre zone de compétence. Celles-ci ont été identifiées à la fois avec les habitants, les partenaires et les professionnels du Centre social et culturel.

Dans un premier temps, le projet famille va permettre d'évaluer l'axe famille du projet précédent puis de cibler de nouvelles problématiques, les raisons d'agir du Centre social et culturel, les objectifs, les actions et enfin de poser des modalités d'évaluation.

Méthodologie

Le projet famille du Centre social et culturel repose sur une démarche participative.

Il est le résultat d'un travail commun entre les professionnels, les administrateurs, les partenaires et les habitants. Nous nous sommes appuyés sur leurs connaissances du territoire de façon générale et sur leurs compétences.

L'élaboration du projet s'est faite en trois étapes :

- Le bilan du précédent projet et notamment de l'axe famille
- Le diagnostic du territoire mené simultanément
- L'élaboration du projet famille à travers l'identification des problématiques familiales, les raisons d'agir du Centre social et culturel, la détermination des objectifs, des actions et les modalités d'évaluation.

Nous avons été attentifs à la parole des habitants, qui ont été associés à ce travail à plusieurs niveaux :

- Par des temps de discussions formalisés, au sein des Ateliers à (ré)Actions autour des thématiques développées à cette occasion
- dans le cadre des cafés des parents d'autre part.

Bilan de l'animation collective famille 2015-2018

Après plusieurs années de tâtonnements et d'échecs, l'embauche de Claire Boisson au poste de référente famille (novembre 2016) a permis de créer des conditions plus propices à la construction d'un cadre d'action adapté à la situation des familles du territoire et à leurs besoins. 2 échecs de recrutement avaient en effet déstabilisés le CSC sur cette mission. Près d'un an de vacance de poste n'avait pas arrangé les choses (décembre 2015-novembre 2016). La référente famille dispose aujourd'hui d'un peu plus de 70 % d'un temps plein pour assumer sa mission.

Le bilan de l'action porte donc principalement sur la période courant de novembre 2016-à avril 2018, soit un temps encore un peu court pour construire un projet tout en découvrant le territoire et ses habitants.

Le contrat de projet posait deux objectifs principaux au projet famille :

AXE 1 - veiller à la cohésion sociale et à l'insertion des familles dans leur environnement et leur permettre d'investir leur lieu de vie

AXE 2 - soutenir la fonction parentale et renforcer les liens au cœur de la famille

Objectif stratégique	Objectif opérationnel	Action envisagée	Bilan						
FAMILLE 2015-2018									
OS 1	OP1								
Veiller à la cohésion -sociale et à l'insertion des familles dans leur environnement et leur permettre d'investir leur lieu de vie	Développer des actions conviviales et collectives de proximité	Ateliers ludique, cuisine, jardinage, jeux	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Réalisée</th> <th>Partiellement réalisée</th> <th>Non réalisée</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Réalisée	Partiellement réalisée	Non réalisée			
			Réalisée	Partiellement réalisée	Non réalisée				
									
Commentaires	<p>Des ateliers jeux et ateliers parents-enfants se déroulent au Centre social et culturel. Ils ont lieu tous les 3^e samedi de chaque mois.</p> <p>L'atelier parents-enfants (« A 4 mains ») permet aux familles de fabriquer des objets, de préparer des petits plats, de bricoler entre adultes et enfants. Mis en place à la mi 2017, ces ateliers ne sont pas encore très fréquentés (entre 2 et 5</p>								

	<p>familles).</p> <p>Les ateliers jeux (« Jouons ensemble ») se déroulent au Centre social et culturel. Ils rassemblent les familles autour de jeux de sociétés que chacun apportent. Les enfants jouent avec leurs parents, mais on peut aussi changer de table, de jeux, se faire des copains ou échanger sur les questions éducatives ou sur la vie courante. Mis en place à la mi-2017, ces ateliers ne sont pas encore très fréquentés (entre 2 et 5 familles).</p>
--	--

Objectif stratégique FAMILLE 2015-2018	Objectif opérationnel	Action envisagée	Bilan						
OS1 Veiller à la cohésion -sociale et à l'insertion des familles dans leur environnement et leur permettre d'investir leur lieu de vie	OP1 Développer des actions conviviales et collectives de proximité	Itinérance autour du livre et du conte	<table border="1"> <tr> <td>Réalisée</td> <td>Partiellement réalisée</td> <td>Non réalisée</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="background-color: #C8513E;"></td> <td style="background-color: #C8513E;"></td> </tr> </table>	Réalisée	Partiellement réalisée	Non réalisée			
Réalisée	Partiellement réalisée	Non réalisée							
Commentaires	<p>Des rendez-vous famille (café des parents, ateliers manuels) ont bien lieu en itinérance dans 3 communes, mais pas sur cette thématique, qui était portée par la précédente référente famille et qui a été abandonnée.</p> <p>Une soirée famille autour du conte, en compagnie de l'artiste XXXX a cependant eu lieu dans les locaux du Centre social et culturel, le XXXX pour un public d'une trentaine d'enfants et parents.</p>								

Objectif stratégique FAMILLE 2015-2018	Objectif opérationnel	Action envisagée	Bilan
AXE 1 Veiller à la cohésion - sociale et à l'insertion	OP1 Développer des		

des familles dans leur environnement et leur permettre d'investir leur lieu de vie	actions conviviales et collectives de proximité	Sorties sur le territoire Rendez-vous loisirs	Réalisée	Partiellement réalisée	Non réalisée
					
Commentaires	<p>Les sorties ont été relancées dès janvier 2017. Nous rencontrons cependant encore régulièrement des difficultés à mobiliser les familles pour ce genre de sortie. La participation financière (même modeste) semble freiner les familles, qui par ailleurs peinent à se mobiliser sur des durées d'une journée.</p> <p>Dernières sorties programmées : parc de l'Auxois, découverte de Bourges, soirée foot à l'AJA Auxerre, Nigloland.</p> <p>Une après-midi de « grimpe à l'arbre » dans le parc du château a obtenu un franc succès en fin d'été 2017 (40 inscrits), tout comme la chasse aux œufs de Pâques. Ce sont donc souvent des actions simples, relativement courtes (2H) qui attirent le plus de monde.</p>				

Objectif stratégique FAMILLE 2015-2018	Objectif opérationnel	Action envisagée	Bilan		
AXE 1 Veiller à la cohésion -sociale et à l'insertion des familles dans leur environnement et leur permettre d'investir leur lieu de vie	OP2 Donner les moyens aux familles d'acquérir de l'autonomie et d'être acteurs	Commission familles Ecoute et relation de confiance entre les familles et les salariés Autonomie au cours des ateliers ou des sorties extérieures Départ en vacances (week-end/été)	Réalisée	Partiellement réalisée	Non réalisée

			
<p>Commentaires</p>	<p>Il n’y a pas encore de « commission famille » à proprement parler, mais un noyau encore modeste de mamans (4 à 6) qui se réunit avec la référente famille pour échanger sur les actions en place et le projet famille. Le développement de ce noyau et sa transformation en commission famille est un enjeu des prochaines années.</p> <p>La programmation mensuelle d’un « café des parents » à thème permet de mobiliser les parents sur des thématiques liées à l’éducation. Une note préparatoire est en règle générale diffusée aux familles préalablement. Le premier café des parents a eu lieu le 29 janvier 2018.</p> <p>Extrait de la lettre aux parents – « <i>Etre parent aujourd’hui, c’est accompagner les futurs adultes de demain. Et ce n’est pas simple. Des questions se posent, la vie, les méthodes éducatives évoluent. Le Centre social et culturel, dans sa fonction d’accompagnement à la parentalité propose une fois par mois un café parents, pour échanger, réfléchir, autour de thématiques « éducatives ». Ouvert à tous, dans le respect de chacun, ce moment d’échange se veut accessible et convivial. Il donne lieu à ce courrier qui vous apportera des pistes de réflexion</i> »</p>		

Objectif stratégique FAMILLE 2015-2018	Objectif opérationnel	Action envisagée	Bilan						
<p>AXE 2</p> <p>Soutenir la fonction parentale et renforcer les liens au cœur de la famille</p>	<p>OP1</p> <p>Faire connaître la structure comme un outil pouvant répondre à leurs attentes et en capacité de mettre en place des actions en direction des familles</p>	<p>Communication</p> <p>Actions se répétant dans l'année</p> <p>Lien au jour le jour</p> <p>Café en sortie d'école</p>	<table border="1" data-bbox="962 416 1402 566"> <thead> <tr> <th>Réalisée</th> <th>Partiellement réalisée</th> <th>Non réalisée</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> 	Réalisée	Partiellement réalisée	Non réalisée			
Réalisée	Partiellement réalisée	Non réalisée							
<p>Commentaires</p>	<p>Le centre a effectué de gros efforts pour améliorer sa communication, notamment en direction des familles. Site internet, newsletter, travail sur le graphisme des documents, distribution aux sorties d'école. Ces efforts restent cependant à conforter et de nouvelles manières de communiquer devront être imaginée pour toucher les familles sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Une nouvelle action a été créée dans le cadre du festival de Printemps : le concours « Top familles », concours de la plus top des familles !</p> <p>Des actions familles s'adressent régulièrement aux familles à la sortie du centre de loisirs. « Gouters chaussettes », projections de courts-métrages, ateliers de dégustation à l'aveugle, etc. L'ambition est de créer du lien fort et de détecter les familles en demande d'un appui.</p> <p>Ce travail n'est pourtant pas encore suffisant pour créer un noyau fourni de familles fréquentant autrement que pour confier ses enfants au centre de loisirs ou à la crèche.</p>								

Objectif stratégique FAMILLE 2015-2018	Objectif opérationnel	Action envisagée	Bilan						
<p>AXE 2</p> <p>Soutenir la fonction parentale et renforcer les liens au cœur de la famille</p>	<p>OP2</p> <p>Agir dans les domaines de l'éducation, de la santé ou encore de la scolarité en termes de prévention, d'information ou d'accompagnement à la recherche de solution</p>	<p>Le CLAS</p> <p>Familles à énergie positive</p> <p>Soirées débat/rencontre et temps de parole/conférences</p> <p>Action santé « manger/bouger »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="943 472 1062 566">Réalisée</th> <th data-bbox="1062 472 1259 566">Partiellement réalisée</th> <th data-bbox="1259 472 1406 566">Non réalisée</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="943 566 1062 622" style="background-color: #e67e22;"></td> <td data-bbox="1062 566 1259 622"></td> <td data-bbox="1259 566 1406 622"></td> </tr> </tbody> </table>	Réalisée	Partiellement réalisée	Non réalisée			
Réalisée	Partiellement réalisée	Non réalisée							
<p>Commentaires</p>	<p>La référente famille et une animatrice jeunesse animent un dispositif CLAS au collège Arsène Fié. Ce dispositif mobilise 10 enfants de la 5^e à la 3^e, autour d'un projet « connaissance des métiers ». Les jeunes préparent des rencontres avec des professionnels, les animent, effectuent des interviews filmés, montent des petits documentaires vidéos sur leurs rencontres.</p> <p>Deux sorties sont prévues dans l'année, pour aller à la rencontre de professionnels hors territoire : Auxerre (métiers du spectacle et maître chien) et Paris –maison de la radio (métiers de la radio).</p> <p>Le projet « familles à énergies positives » s'est déroulé en 2015. Il a mobilisé 12 familles sur une durée d'un an.</p> <p>Des sorties familles ont été organisées pour assister à des débats à Cosne sur Loire sur les enjeux éducatifs.</p> <p>Une rencontre sur le thème de la bienveillance éducative s'est déroulée en lien avec la micro-crèche et le centre de loisirs.</p> <p>La formation organisée autour de la pédagogie Montessori a été ouverte aux familles. 3 mamans ont participé aux 2 premières journées.</p> <p>Plusieurs soirées débats autour d'un film ou d'un thème ont eu lieu.</p> <p>Des réflexions autour de l'alimentation</p>								

Une réflexion « écolo crèche » est en cours. Les familles sont mobilisées.

Un projet environnement est né au Centre social et culturel au cours de l'année 2016. Une quinzaine de familles se sont impliqués dans toute ou partie de la réflexion.

Le premier élément de bilan repose sur un constat : cette mission complexe et ambitieuse de soutien à la parentalité et d'accompagnement des familles ne s'instaure pas d'un coup de baguette magique. La construction d'un réseau, d'une interconnaissance et d'une confiance partagée prend beaucoup de temps et sollicite beaucoup d'énergie. Connaître le territoire, rencontrer les familles et cerner leurs besoins lorsqu'elles les expriment est déjà une rude tâche.

Mais cela l'est d'autant plus s'il faut aussi convaincre une partie de l'équipe de professionnels de l'intérêt et de la légitimité d'une action spécifique vers les familles et de la nécessité de créer des transversalité et un travail collectif pour atteindre nos objectifs. D'autres éléments que l'intérêt des familles entrent en effet en jeu

Cette situation s'est malheureusement présentée à plusieurs reprises, et nous avons dû nous atteler à un travail de pédagogie en interne pour recréer un lien parfois distendu.

Provoquer la rencontre

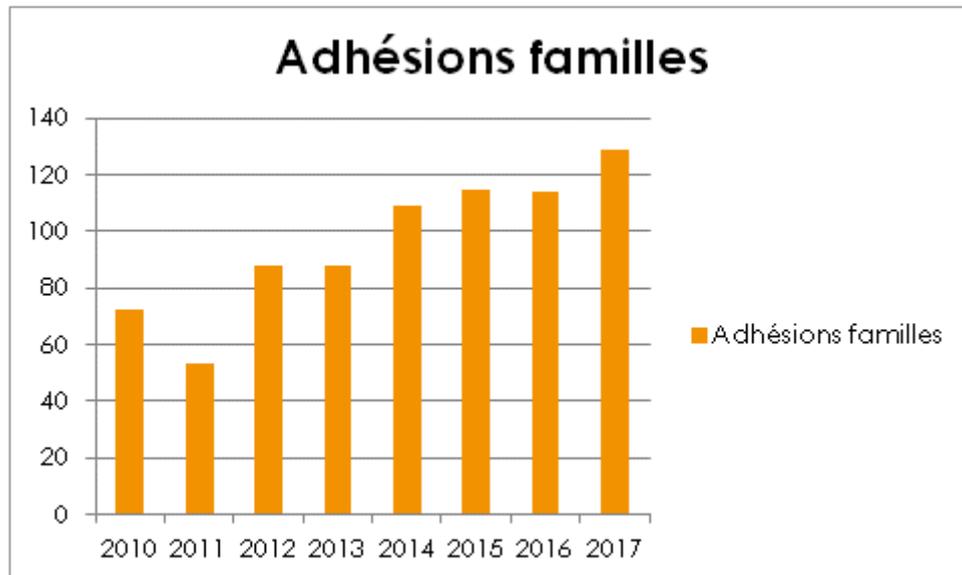
Toutes les familles ne ressentent pas le besoin d'être accompagnée dans leur rôle de parents. Dans l'absolu, la rencontre avec les familles est plus aisée lorsque celles-ci sont déjà en lien avec le Centre social et culturel. Mais en réalité, il n'est pas simple de capter les familles en marge des activités de leurs enfants : bien souvent, elles passent en coup de vent rechercher leurs enfants,

Il est à noter que si le référent famille a besoin de faire connaissances avec les familles, la réciproque est également vraie. Il est impossible aux familles de faire connaître ses besoins /envies au Centre social et culturel si elles ne connaissent pas les actions possibles dans le cadre de l'animation famille. Il est donc évident que le Centre social et culturel doit être force de proposition et qu'il ne doit pas se contenter d'attendre que le besoin vienne à lui.

Les familles directement touchées par l'action du Centre social et culturel sont fréquemment celles dont les enfants fréquentent l'un ou l'autre des services proposées : micro-crèche, centres de loisirs, périscolaires, NAP...

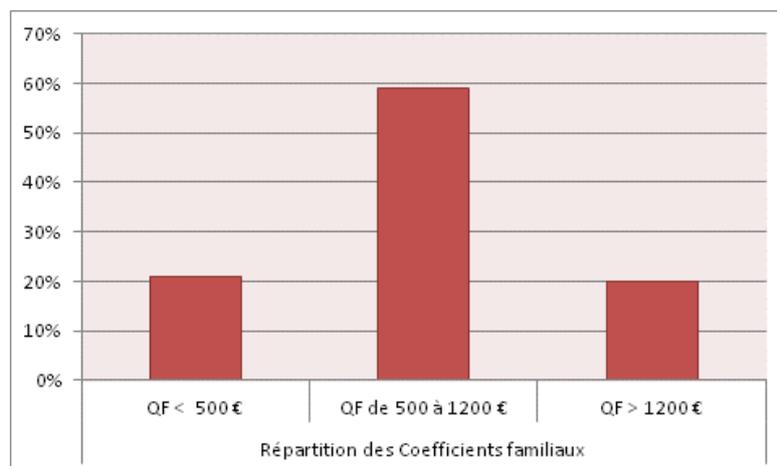
Quelques éléments de diagnostic

Des adhésions familles en hausse



Des familles issues d'horizons sociaux très variés

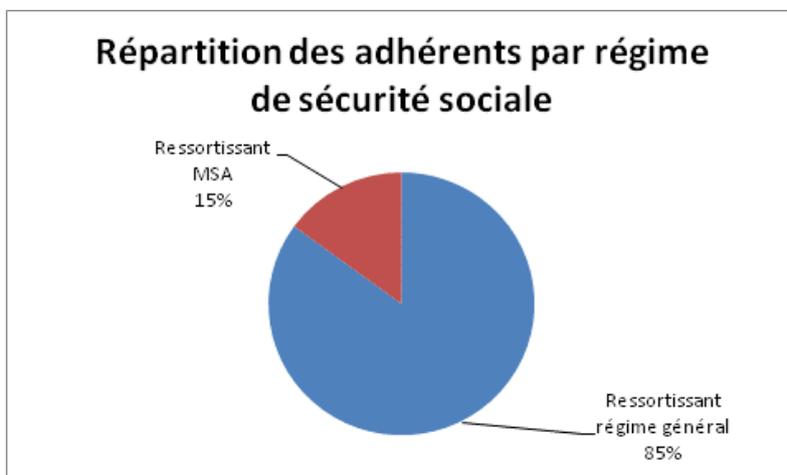
Les publics touchés par le centre social sont assez représentatifs de l'hétérogénéité du territoire. Les familles se répartissent de manière égale autour d'un coefficient familial médian de 800 €/mois.



21 % des familles dispose d'un coefficient familial inférieur à 500€/personne.

A contrario, 20% dispose d'un coefficient familial supérieur à 1200 €.

15 % des familles adhérentes cotisent à la MSA, proportion cohérente avec la part des actifs ressortissant de l'agriculture, qui atteint tout juste (15 %).



Les limites de notre action

Les bulletins d'adhésion du Centre social et culturel ne nous permettent pas de recueillir des données précises concernant la situation de la famille : monoparentale ou pas, recomposée ou pas, nombres d'enfants à charge 'et non pas nombres d'enfants usagers du centre à travers l'adhésion, etc).

Cette réalité rend difficile une analyse pertinente sur les familles adhérentes. La mise en place d'une réflexion interne à ce sujet semble indispensable, d'autant plus qu'il nous faut désormais tenir compte de la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les familles fréquentant le Centre social et culturel en 2017		
Attention, toutes ne prennent pas une « adhésion famille »		
Où ?	Nombre de familles concernées	Nombre d'enfants
Micro-crèche	30	33
Centre de loisirs du mercredi	55	78
Vacances (ALSH + séjours)	122	177
Périscolaire	110	152
Zumba Kids	10	10
Dessin	5	5

LE PROJET FAMILLE 2018-2022

Il s'adresse à toutes les familles de notre territoire d'actions. Pour cette raison, il doit être à la fois en adéquation avec les besoins des habitants du territoire et avec l'offre institutionnelle locale.

Sur notre territoire, de nombreuses familles sont en difficultés et en demande de soutien. L'objectif du Centre social et culturel est donc d'orienter ses actions en fonction de leurs préoccupations.

Toutes les actions présentées doivent être pensée en transversalité avec les autres secteurs du Centre social et culturel et avec les partenaires. C'est un des gros enjeux de ce projet que de mettre l'ensemble des acteurs en route, collectivement, de manière harmonisée, dans une direction claire.

Nous avons posé trois lignes directrices à ce projet :

AXE 1 - Développer le repérage des familles par le Centre social et culturel et le repérage du Centre social et culturel dans sa fonction d'accompagnement à la parentalité par les familles

AXE 2 - Accompagner les familles dans leur quotidien

Axe 3 - Développer les conditions d'épanouissement des familles

Objectif stratégique	Objectif opérationnel	Actions
AXE 1 Développer le repérage des familles par le Centre social et culturel et le repérage du Centre social et culturel dans sa fonction d'accompagnement à la parentalité par les familles	Renforcer les capacités du Centre social et culturel à « détecter les familles, notamment les plus fragiles et les familles nouvellement installées.	Communication : renforcer l'efficacité des outils de communication auprès des familles en utilisant les médias locaux existants (journaux municipaux notamment) (Fiche action famille n°1) Approfondir les partenariats et la coordination inter-acteurs (Fiche action famille n°2)
Cet enjeu de mieux connaître et faire connaître est fondamental pour la consolidation du projet familles. Développer une fonction de réseau, aller vers les gens plutôt que leur demander de venir vers nous est une condition essentielle de la réussite de ce projet.		

AXE 2 Accompagner les familles dans leur quotidien	Favoriser et développer les conditions d'une relation de confiance avec les familles et entre familles	Espace écoute famille : temps d'accueil individuel, d'information et de conseil (fiche action famille n°3) Café des parents : espace d'échanges collectifs entre parents : (fiche action famille n°4) Bougeothèque : ateliers collectifs de développement de la motricité du jeune enfant et d'échange entre parents (fiche
---	---	--

		<p>action famille n°5).</p> <p>Ateliers parents enfants : développer le « faire ensemble » (fiche action famille n°6)</p>
	<p>Dans le contexte actuel, il est nécessaire de prendre en compte l'évolution des formes familiales et de soutenir les parents dans leur rôle au quotidien.</p> <p>Nous nous proposons de travailler avec les familles à la fois sur des temps Individuels et sur des temps collectifs.</p> <p>Pour l'accompagnement des familles nous travaillons constamment en lien avec les partenaires de proximité et nous nous appuyons sur les compétences des parents.</p>	
	Contribuer à répondre aux problématiques familiales avec une attention particulière aux familles en difficulté	Espace écoute famille : temps d'accueil individuel, d'information et de conseil (fiche action famille n°3)
	Rendre les parents acteurs dans la vie du Centre social et culturel	Commission famille (fiche action famille n°7)

Axe 3 - Développer les conditions d'épanouissement des familles	Promouvoir des temps de loisirs à partager en famille, hors du quotidien	Sorties familles (propositions culturelles et de loisirs) Temps de convivialité (top familles, pique nique...) (Fiche action famille n° 8)
	Développer et valoriser les compétences parentales	Café des parents : espace d'échanges collectifs entre parents : (fiche action famille n°4)

FICHE Action famille n°1

Créer des outils de communication à destination des familles du territoire

Objectif stratégique : développer le repérage des familles par le Centre social et culturel et le repérage du Centre social et culturel dans sa fonction d'accompagnement à la parentalité par les familles

Objectif opérationnel : en renforçant les capacités du Centre social et culturel à « détecter les familles, notamment les plus fragiles et les familles nouvellement installées.

Titre de l'action	Créer des outils de communication à destination des familles du territoire:																				
Description de l'action	Création d'une plaquette famille distribuée à <u>toutes</u> les familles du territoire Mieux utiliser les médias locaux existants, notamment les journaux municipaux, pour présenter les actions du Centre social et culturel.																				
Objectifs	Accentuer la visibilité de l'action d'accompagnement du centre social																				
Echéancier	<p>Plaquette</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>09/2018</th> <th>09/2019</th> <th>09/2020</th> <th>09/2021</th> <th>09/2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td align="center">X</td> <td align="center">0</td> <td align="center">x</td> <td align="center">0</td> <td align="center">x</td> </tr> </tbody> </table> <p>Journaux locaux</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>09/2018</th> <th>09/2019</th> <th>09/2020</th> <th>09/2021</th> <th>09/2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td align="center">X</td> <td align="center">X</td> <td align="center">X</td> <td align="center">X</td> <td align="center">X</td> </tr> </tbody> </table>	09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022	X	0	x	0	x	09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022	X	X	X	X	X
09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022																	
X	0	x	0	x																	
09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022																	
X	X	X	X	X																	
Public attendu	Les familles																				
Périodicité	Plaquette : actualisation tous les 2 ans Journaux locaux : semestriel ou annuel selon les communes																				
Durée	Permanente																				
Evaluation	Productions d'outils/diffusion/évolution de la demande																				
Moyens Humains	Référente famille																				
Moyens divers																					
Moyens financiers																					

FICHE Action famille n°2

Approfondir les partenariats et la coordination inter-acteurs.

Objectif stratégique : développer le repérage des familles par le Centre social et culturel et le repérage du Centre social et culturel dans sa fonction d'accompagnement à la parentalité par les familles

Objectif opérationnel : en renforçant les capacités du Centre social et culturel à « détecter les familles, notamment les plus fragiles et les familles nouvellement installées.

Titre de l'action	Approfondir les partenariats et la coordination inter-acteurs:				
Description de l'action	L'objectif de l'action est de mettre en place un partenariat durable et régulier avec les communes, les enseignants du territoire et les associations de parents d'élèves : <ul style="list-style-type: none"> - participation systématiques aux temps d'accueil des nouveaux arrivants organisés par les mairies - Mise en place d'un temps de présentation des activités familles auprès des enseignants et des parents d'élèves 				
Objectifs	Faciliter la détection des familles en difficultés ; Connaître les nouveaux arrivants dès leur arrivée ;				
Echéancier	09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022
	X	X	X	X	X
Public attendu	Les familles nouvelles et les familles « fragiles »				
Périodicité					
Durée	Permanente				
Evaluation	Productions d'outils/diffusion/évolution de la demande				
Moyens Humains	Référente famille				
Moyens divers					
Moyens financiers					

FICHE Action famille n°3

Espace « Ecoute famille »

Objectif stratégique : accompagner les familles dans leur quotidien

Objectif opérationnel : favoriser et développer les conditions d'une relation de confiance avec les familles et entre familles.

Titre de l'action	Création d'un « espace-écoute » famille				
Description de l'action	Mettre en place d'une permanence hebdomadaire d'accueil individuel des familles : « l'espace-écoute familles », à des horaires adaptés avec le rythme de vie. Un rendez-vous régulier auquel les familles peuvent se rendre avec ou sans rendez-vous, pour échanger avec la référente famille, conseillère en économie sociale et familiale, sur des problématiques qu'elles rencontrent..				
Objectifs	Aider les parents dans l'analyse de leurs difficultés éducatives, de leurs situations préoccupantes et / ou dans la formulation d'une demande de soutien et d'accompagnement Donner des pistes d'évolution de la situation et favoriser l'émergence des compétences des parents. Orienter si nécessaire, vers un partenaire compétent au vu de la problématique familiale.				
Echéancier	09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022
	X	X	X	X	X
Public attendu	Toutes les familles				
Périodicité	Hebdomadaires				
Durée	Permanente				
Evaluation	Nombre de visites				
Moyens Humains	Référente famille/analyse qualitative				
Moyens divers					
Moyens financiers					

FICHE Action famille n°4

Café des parents

Objectif stratégique : accompagner les familles dans leur quotidien

Objectif opérationnel : favoriser et développer les conditions d'une relation de confiance avec les familles et entre familles.

Titre de l'action	Le café des parents														
Description de l'action	Développer et pérenniser l'action « café des parents » Un rendez-vous collectif mensuel auquel les parents peuvent se rencontrer pour échanger sur des thèmes préalablement fixés : éducation, accès aux loisirs, vie de couples...														
Objectifs	Aider les parents dans l'analyse de leurs difficultés éducatives, de leurs situations préoccupantes. Donner des pistes d'évolution de la situation et favoriser l'émergence des compétences des parents. Créer du lien interfamilial														
Echéancier	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>09/2018</th> <th>09/2019</th> <th>09/2020</th> <th>09/2021</th> <th>09/2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">X</td> </tr> </tbody> </table>					09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022	X	X	X	X	X
09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022											
X	X	X	X	X											
Public attendu	Toutes les familles														
Périodicité	Mensuel														
Durée	Permanente														
Evaluation	Programme/Participation														
Moyens Humains	Référente famille														
Moyens divers															
Moyens financiers															

FICHE Action famille n°5

Bougeothèque

Objectif stratégique : accompagner les familles dans leur quotidien

Objectif opérationnel : favoriser et développer les conditions d'une relation de confiance avec les familles et entre familles.

Titre de l'action	Bougeothèque										
Description de l'action	<p>A la Bougeothèque, les enfants sont laissés en motricité libre dans un espace aménagé pour favoriser leur liberté de mouvements.</p> <p>La motricité libre repose sur le principe que plus l'enfant est libre de ses mouvements, plus il va développer une sécurité intérieure et une confiance en lui. Dans ce lieu, parents et enfants âgés de 3 mois à 3 ans se retrouve une fois par mois. Les enfants expérimentent, et les parents discutent.</p>										
Objectifs	<p>Pour les enfants : prendre conscience de son corps et de s'ouvrir progressivement au monde</p> <p>Pour les parents : mieux connaître son enfant / disposer d'un temps d'échange avec d'autres familles</p> <p>Pour le centre social : rencontrer les familles et les accompagner dans la parentalité</p>										
Echéancier	<table border="1"> <thead> <tr> <th>09/2018</th> <th>09/2019</th> <th>09/2020</th> <th>09/2021</th> <th>09/2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>	09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022	X	X	X	X	X
09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022							
X	X	X	X	X							
Public attendu	Toutes les familles d'enfants de moins de 3 ans										
Périodicité	Mensuel										
Durée	Permanente										
Evaluation	Programme/Participation										
Moyens Humains	Référente famille										
Moyens divers											
Moyens financiers											

FICHE Action famille n°6

Atelier à 4 mains

Objectif stratégique : accompagner les familles dans leur quotidien

Objectif opérationnel : favoriser et développer les conditions d'une relation de confiance avec les familles et entre familles.

Titre de l'action											
Description de l'action	L'atelier à quatre mains est un atelier parents-enfants pour les enfants jusqu'à 6 ans. Ouvert à toutes les familles, il a lieu une fois par mois, le samedi matin. Une activité créative non imposée est proposée par l'animatrice à chaque séance. Les enfants peuvent jouer librement avec ou sans leurs parents mais toujours sous le regard de ces derniers. Les parents jouent, échangent avec les autres ou tout simplement observent leur(s) enfant(s).										
Objectifs	<p>Pour les enfants : développer leur créativité</p> <p>Pour les parents : mieux connaître son enfant / disposer d'un temps d'échange avec d'autres familles</p> <p>Pour le centre social : rencontrer les familles et les accompagner dans la parentalité</p>										
Echéancier	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>09/2018</th> <th>09/2019</th> <th>09/2020</th> <th>09/2021</th> <th>09/2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">X</td> </tr> </tbody> </table>	09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022	X	X	X	X	X
09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022							
X	X	X	X	X							
Public attendu	Toutes les familles d'enfants de moins de 3 ans										
Périodicité	Mensuel										
Durée	Permanente										
Evaluation	Programme/Participation										
Moyens Humains	Référente famille										
Moyens divers											
Moyens financiers											

FICHE Action famille n°7

Commission familles

Objectif stratégique : accompagner les familles dans leur quotidien

Objectif opérationnel : rendre les parents acteurs dans la vie du Centre social et culturel.

Titre de l'action	Commission familles				
Description de l'action	Cette commission se mettra progressivement en place, au fil de la consolidation du projet famille. Au sein de la commission, on analyse de ce qui se fait déjà, et ce vers quoi on pourrait aller. Les commissions sont ouvertes à tous, administrateurs, bénévoles, adhérents, habitants.				
Objectifs	Développer la participation active des familles aux réflexions sur les actions menées par le centre social et culturel dans le cadre de l'animation collective famille. Améliorer la qualité des activités proposées par le centre Participer au développement du secteur familles				
Echéancier	09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022
	X	X	X	X	X
Public attendu	Commission ouverte				
Périodicité	A définir				
Durée	Permanente				
Evaluation	Programme/Participation				
Moyens Humains	Référente famille/bénévole référente				
Moyens divers					
Moyens financiers					

FICHE Action famille n°8

Sorties familles

Objectif stratégique : développer les conditions d'épanouissement des familles

Objectif opérationnel : promouvoir des temps de loisirs à partager en famille, hors du quotidien.

Titre de l'action	Sorties familles														
Description de l'action	Organiser tout au long de l'année des sorties avec et pour les familles du territoire. Celles-ci bénéficient d'une programmation de 6 à 8 sorties dans l'année.														
Objectifs	<p>Co-construire avec les familles intéressés des sorties familiales, Valoriser les parents dans la prise d'initiatives (acteur du projet) Permettre aux parents et à leurs enfants ou aux grands-parents et à leurs petits-enfants de vivre une relation privilégiée. Faciliter la création de liens entre les familles. Visiter et découvrir en famille un lieu inconnu, culturel lors d'une sortie de proximité, de courte durée. Repérer les familles pouvant accéder à un projet vacances individuel ou pouvant participer à la mise en place d'un projet de départ en groupe</p>														
Echéancier	<table border="1"> <thead> <tr> <th>09/2018</th> <th>09/2019</th> <th>09/2020</th> <th>09/2021</th> <th>09/2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td align="center">X</td> <td align="center">X</td> <td align="center">X</td> <td align="center">X</td> <td align="center">X</td> </tr> </tbody> </table>					09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022	X	X	X	X	X
09/2018	09/2019	09/2020	09/2021	09/2022											
X	X	X	X	X											
Public attendu	Familles														
Périodicité	Bimestrielle														
Durée	Permanente														
Evaluation	Programme/Participation														
Moyens Humains	Référente famille/bénévole référente/commission famille														
Moyens divers															
Moyens financiers															

Conclusion

Tout au long de l'élaboration de ce projet social, nous avons scruté le territoire, mis à nu nos actions, notre fonctionnement, nos qualités et nos défauts, analysé nos partenariats de la manière la plus scrupuleuse, objective et analytique possible.

Cette entreprise nous a conduit à définir les objectifs stratégiques et présenter les actions qui baliseront le chemin du Centre social et culturel de Puisaye Forterre pour les prochaines années.

Des actions conformes aux valeurs de notre mouvement ; des actions qui font échos aux enjeux sociaux de nos villages ; des actions qui poursuivent, sans reniement, le travail formidable mené par les bénévoles et les salariés qui se sont succédés depuis 1974 au sein de notre association ; des actions, enfin, qui font grand cas de la participation citoyenne, du développement de l'envie d'agir, du savoir agir et du pouvoir d'agir de chacun : telles sont nos ambitions.

Au regard de l'investissement des équipes bénévoles et salariées dans ce travail de réflexion, des certitudes construites quant à notre capacité d'action, de l'esprit de partenariat et de « plaisir à l'action », nous souhaitons pouvoir mettre en route ce projet de façon sereine et en disposant d'une longue visibilité sur l'avenir.

Nous sommes conscients que la réussite de ce nouveau projet repose, certes sur nos énergies cumulées, mais également sur la consolidation de nos partenariats avec les communes, l'intercommunalité, les partenaires institutionnels, les associations, notre fédération, nos réseaux locaux et extra-locaux. Nous nous attacherons à les consolider et à apporter ainsi, modestement, notre pierre à l'édifice d'un monde rural que nous voulons vivant dans une République que nous revendiquons soudée, fraternelle et généreuse.

Saint-Amand-en-Puisaye, le 27 avril 2018

Frédéric MESTRE, président